

Rapport d'étude

ÉTAT DES LIEUX ACTUALISÉ DE L'ALTERNANCE ET DES PARCOURS D'ALTERNANTS EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Éléments pour une réflexion prospective

Volume I

Octobre 2014

Sommaire

RESUME	5
Introduction : l'alternance, priorité régionale au service du développement de l'emploi ...	8
1 UNE ETUDE POUR ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE EN REGION	9
2 QUELQUES DONNEES DE CONTEXTE REGIONAL.....	11
2.1 Démographie et territoire.....	11
2.2 Tissu productif et activité économique	11
2.3 Emploi et marché du travail.....	12
2.3 Les jeunes : activité, scolarisation et formation professionnelle	13
Partie 1 : l'alternance en Languedoc-Roussillon : dispositifs, publics et parcours.....	16
1 PLACE DE L'ALTERNANCE DANS LE PAYSAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE REGIONALE	17
1.1 L'apprentissage en Languedoc-Roussillon : une voie d'accès à la formation attractive et en développement	17
1.2 Les « contrats de professionnalisation » : un dispositif qualifiant, fortement tourné vers le secteur tertiaire	23
2 CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES DES PUBLICS EN ALTERNANCE	27
2.1 Un âge moyen des apprentis qui s'élève progressivement.....	27
2.2 Les filles dans l'apprentissage : seul un tiers des contrats signés mais des filières fortement féminisées	28
2.3 Les jeunes de moins de 26 ans, principaux bénéficiaires de contrats de professionnalisation	29
2.4 Les contrats de professionnalisation : une voie d'accès à l'alternance dans les métiers de l'industrie plus ouverte pour les femmes.....	30
3 QUELS PARCOURS INDIVIDUELS AVANT L'ENTREE EN ALTERNANCE	32
3.1 Dans l'apprentissage, les publics type évoluent : moins de jeunes sortis du collège, davantage de demandeurs d'emploi et plus de jeunes issus du supérieur	32
3.2 Quel niveau de formation avant l'entrée en apprentissage : le bac désormais un niveau charnière ?.....	35
3.3 Des contrats de professionnalisation qui bénéficient davantage aux chômeurs et inactifs qu'au niveau national.	36
3.4 Des entrants en contrats de professionnalisation plutôt moins qualifiés en région qu'au niveau national	38

4 QUELS PARCOURS DES ALTERNANTS DANS LES FILIERES DE FORMATION ET LES NIVEAUX DE DIPLOMES PREPARES ?	40
4.1 Quelles évolutions des parcours d'apprentis dans les filières de formation ?.....	40
4.2 Les niveaux supérieurs tirent-ils le développement de l'apprentissage ?	43
4.4 Quels parcours en « contrats de pro » selon les filières de formation ?.....	45
5 TAUX DE REUSSITE DANS L'APPRENTISSAGE ET DES RUPTURES DE CONTRATS : DES INDICATEURS PARTAGES POUR MIEUX APPREHENDER LES PERFORMANCES DE L'APPRENTISSAGE EN REGION.....	47
5.1 Taux de réussite et taux de rupture en apprentissage : des résultats contrastés selon les diplômes et les filières de métiers.....	48
5.2 Indicateurs de résultats par niveaux de formation	51
5.3 Indicateurs de résultats par domaines de formation	52
5.4 Indicateurs de résultats par spécialités de formation	54
5.5 Indicateurs de résultats par domaine de formation et diplôme préparé	58
Partie 3 : Quel ancrage territorial de l'alternance en région?	65
1 UNE FORMATION PAR ALTERNANCE BIEN REPARTIE SUR LE TERRITOIRE REGIONAL	66
2 DES DYNAMIQUES SPECIFIQUES A L'ŒUVRE SELON LES TERRITOIRES	67
3 L'APPRENTISSAGE : UN DISPOSITIF QUI DIFFUSE SES EFFETS AU-DELA DES LIMITES DU TERRITOIRE REGIONAL	68
3.1 11% des apprentis des CFA du Languedoc-Roussillon résident hors région	68
3.2 Moins de cinq apprentis sur dix résident et se forment sur la même zone d'emploi.....	69
3.3 Une mobilité territoriale des apprentis accentuée avec l'élévation des niveaux de diplômes préparés.....	70
3.4 Des aires territoriales de recrutements différenciées selon la situation géographique des CFA	71
Partie 4 : Quel recours à l'apprentissage par les entreprises régionales ?	75
RAPPEL METHODOLOGIQUE : LA SOURCE ICF ET LA DIMENSION « ENTREPRISE » DE L'APPRENTISSAGE	76
1 DONNEES GLOBALES DE CADRAGE : POIDS ET DYNAMIQUE DU RECOURS AUX CONTRATS D'APPRENTISSAGE EN REGION.....	78
1.1 Une dynamique de progression quasi continue de l'apprentissage	78
1.2 Une progression qui montre des signes de ralentissement	79
2 CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS UTILISATEURS DE L'APPRENTISSAGE	81
2.1 Des établissements utilisateurs plutôt de petite taille mais des recrutements en apprentissage relativement plus présents dans les grands établissements.....	81
2.2 Les sociétés commerciales : trois quart des établissements signataires en 2012	82

3 LES APPRENTIS FORMES ET RECRUTES EN REGION	83
4 DONNEES PAR SECTEURS D'ACTIVITE : PLACE DES SECTEURS DANS L'APPRENTISSAGE.....	87
4.1 Construction, commerce et hébergement-restauration : 6 établissements signataires sur 10 et 58% des contrats d'apprentissage signés en région	87
4.2 La pénétration de l'apprentissage dans les secteurs d'activité employeurs.....	89
5 CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS PAR SECTEUR	94
6 DYNAMIQUE DU RECOURS A L'APPRENTISSAGE DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE	96
7 LES FORMATIONS PREPAREES PAR SECTEUR D'ACTIVITE.....	99
8 ELEMENTS DE SYNTHESE COMPLEMENTAIRES : TYPOLOGIE DES PROFILS DE RECOURS A L'APPRENTISSAGE	101
8.1 Méthode pour construire une typologie	101
8.2 Indicateurs retenus constitutifs de la typologie	101
8.3 Variables retenues pour l'analyse.....	103
8.4 Résultats : 4 types de profils de recours à l'apprentissage	104

RESUME

Cet état des lieux actualisé sur l'apprentissage, les contrats de professionnalisation et les parcours d'alternants en Languedoc-Roussillon, a pour objectif de proposer aux acteurs en charge de ces dispositifs (Etat, Région, partenaires sociaux réunis au sein du CREFOP) des éléments d'appui à la réflexion prospective sur le développement de l'alternance en région¹.

A la rentrée de septembre 2012, plus de 17 000 jeunes sont en parcours d'apprentissage dans les 40 CFA et les 20 sections d'apprentissage de la région. La même année, près de 5 000 nouveaux contrats de professionnalisation ont été enregistrés, dont 3 700 « contrats de professionnalisation jeunes ». Environ 10 000 nouveaux contrats d'apprentissage sont ainsi signés chaque année en région.

Malgré une conjoncture de l'emploi plutôt dégradée et un tassement des recrutements, l'alternance demeure une voie d'accès à la formation et à la qualification dynamique et attractive.

L'alternance, une voie d'accès à la qualification dynamique et présente sur l'ensemble du territoire régional

En Languedoc-Roussillon, grâce à des synergies d'acteurs et de territoires particulièrement favorables, l'apprentissage a vu ses effectifs augmenter de 12% entre 2007 et 2012, là où ceux-ci ont globalement stagné au niveau national. Ce développement a concerné l'ensemble des secteurs d'activités (agriculture, industrie, services) à l'exception notable de la construction, secteur dont l'activité et l'emploi ont été fortement impactés par la crise. Plus sensible aux variations de conjoncture économique, le développement des contrats de professionnalisation est principalement tiré par le secteur tertiaire et l'industrie. Les zones de Montpellier, Nîmes et Perpignan concentrent près de 70% des apprentis en formation et 53% des salariés en contrats de professionnalisation. Ces territoires étant également les plus peuplés et ceux qui pèsent le plus en région en termes d'emplois salariés.

Des entrées en apprentissage de plus en plus tardives

Si les bénéficiaires de contrats de professionnalisation demeurent en majorité les jeunes âgés de 19 à 25 ans (6 sur 10 environ), en Languedoc-Roussillon, comme au niveau national, la structure par âge des apprentis se modifie sensiblement : ces derniers sont de plus en plus âgés à l'entrée dans le dispositif et les plus jeunes (16-18 ans), encore majoritaires en 2007 ne représentent plus que 42% des effectifs en 2012.

¹ La synthèse de la présente étude est publiée dans la collection Enjeux, n°15, octobre 2014. Elle est disponible en téléchargement sur le site <http://observatoire.atout-metierslr.fr/>

Une modification significative des profils à l'entrée en alternance

Les apprentis sont en grande majorité (70%) issus du système éducatif, seuls 7% étaient déjà en emploi, en stage ou en recherche d'emploi avant d'entamer un parcours de formation en apprentissage. Dans cette configuration, un double mouvement semble néanmoins se dessiner. D'une part, le nombre de jeunes apprentis directement issus du collège diminue, d'autre part, les publics provenant de l'enseignement supérieur sont de plus en plus nombreux à recourir à l'apprentissage. Si cette tendance est également repérée au niveau national, la poussée des nouveaux apprentis issus de l'enseignement supérieur est nettement plus marquée en région (+15%/an entre 2008 et 2012, +7%/an en France). Parallèlement, une montée en charge de l'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) parmi les publics en situation de fragilité ou éloignés de l'emploi indique que le retour à la formation par cette voie de formation est une solution réelle d'insertion ou de réinsertion professionnelle pour les jeunes déjà inscrits dans la vie active.

Le niveau bac, un niveau charnière pour les recrutements en alternance

Que ce soit pour l'apprentissage ou les contrats de professionnalisation le diplôme de niveau 4 (type bac) tend aujourd'hui à s'imposer comme un seuil d'entrée dans la formation par alternance. Plus précisément, le développement de l'apprentissage sur ces dernières années, en région, comme au niveau national, apparaît clairement porté par les formations de niveau supérieur (BTS et plus) et se traduit, par conséquent, par l'accroissement de l'âge moyen des apprentis. Ce constat peut susciter un réel questionnement sur les possibilités du dispositif à prendre en charge des publics sans qualification ou des jeunes en situation de fragilité dans la voie scolaire classique.

L'apprentissage, un dispositif globalement performant mais des parcours contrastés selon les niveaux de diplômes et les filières de métiers

Le taux de réussite dans l'apprentissage, autour de 80%, est globalement en hausse sur la période 2007-2012 (+5 points). Cette amélioration est particulièrement marquée dans les diplômes de niveau 5 et de niveau 4. Estimé à 18% en 2012, le taux moyen de rupture de contrats d'apprentissage en région est en baisse et se situerait très en-deçà du taux national (estimé entre 25% et 28%). Les taux de ruptures restent particulièrement élevés dans les métiers de l'hôtellerie et la restauration (31%) ou de l'industrie agro-alimentaire (28%). Les taux de ruptures tendent à diminuer lorsque le niveau de diplôme préparé s'élève.

Des dynamiques sectorielles différenciées soutiennent l'alternance en région

Si au regard de certains marqueurs comme l'élévation des âges et des niveaux de formation on constate une convergence entre les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, les dynamiques sectorielles qui portent ces dispositifs restent encore relativement différenciées. Les contrats de professionnalisation demeurent fortement concentrés dans le tertiaire (commerce, hébergement-restauration, transport entreposage), l'apprentissage se diffuse plus largement au sein des entreprises en région. Le commerce, la construction, l'hébergement-restauration restent les principaux secteurs recruteurs d'apprentis (60% des

établissements signataires et 58% des contrats signés), mais les secteurs industriels (IAA, métallurgie, fabrication de machines et équipements) comptent aussi parmi les plus impliqués dans le dispositif. L'artisanat, de par son rôle historique, demeure un pilier essentiel de la formation par apprentissage, les TPE restent les principales structures d'accueil des apprentis. Néanmoins, le recours à l'apprentissage tend à se développer dans les établissements de grande taille, 37% des établissements de plus de 200 salariés de la région ont signé au moins un contrat avec un(e) apprenti(e) en 2012, contre 3% tous établissements confondus.

Introduction : l'alternance, priorité régionale au service du développement de l'emploi

1 UNE ETUDE POUR ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE EN REGION

A la charnière entre la formation, l'insertion professionnelle et l'entreprise, l'alternance occupe une place stratégique dans le déploiement de l'action publique en faveur de l'emploi et de la formation en région. Son développement est aujourd'hui un axe fort et une priorité d'action de l'Etat et de la Région. Le contrat d'objectifs et de moyens 2011-2015 signé entre l'Etat et la Région vise 22 500 apprentis fin 2015².

En 2012, Le Languedoc-Roussillon fait partie des trois régions les plus dynamiques, avec une croissance de près de 3 % des apprentis. L'apprentissage est non seulement une voie d'excellence, avec 75 % de réussite aux examens, mais aussi un passeport pour l'emploi, avec des taux d'insertion professionnelle de 70 à 80 %. A la rentrée de septembre 2012, plus de 17 000 jeunes sont en parcours d'apprentissage ou de découverte de l'apprentissage dans les 40 CFA et 20 établissements accueillant des sections d'apprentissage en région.

L'élargissement de l'offre de formation par apprentissage et le développement des contrats de professionnalisation sont inscrits dans le C-PRDFP 2011-2015 adopté par l'Etat, la Région et les partenaires sociaux. L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes et la sécurisation de leurs parcours professionnels³.

L'Etat, la Région et les partenaires sociaux réunis au sein de son Conseil d'administration ont mandaté Atout Métiers LR pour réaliser cette étude qui a pour objectif de produire des éléments de connaissance actualisés sur le fonctionnement de l'alternance en Languedoc-Roussillon. Les résultats de l'investigation permettront d'éclairer les acteurs et décideurs publics sur les leviers du développement de l'alternance et ses freins. Ils pourront également alimenter les actions menées par le CREFOP⁴ (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles) sur l'alternance.

Cette étude s'attache à exploiter et valoriser les données statistiques sur l'alternance existantes au niveau régional et fournies, notamment, par le Rectorat, le Conseil régional et

² L'objectif de 22 500 apprentis en Languedoc-Roussillon a été calculé sur la base de l'objectif national initial de 600 000 apprentis en 2015. Le gouvernement a réajusté l'objectif de développement de l'apprentissage à 500 000 apprentis en 2017, l'objectif régional devrait donc être revu à la baisse.

³C-PRDFP 2011-2015 – fiche action n° 17 « Elargir l'offre de formation » et fiche action n°18 « Développer les contrats de professionnalisation ».

⁴ En application des dispositions de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, le décret n° 2014-1055 du 16 septembre 2014 précise les missions, la composition et le fonctionnement des comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP), qui se substitue désormais au CCREFP (Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle).

la Direccte⁵. Elle s'appuie sur une exploitation approfondie de ces sources et propose une lecture de la situation des publics en alternance (jeunes et adultes) et de leurs parcours, ainsi qu'un éclairage sur l'évolution de la structure de l'offre de formation par alternance (partie 1 et 2). Elle propose également un éclairage sur l'ancrage territorial du dispositif de l'alternance (partie 3), ainsi qu'un approfondissement de la connaissance des modalités de recours à l'apprentissage par les entreprises régionales (partie 4).

Des contributions et des retours de terrain d'acteurs ou d'experts régionaux de l'alternance (CRMA, CCI LR, CCCA-BTP, ARACT, Céreq), réunis dans le cadre d'un Comité scientifique et technique⁶, complètent cette étude. Ces contributions qualitatives (témoignages, résumés d'études, enquêtes...), annexées au présent rapport, viennent ainsi enrichir les résultats des investigations statistiques et pourront servir d'appui à la réflexion prospective sur l'évolution de l'alternance en région.

⁵ Pour une présentation plus détaillée des principales sources mobilisées, cf. Volume 2, annexe 3.

⁶ Cette étude a en effet permis de mobiliser un Comité scientifique et technique prévu dans les statuts d'Atout Métiers LR. Ce comité ne définit pas les objectifs de l'étude, il intervient une première fois pour partager, discuter le cahier des charges et la méthodologie, une deuxième fois, en fin d'étude, pour en assurer la relecture. La liste des membres du Comité scientifique et technique est donnée en fin de rapport.

2 QUELQUES DONNEES DE CONTEXTE REGIONAL

2.1 Démographie et territoire

Le Languedoc-Roussillon est l'une des régions françaises où la croissance démographique est, en tendance, la plus forte. La population régionale, avec près de 2 300 000 habitants en 1999, est estimée à 2 730 000 en 2013⁷. Cet accroissement est principalement dû à l'attractivité de la région qui se traduit par un flux important de nouveaux résidents. Entre 1999 et 2010 la région accueille en moyenne 31 000 habitants supplémentaires chaque année, soit une croissance de 1,3 %/an (0,6 % en France métropolitaine)⁸.

Les nouveaux résidents languedociens sont principalement des actifs en emploi (40%), mais aussi des retraités (16%) ou des étudiants et jeunes scolarisés (12%). Cet apport migratoire concerne pratiquement tous les territoires du LR, il est plus particulièrement marqué dans les territoires de la bordure littorale, les zones périurbaines et le long des grands axes de communication.

A l'horizon 2030, selon les estimations de l'INSEE, malgré un ralentissement de la population attendu (23 000 habitants supplémentaires/an, soit 0,8%/an) le Languedoc-Roussillon maintiendrait une démographie dynamique sur l'ensemble de ses territoires.

2.2 Tissu productif et activité économique

Au 1er janvier 2012, la région est composée de près de 306 000 établissements actifs dont plus de 81 000 ont au moins un salarié. La structure productive régionale reste davantage dominée par les établissements sans salarié (73,5%, contre 68% en France). Les TPE/PME (1 à 19 salariés), structures pivot du tissu productif régional, concentrent 38% de l'emploi régional, soit une proportion supérieure à la moyenne nationale (31%).

Nombre d'établissements actifs par taille

	Ets actifs	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Languedoc-Roussillon	305 865	73,5%	22,0%	2,4%	1,4%	0,8%
France métro.	5 829 348	68,2%	25,5%	3,1%	2,0%	1,2%

Source : INSEE – CLAP – données au 31/12/2011

⁷ Source INSEE : cf. [INSEE Population](#)

⁸ INSEE *Repères Synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, N° 2 - février 2014, [Télécharger le document](#)

Effectifs salariés par taille d'établissement

	Effectifs salariés	Etablissements			
		1 à 9 salariés	de 10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Languedoc-Roussillon	770 492	25%	13%	17%	46%
France métro.	22 132 026	20%	11%	16%	53%

Source : INSEE – CLAP – données au 31/12/2011

L'activité économique régionale est en grande partie tournée vers l'économie résidentielle (construction, commerce, services non marchands), elle combine également une vocation agricole et touristique forte⁹. Le secteur tertiaire (marchand et non marchand), largement prédominant, concentre 81% de l'emploi total (salarié et non-salarié).

Parallèlement, d'importantes transformations traversent aujourd'hui l'économie régionale pour accompagner la progression des enjeux liés à l'innovation, à la qualité des biens et services et à la transition énergétique. Ainsi, des secteurs d'activités, à plus forte valeur ajoutée, sont également représentés en région : industries agroalimentaires, mécanique, équipements et composants électroniques, chimie, pharmacie cosmétique, numérique, énergies renouvelables ou filière nucléaire. Ces activités, industrielles ou artisanales, associées aux services aux entreprises qui s'y attachent (transport-logistique, conseil-assistance et recherche), dessinent une nouvelle dynamique productive régionale, plus exportatrice, plus innovante, plus exigeante en qualifications.

2.3 Emploi et marché du travail

Le Languedoc-Roussillon compte 960 000 emplois estimés au 1^{er} janvier 2012 dont 14% d'emplois non-salariés. Au côté d'un secteur tertiaire largement prédominant, l'agriculture comptabilise 33 000 emplois, en majorité non-salariés, soit 3% de l'emploi total. L'industrie régionale emploie plus de 87 000 personnes, soit 9% de l'emploi total.

Emplois (salariés et non-salariés) – Languedoc-Roussillon

Secteurs d'activités	Salarié	Non-salarié	Total	% emploi total
Agriculture	12 200	20 800	33 000	3%
Industrie	68 600	18 700	87 300	9%
Construction	54 500	6 600	61 100	6%
Tertiaire marchand	372 500	63 700	436 200	45%
Tertiaire non marchand	317 000	25 500	342 500	36%
Ensemble	824 800	135 300	960 100	100%

Source : Insee, estimations annuelles d'emploi localisées au 31/12/2011

⁹ Près de 60 000 emplois directs sont comptabilisés dans le Tourisme en LR (tourisme, loisirs, hébergement, restauration) source : Schéma régional Emploi-Formation en Tourisme, décembre 2013.

Plus d'un emploi industriel sur cinq (21%) est non-salarié. Avec plus de 61 000 emplois estimés, le secteur de la construction représente 6% de l'emploi total.

Si le Languedoc-Roussillon est la région métropolitaine où l'emploi a le plus augmenté au cours de la dernière décennie (+23,4% entre 1999 et 2009), la progression de l'emploi n'a pas suffi à faire baisser un chômage particulièrement important, aggravé par les effets de la dégradation de l'économie survenue depuis 2008.

Au troisième trimestre 2013, le taux de chômage en Languedoc-Roussillon atteint 14,9% alors qu'au niveau national il s'établit à 10,5%¹⁰. La région détient ainsi le taux de chômage le plus important de France. Le chômage touche plus particulièrement les jeunes qui connaissent des difficultés d'emploi croissantes, ceci malgré les politiques d'emploi (emplois d'avenir, contrats de génération) : entre octobre 2012 et octobre 2013, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi (moins de 25 ans) augmente de 4,1% en région (+2,8% en France) et concerne près de 40 000 individus. Plus de 17% des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont non diplômés. Chez les jeunes accueillis pour la première fois en Mission locale, le taux de non diplômés s'élève à 26% contre 25% en France¹¹.

2.3 Les jeunes : activité, scolarisation et formation professionnelle

Selon les estimations pour 2012, 29% de la population du Languedoc-Roussillon a moins de 25 ans (31% en France métropolitaine). Le taux d'activité des 15-24 ans s'élève à 41,2% en région, soit un taux inférieur au taux moyen national (43,8%). Le taux d'emploi des jeunes de cette tranche d'âge (15-24 ans) est de 28%, là encore, de 5 points inférieur au taux moyen national (33%).

Avec un taux de scolarisation de 94,8%, les jeunes languedociens de 15 à 17 ans sont en comparaison beaucoup moins nombreux dans le système éducatif que dans d'autres régions métropolitaines (20^{ème} rang). En revanche, les 18-24 ans qui affichent un taux de scolarisation de 51,4% sont parmi ceux qui fréquentent le plus les bancs de l'école (8^{ème} rang national)¹².

En 2012, près de 73 000 jeunes languedociens sont ainsi en parcours de formation professionnelle initiale, parmi eux 16 300 alternants sous statut d'apprentis¹³. La même année, le dispositif « contrats de professionnalisation » a enregistré 5 000 nouvelles entrées

¹⁰ Direccte LR, « Taux de chômage localisé par zones d'emploi en Languedoc-Roussillon – 3^{ème} trimestre 2013 », janvier 2014

¹¹ Atout Métiers LR, « Synthèse régionale Emploi-Formation », décembre 2013

¹² Source : INSEE – Recensement de la population – 2010- Exploitation principale

¹³ Source : Atout Métiers LR – Base Offre. Ensemble des effectifs en formation professionnelle initiale, y compris voie technologique et post-bac, dans les CFA et les établissements d'enseignement relevant des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture (hors écoles sanitaires et sociales).

en Languedoc-Roussillon, dont 3700 « contrats de pro » jeunes¹⁴. Au total, l'alternance concerne en région plus de 21 000 personnes engagées dans cette voie d'accès à la formation et à la qualification.

¹⁴ Source : Direccte Languedoc-Roussillon – Les Chiffres clés – édition 2013 – [Télécharger le document](#)

Partie 1 : l'alternance en Languedoc-Roussillon : dispositifs, publics et parcours

1 PLACE DE L'ALTERNANCE DANS LE PAYSAGE DE LA FORMATION

PROFESSIONNELLE REGIONALE

L'alternance est une voie d'accès à la formation permettant d'alterner des périodes en entreprise et des périodes en formation (centre de formation d'apprentis ou organismes de formation). Deux contrats principaux supportent le dispositif : le **contrat d'apprentissage** et le **contrat de professionnalisation**.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue **d'acquérir une qualification professionnelle** sanctionnée par un diplôme ou un titre professionnel.

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est **l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes** par l'acquisition d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. Le contrat de professionnalisation a succédé, fin 2004, aux contrats d'adaptation d'orientation et de qualification.

L'apprentissage est piloté par les régions, en appui avec les services déconcentrés de l'Etat en charge de la formation professionnelle (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...). Le dispositif contrat de professionnalisation relève de la responsabilité exclusive des partenaires sociaux et de la négociation de branches.

Dispositif historique de formation en alternance sous contrat de travail, l'apprentissage coexiste aujourd'hui avec le contrat de professionnalisation. Dans la pratique, ces deux dispositifs sont proches mais malgré des points communs, ils sont plus complémentaires que concurrents¹⁵.

1.1 L'apprentissage en Languedoc-Roussillon : une voie d'accès à la formation attractive et en développement

Avec 16 300 jeunes en formation recensés au 31 décembre 2012, l'apprentissage représente 22% de l'ensemble des effectifs de la formation professionnelle initiale et 77% de l'alternance en Languedoc-Roussillon.

¹⁵ Cf. Céreq, « Apprentissage contre contrats de professionnalisation : un faux débat », Bref, n° 276, juillet-août 2010

Effectifs inscrits en CFA * (LR –France métr.)

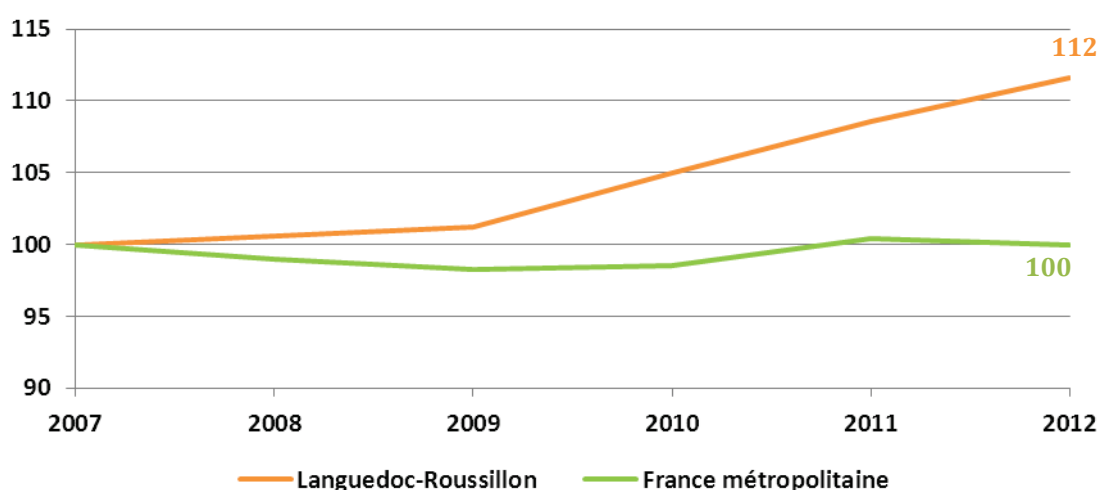
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evolution 2007-2012
Languedoc-Roussillon	14609	14698	14786	15342	15866	16299	12%
France métropolitaine	432882	428433	425264	426570	434616	432701	0%

Source : Rectorat – SIFA (données au 31/12) ; MEN-DEPP Base Centrale de Pilotage – Traitement Atout Métiers LR

*Ensemble des jeunes en apprentissage et en préapprentissage (CLIPA, CPA, DIMA) inscrits dans les CFA et sections d'apprentissage, tous ministères de tutelle confondus (hors écoles régionales de l'apprentissage).

Chaque année, ce sont plus de 10 000 nouveaux apprentis qui intègrent le dispositif en région. Le nombre total d'apprentis connaît une hausse régulière et soutenue malgré une stabilisation observée entre 2007 et 2009, au cœur du retournement de conjoncture économique. Le dispositif de l'apprentissage en Languedoc-Roussillon enregistre ainsi une hausse de 12% de ses effectifs entre 2007 et 2012. Cet accroissement est nettement supérieur à ce qui est observé au niveau national avec des effectifs moyens plutôt stagnants sur cette même période¹⁶.

Evolution comparée des effectifs inscrits en CFA * (LR/France métr. – indice base 100 en 2007)



Source : Rectorat – SIFA –MEN-MESR (données au 31/12) - Traitement Atout Métiers LR

*Ensemble des jeunes en apprentissage et en préapprentissage (CLIPA, CPA, DIMA) inscrits dans les CFA et sections d'apprentissage tous ministères de tutelle confondus (hors écoles régionales de l'apprentissage).

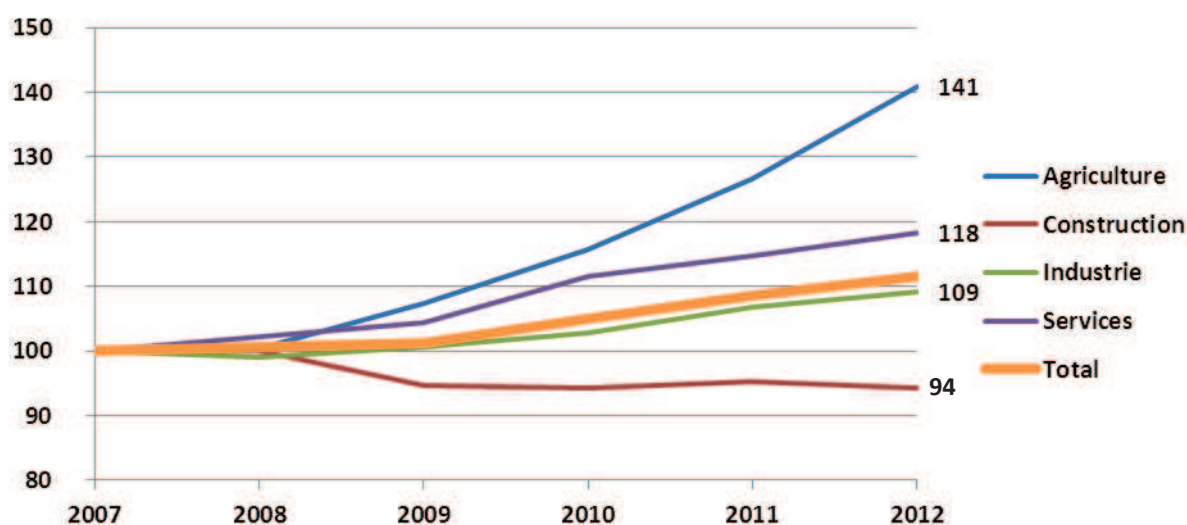
Des effectifs en hausse dans tous les secteurs à l'exception du BTP, de la mécanique, électricité-électronique

Entre 2007 et 2012, les effectifs apprentis sont en hausse dans pratiquement l'ensemble des domaines de métiers, à l'exception notable du BTP (génie civil, construction, bois) et des

16 Ministère Education Nationale – DEPP, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, éditions 2008 à 2013

domaines formant aux métiers de la mécanique, électricité et électronique, secteurs plus particulièrement affectés par les effets de la crise.

Evolution des effectifs en CFA* par secteurs (LR – indice base 100 en 2007)



Source : Rectorat – SIFA (données au 31/12) – Traitement Atout Métiers LR

*Ensemble des jeunes en apprentissage et en préapprentissage (CLIPA, CPA, DIMA) inscrits dans les CFA et sections d'apprentissage tous ministères de tutelle confondus (hors écoles régionales de l'apprentissage).

Evolution des effectifs apprentis par domaines de spécialités

Domaines de spécialités (NSF)	Femmes 2007	Hommes 2007	Effectif total 2007	Femmes 2012	Hommes 2012	Effectif total 2012	var. eff total
AGRICULT. PECHÉ FORET ET ESPACES VERTS	114	774	888	180	1072	1252	41%
COMMUNICATION ET INFORMATION	74	193	267	83	305	388	45%
ECHANGES ET GESTION	1350	1009	2359	1724	1413	3137	33%
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	75	2955	3030	102	2755	2857	-6%
MATERIAUX SOUPLES	4	7	11	11	6	17	55%
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE	39	2696	2735	47	2455	2502	-9%
SERVICES A LA COLLECTIVITE	28	77	105	26	94	120	14%
SERVICES AUX PERSONNES	2054	776	2830	2115	758	2873	2%
SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION	13	126	139	20	239	259	86%
TRANSFORMATIONS	273	1895	2168	451	2289	2740	26%
Autres domaines disciplinaires	6	5	11	56	32	88	700%
Total général	4030	10513	14543	4815	11418	16233	12%

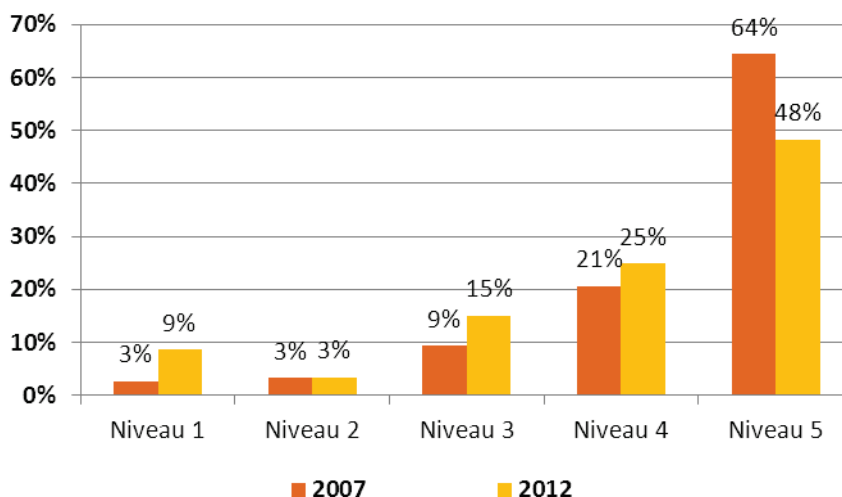
Source : Rectorat – SIFA – Effectifs au 31/12, hors parcours de préparation à l'apprentissage (CLIPA, CPA, DIMA) – Traitement Atout Métiers LR

Les formations par voie d'apprentissage aux métiers des services aux personnes (hébergement restauration, coiffure...) connaissent une relative stagnation de leurs effectifs sur cette période.

Moins d'un apprenti sur deux suit une formation de niveau V

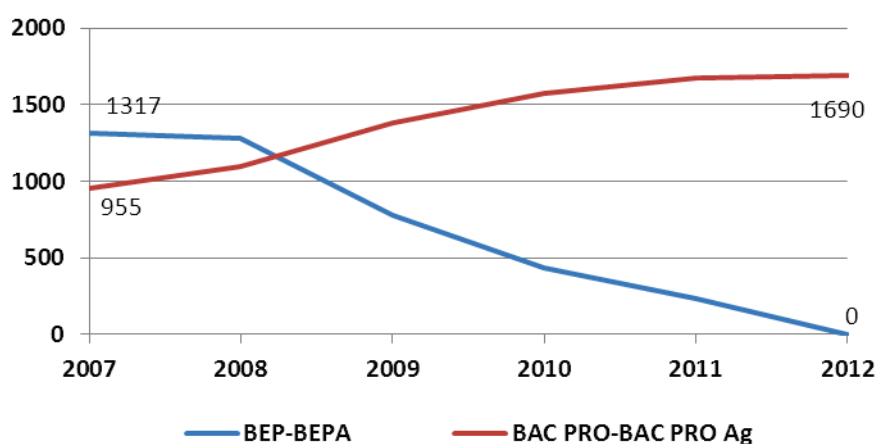
Si les formations de niveau V restent largement prédominantes dans le dispositif, leur poids relatif a néanmoins considérablement diminué. De 64% des effectifs apprentis en 2007, la part des niveaux 5 tombe à 48% en 2012, du fait notamment de la réforme de 2009 qui supprime le BEP et instaure le BAC pro en 3 ans. L'année 2012 marque la fin effective des formations BEP - BEPA dans le dispositif de l'apprentissage.

Evolution des effectifs apprentis par niveaux (LR 2007-2012)



Source : Rectorat – SIFA – données au 31/12 - Traitement Atout Métiers LR

Evolution comparée des effectifs en BEP – BEPA (niveau 5) et Bac Pro – Bac Pro ag (niveau 4)



Source : Rectorat – SIFA – données au 31/12 - Traitement Atout Métiers LR

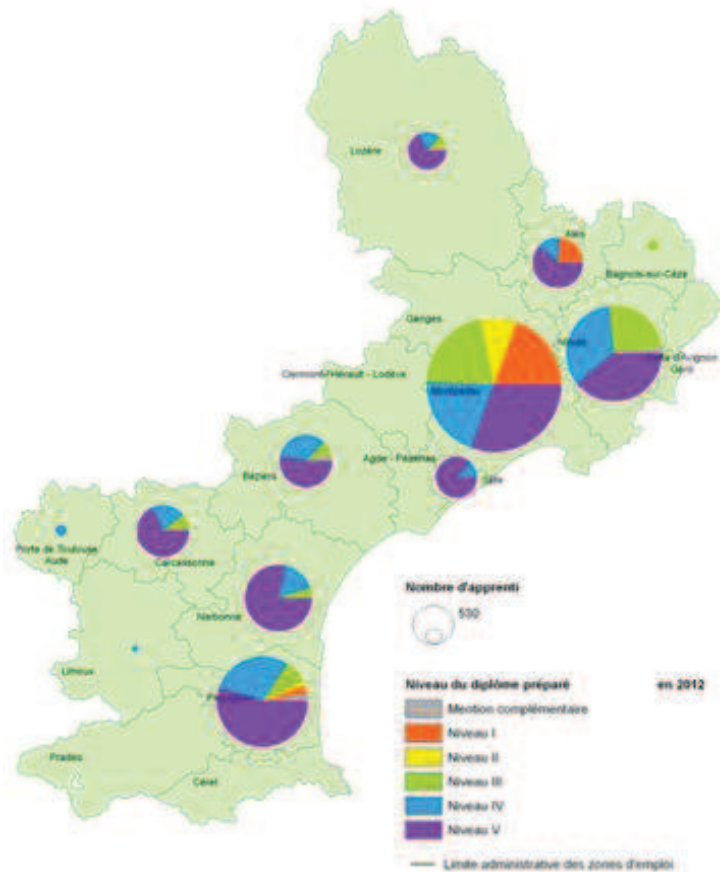
Un développement de l'apprentissage porté, plus qu'ailleurs, par un contexte régional plutôt favorable

Si l'apprentissage a globalement partout progressé en France au cours de la dernière décennie, son développement en Languedoc-Roussillon apparaît particulièrement dynamique. La progression rapide des effectifs peut s'expliquer par un effet de rattrapage dans une région où l'apprentissage n'était pas fortement implanté. Elle tient également à un effet structurel, commun à l'ensemble des territoires, lié au développement tendanciel de l'apprentissage au niveau national. Dans le cas du Languedoc-Roussillon, comme le montre une étude récente du Céreq, la progression de l'apprentissage résulte également, et ceci relativement plus qu'ailleurs en France, de dynamiques propres à la région liées au contexte local (engagement des pouvoirs publics, synergie des acteurs, implication des familles et des jeunes...)¹⁷.

Le dispositif de l'apprentissage maille aujourd'hui l'ensemble du territoire régional avec une offre de formation répartie au plus près des besoins des locaux, que ce soit en termes de niveaux de formation ou de spécialités de métiers (cf. cartes ci-dessous).

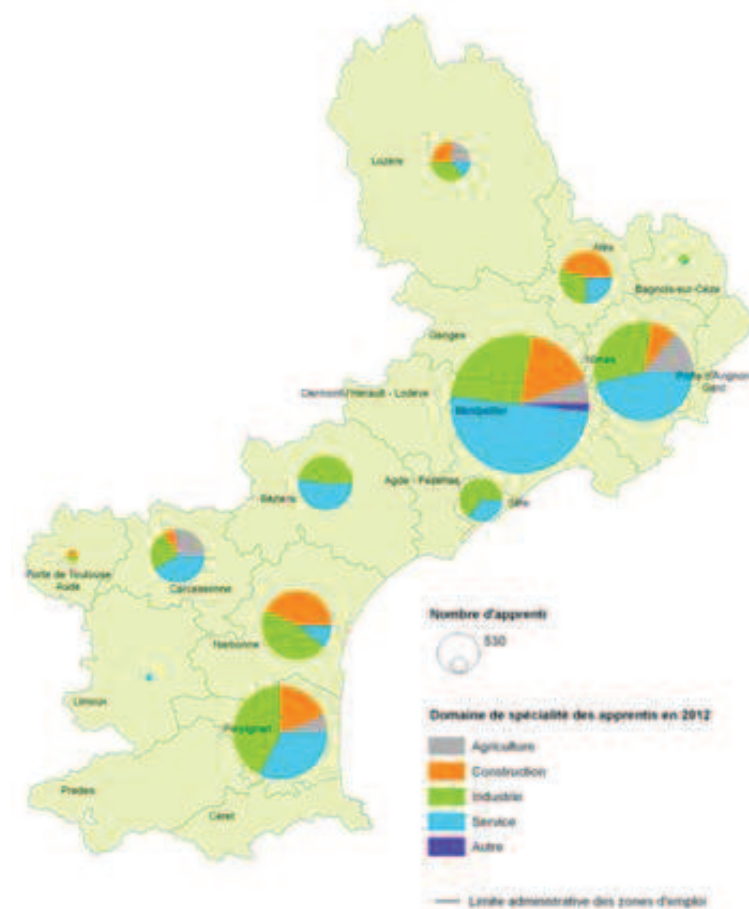
¹⁷ Source : Céreq, « Evolution de l'apprentissage : entre mutations structurelles et effets régionaux », Bref, n°314, septembre 2013. Cette étude qui s'appuie sur la méthode de l'analyse « structurelle-résiduelle » indique une progression de 20% des effectifs apprentis entre 1997 et 2008. Dans ces 20%, environ 9% relèvent de l'évolution structurelle, l'écart positif 11% est attribué au contexte régional (la composante résiduelle).

Répartition territoriale des apprentis par niveau du diplôme préparé (LR 2012)



Source : Rectorat - SIFA

Répartition territoriale des apprentis par grands domaines de formation (LR 2012)

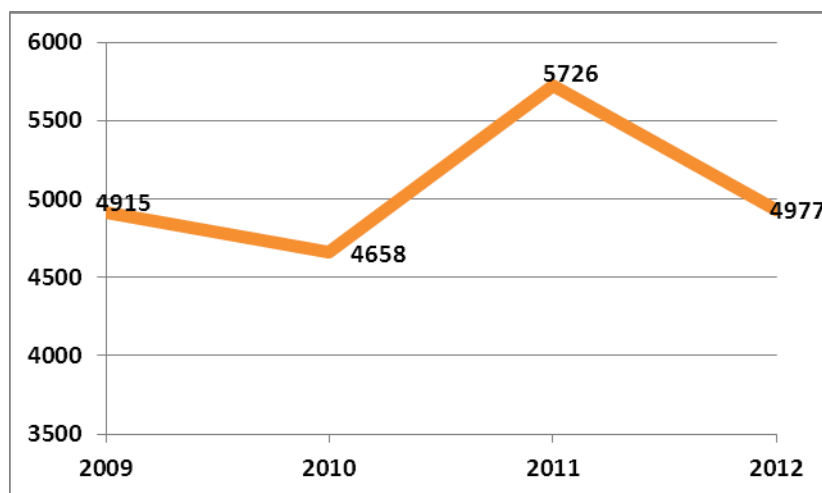


Source : Rectorat - SIFA

1.2 Les « contrats de professionnalisation » : un dispositif qualifiant, fortement tourné vers le secteur tertiaire

En 2012, près de 5 000 nouveaux contrats de professionnalisation ont été signés en Languedoc-Roussillon, ce qui représente 3% de l'ensemble des contrats enregistrés au niveau national.

Evolution du nombre d'entrées en contrats de professionnalisation (Languedoc-Roussillon)



Source : Direccte LR – Base Extrapro -Traitement Atout Métiers LR

Un dispositif sensible aux variations de conjoncture économique

Ce volume accuse cependant une importante baisse de - 14% par rapport à 2011. Cette diminution qui fait suite à une forte augmentation constatée l'année précédente (+23% entre 2010 et 2011). La hausse du nombre de contrats entre 2010 et 2011, tient en grande partie au secteur tertiaire ainsi qu'à celui de l'industrie, deux secteurs qui affichaient respectivement une croissance de 28% et de 21% de leurs effectifs en contrats de professionnalisation. A l'inverse, le secteur de la construction, durement affecté par la crise, a réduit son recours au dispositif (-7 % entre 2010 et 2011)¹⁸.

En 2012, 155 780 nouvelles embauches en contrat de professionnalisation ont été comptabilisées au niveau national, soit 9,6% de contrats en moins par rapport à 2011, ce qui confirme la baisse observée en région¹⁹. Selon les données disponibles au niveau national et

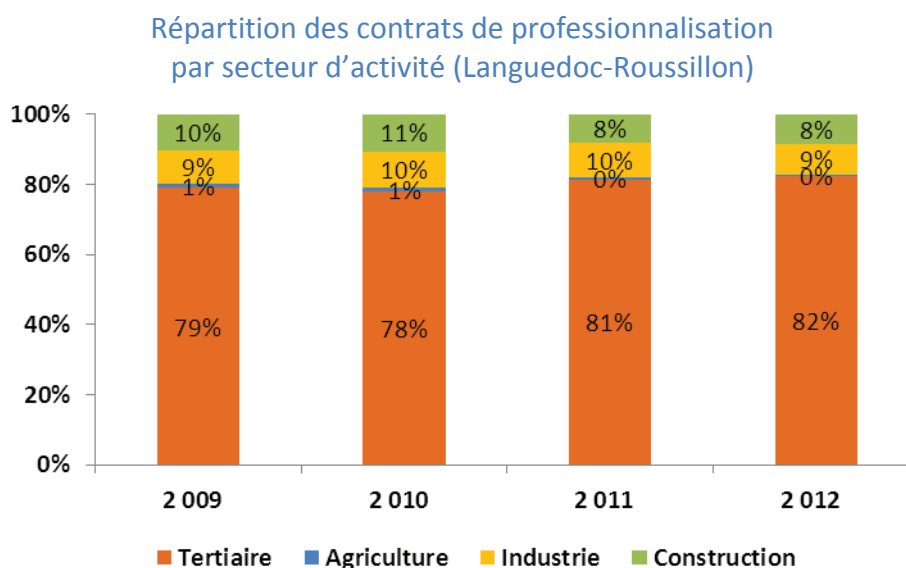
¹⁸ Le manque de données affinées par secteur d'activité ou par public pour l'année 2012 ne permet pas à ce stade d'analyser plus précisément le retournement de la courbe observé en 2012.

¹⁹ DARES, « Le contrat de professionnalisation en 2012. Des embauches en baisse et des contrats plus courts », DARES Analyses n°075, décembre 2013. [Télécharger le document](#)

recoupées par le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP), près de 168 890 contrats de professionnalisation avaient été signés en France en 2011, avec une hausse de 12,5% par rapport à 2010²⁰. Cette estimation est corroborée par la DARES qui comptabilisait 172 350 nouveaux contrats en 2011 avec une augmentation de 12,7% en un an.

Le secteur tertiaire largement représenté avec 80% des contrats

Le secteur tertiaire, largement représenté, concentre à lui tout seul plus de 80% des contrats de professionnalisation. L'industrie emploie, dans une proportion plus ou moins stable sur les trois dernières années observées, un salarié en contrat de professionnalisation sur dix. La participation du secteur de la construction au dispositif des contrats de professionnalisation se restreint sous l'effet de la conjoncture défavorable que traversent les entreprises du secteur. Peu utilisateur du dispositif, le secteur agricole compte moins de 1% des contrats de professionnalisation enregistrés en 2012.



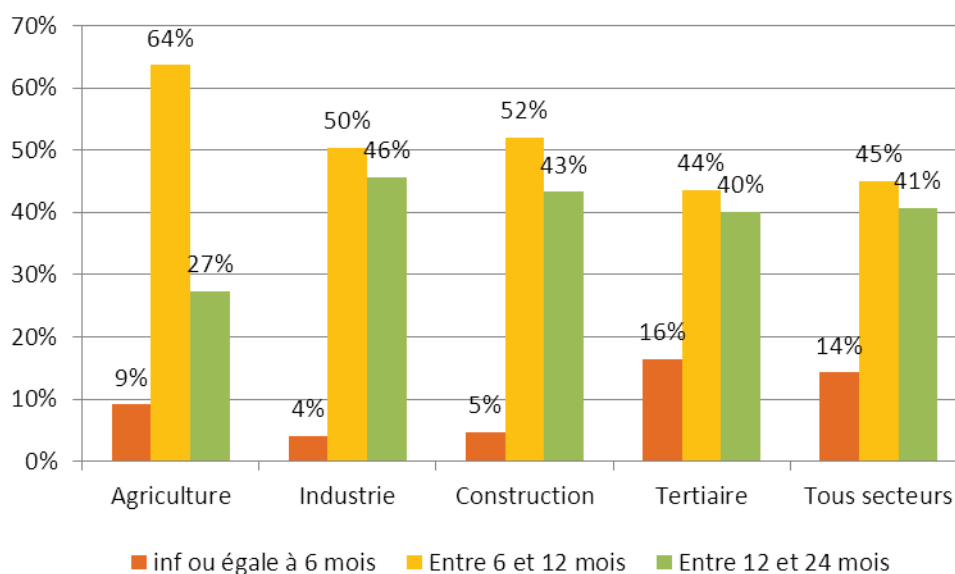
Source : Direccte LR – Base Extrapro -Traitement Atout Métiers LR

Des contrats courts plus nombreux dans le secteur tertiaire

Plus de la moitié des contrats de professionnalisation (59%) signés en 2012 n'excèdent pas 12 mois. La proportion de contrats d'une durée supérieure à un an reste toutefois importante, particulièrement dans l'industrie où plus d'un contrat sur deux (54%) s'étale entre 12 et 24 mois. Les contrats courts sont relativement plus présents dans le secteur tertiaire, 16% des contrats ont une durée inférieure ou égale à 6 mois.

²⁰ Source : FPSPP, *Indicateurs régionaux de la formation-Année 2011, Languedoc-Roussillon*, rapport du cabinet Ambroise Bouteille et associés, mars 2013.

Durée des contrats de professionnalisation par secteur d'activité (LR 2012)



Source : Direccte LR – Base Extrapro -Traitement Atout Métiers LR

Des contrats en alternance qualifiants et visant majoritairement des diplômés

Une grande majorité des contrats de professionnalisation vise à préparer des diplômes d'Etat de l'enseignement technologique ou professionnel (CAP, bac pro, bac technologique, BTS, Licence, Master) ou autres titres et diplômes homologués. Les certifications et qualifications de branches (CQP, autres qualifications) concernent environ 34% des contrats de professionnalisation en 2012, soit une part relativement constante sur les dernières années observées.

Contrats de professionnalisation par type de qualification (LR)

Type de qualification préparée	2009	2010	2011	2012
Certification enregistrée au RNCP autre qu'un CQP (diplôme d'État de l'enseignement technologique et professionnel, diplôme ou titre homologué)	65%	66%	65%	63%
Certificat de qualification professionnelle (CQP)	13%	15%	16%	20%
Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale	21%	19%	19%	17%
Nb Contrat	100%	100%	100%	100%

Source : Direccte LR – Base Extrapro -Traitement Atout Métiers LR

Les types qualifications préparées en contrat de professionnalisation varient cependant assez sensiblement selon les secteurs d'activités. Le secteur des services, qui comprend notamment l'hébergement et la restauration, a davantage recours aux titres et certifications de branches (CQP), à l'inverse l'industrie ou la construction s'appuient davantage sur la

palette de diplômes de l'enseignement technologique et professionnel (CAP, Bac, BTS...) ou diplômes homologués pour porter leurs contrats de professionnalisation.

Type de qualifications par secteur d'activités – LR 2012

Type de qualification préparée	Agriculture	Industrie	Construction	Services	Tous secteurs
Certification enregistrée au RNCP autre qu'un CQP (diplôme d'État de l'enseignement technologique et professionnel, diplôme ou titre homologué)	45%	87%	79%	59%	63%
Certificat de qualification professionnelle (CQP)	0%	7%	5%	23%	20%
Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale	55%	6%	16%	18%	17%
Total contrat	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Direccte LR – Base Extrapro -Traitement Atout Métiers LR

2 CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES DES PUBLICS EN ALTERNANCE

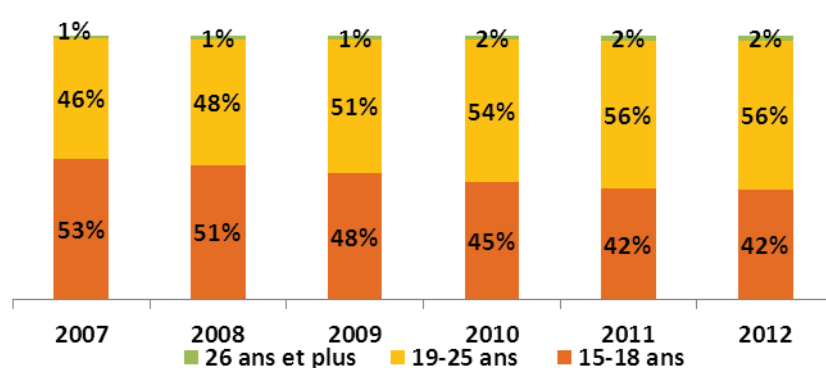
L'observation des données sur les caractéristiques individuelles permet de mieux connaître les publics engagés dans la voie de la formation par alternance. Une première approche est réalisée ici à partir de l'évolution de la structure par âge et par sexe des alternants, croisée avec les filières de formation/métiers dans lesquelles ils sont engagés.

2.1 Un âge moyen des apprentis qui s'élève progressivement

Au regard d'une évolution observée sur les cinq dernières années, la structure par âge des apprentis connaît une transformation remarquable : les apprentis les plus jeunes (15 à 18 ans), encore majoritaire en 2007 (53% des effectifs) connaissent une diminution progressive de leur part relative dans le dispositif. En 2012 les apprentis de cette tranche d'âge ne représentent plus que 42% de l'effectif total, soit 11 points de moins qu'en 2007. L'augmentation corrélative et continue de la proportion d'apprentis de plus de 18 ans (58% des effectifs en 2012) a de fait pour conséquence une élévation de l'âge moyen d'entrée dans le dispositif (selon nos estimations : 19 ans en 2012 contre 18,5 en 2008)²¹.

La baisse de la part relative des jeunes apprentis de 15 à 18 ans est observée sur toutes les spécialités de métiers, elle est particulièrement importante dans les filières de formation Génie civil construction (-12 points), Mécanique électricité électronique (- 12 points), Echanges et gestion (-11 points), Agriculture (-8%). La filière Informatique ne compte plus que 4% de jeunes apprentis de moins de 18 ans en 2012, contre 25% en 2007 (soit une diminution de 21 points).

Répartition des apprentis par tranches d'âge



Source : Rectorat – SIFA – Traitement Atout Métiers LR

²¹ L'augmentation de l'âge moyen des apprentis est observée également au niveau national. En 2011, les nouveaux apprentis ont en moyenne 18,5 ans, soit 1 mois de plus qu'un an auparavant et 5 mois de plus que trois ans auparavant. Cf. DARES – Analyses « L'apprentissage en 2011 », n° 080, novembre 2012.

2.2 Les filles dans l'apprentissage : seul un tiers des contrats signés mais des filières fortement féminisées

Globalement, avec plus de 4 800 filles sur plus de 16 230 apprentis recensés fin 2012, le taux de féminisation de l'apprentissage se stabilise autour de 30%. Ce taux est en légère hausse par rapport à celui observé en 2007 (+2%). En volume, les effectifs féminins ont néanmoins connu une augmentation significative entre 2007 et 2012 (+19%).

Evolution annuelle du nombre d'apprentis par sexe – LR 2007-2012

Années	Femmes	Hommes	Effectif total	% Femmes
2007	4 030	10 513	14 543	28%
2008	4 102	10 518	14 620	28%
2009	4 128	10 594	14 722	28%
2010	4 424	10 859	15 283	29%
2011	4 659	11 149	15 808	29%
2012	4 815	11 418	16 233	30%

Source : Rectorat – SIFA – effectifs au 31/12, hors parcours de préparation à l'apprentissage (CLIPA, DIMA) - Traitement Atout Métiers LR

Part des effectifs apprentis féminins par spécialité de formation – LR

Domaines de spécialités (NSF)	Effectif 2012	Taux de féminisation 2012	var. 2007 – 2012
SERVICES AUX PERSONNES	2873	74%	1%
MATERIAUX SOUPLES	17	65%	28%
Formations générales et autres domaines disciplinaires (maths, droit, économie)	88	64%	9%
ECHANGES ET GESTION	3137	55%	-2%
SERVICES A LA COLLECTIVITE	120	22%	-5%
COMMUNICATION ET INFORMATION	388	21%	-6%
TRANSFORMATIONS	2740	16%	4%
AGRICULT. PECHE FORET ET ESPACES VERTS	1252	14%	2%
SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION	259	8%	-2%
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	2857	4%	1%
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE	2502	2%	0,50%
<i>Effectif total</i>	<i>16233</i>	<i>30%</i>	<i>2%</i>

Source : Rectorat - SIFA - Traitement Atout Métiers LR

Ce taux de féminisation de l'apprentissage en région, proche du taux moyen national (32%)²², masque une grande disparité de cas de figure selon les spécialités de métiers préparées. Les formations préparant aux métiers des services aux personnes (santé, social, accueil, hôtellerie, tourisme, coiffure esthétique...) sont ainsi très féminisées (3 apprentis sur

²² MEN-DEPP – Repères et références statistiques – édition 2013

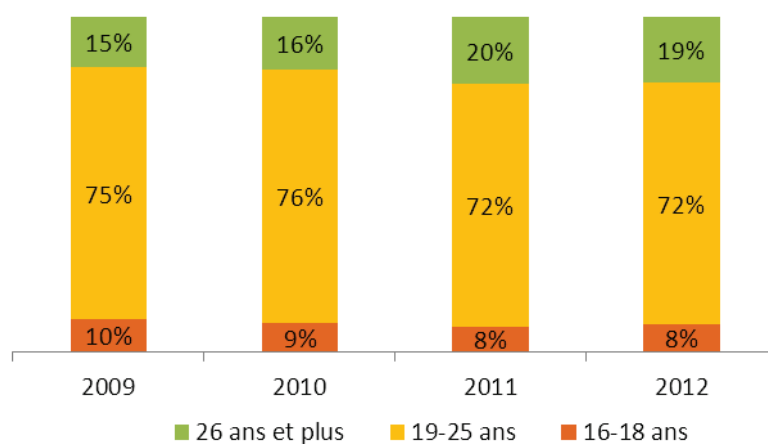
4), tout comme les spécialités des échanges et gestion (commerce, comptabilité, finance banque assurance) qui comptent 55% de filles.

A l'inverse, les formations aux métiers de l'industrie, y compris l'agro-alimentaire (20% de filles), ou de l'informatique (6%) restent largement peu féminisées. Les effectifs apprentis dans les formations aux métiers de la construction, de la mécanique et de l'électronique, sont quasi exclusivement masculins (cf. Volume 2 – Annexe 2 Appendices Statistiques - Tableau 1).

2.3 Les jeunes de moins de 26 ans, principaux bénéficiaires de contrats de professionnalisation

En Languedoc-Roussillon, comme au niveau national, les bénéficiaires des contrats de professionnalisation sont en grande majorité les jeunes de moins de 26 ans (8 bénéficiaires sur 10 en région comme en France²³). Plus précisément, les jeunes âgés de 19 à 25 ans représentent 72% de l'ensemble des bénéficiaires en 2012. En progression du fait de l'ouverture du dispositif à un plus grand nombre de bénéficiaires depuis l'ANI de novembre 2009²⁴, les contrats de professionnalisation accordés aux adultes de 26 ans et plus atteignent près de 20% en 2012 (+5 points en trois ans).

Age des bénéficiaires des contrats de professionnalisation en LR
(âge à la signature du contrat)



Source : Direccte LR – Base Extrapro – Traitement Atout Métiers LR

²³ Dares –Analyses, n°021, mars 2012.

²⁴ Au-delà des demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, l'ANI de 2009 étend l'ouverture du contrat de professionnalisation aux bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active), de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique), de l'AHH ((Allocation aux adultes handicapés) ou aux personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion.

2.4 Les contrats de professionnalisation : une voie d'accès à l'alternance dans les métiers de l'industrie plus ouverte pour les femmes

Pris dans leur globalité, les contrats de professionnalisation se répartissent de manière égale entre les hommes et les femmes. Là aussi, des disparités selon les spécialités de formation sont à souligner : comme pour les formations par apprentissage, les spécialités des services aux personnes sont en grande partie plus féminisées (68% des effectifs), de même que les spécialités de la gestion, des échanges (57%) ou de la communication (58%).

Part des femmes en contrat de professionnalisation par spécialités de formation (LR 2012)

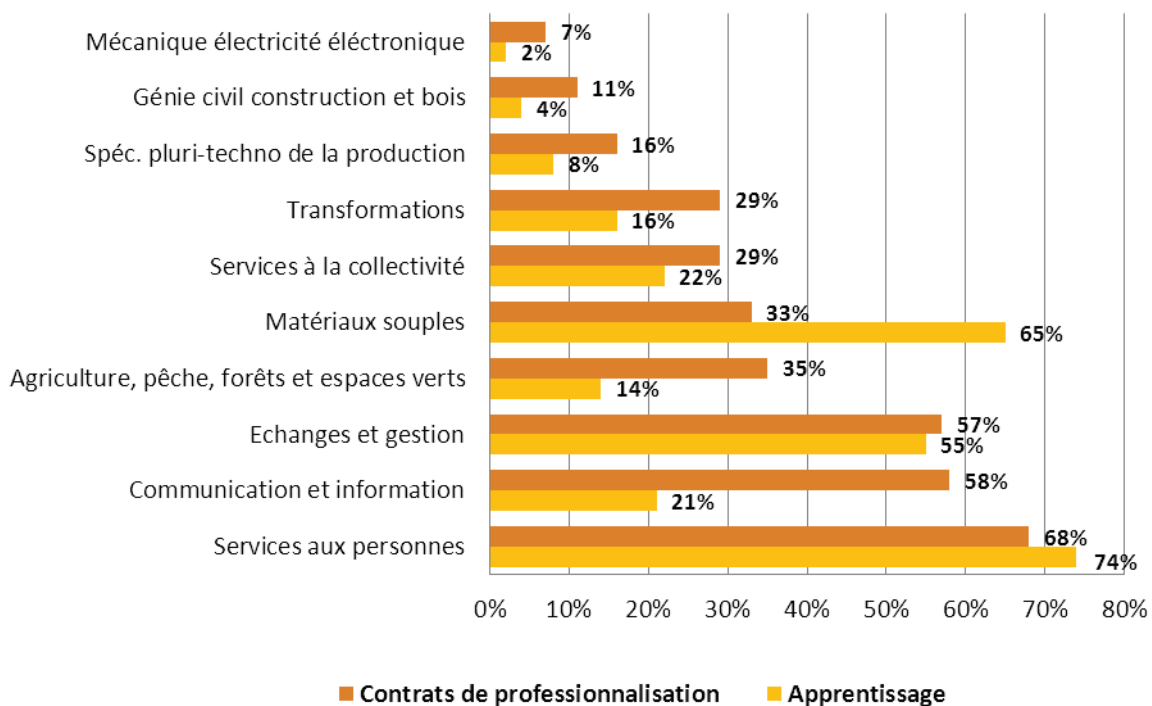
Spécialités de formation (NSF)	hommes	femmes	Effectif total 2012	Taux de féminisation 2012 (%)
SERVICES AUX PERSONNES	287	623	910	68
COMMUNICATION ET INFORMATION	122	167	289	58
ECHANGES ET GESTION	1144	1544	2688	57
AGRICULT. PECHE FORET ET ESPACES VERTS	20	11	31	35
MATERIAUX SOUPLES	6	3	9	33
TRANSFORMATIONS	251	102	353	29
SERVICES A LA COLLECTIVITE	88	35	123	29
SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION	42	8	50	16
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	232	28	260	11
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE	167	13	180	7
SPECIALITES PLURIVALENTES DES SERVICES	2		2	0
ND	22	4	26	15
<i>Formations générales et autres domaines disciplinaires (mathématiques, droit, économie...)</i>	11	45	56	80
Effectif total	2394	2584	4977	52

Source : Direccte LR – Base Extrapro 2012 - Traitement Atout Métiers LR

Comparé à l'apprentissage, le dispositif « contrat de professionnalisation » offre relativement plus d'opportunités pour les bénéficiaires femmes de se former aux métiers de l'industrie. Les spécialités des procédés et des commandes industrielles comptent 16% d'effectifs féminins en contrat de professionnalisation contre 8% par la voie de l'apprentissage.

Cette caractéristique est aussi marquée dans les formations aux métiers de la transformation industrielle (agro-alimentaire, transformation chimique et industrie pharmaceutique) qui comptent près d'un tiers d'effectifs féminins, ainsi que dans les spécialités du génie civil et de la construction (cf. Annexe 2 : Appendices Statistiques - Tableau 2 pour les données détaillées par spécialité de formation).

Taux de féminisation des spécialités de formation par la voie de l'alternance (LR 2012)



Sources : Rectorat – SIFA ; Direccte LR - Base Extrapro 2012 - Traitement Atout Métiers LR

3 QUELS PARCOURS INDIVIDUELS AVANT L'ENTREE EN ALTERNANCE

L'exploitation des données historiques individuelles permet de retracer sur une période de quatre ans (2008-2012) l'évolution des parcours des candidats à l'alternance et d'esquisser des profils type. Les données exploitées ici sont principalement celles relatives au dernier diplôme obtenu et la dernière situation précédant l'entrée en alternance.

3.1 Dans l'apprentissage, les publics type évoluent : moins de jeunes sortis du collège, davantage de demandeurs d'emploi et plus de jeunes issus du supérieur

A leur entrée en apprentissage, près de 7 apprentis sur 10 sont issus du système éducatif (collège, lycée, enseignement supérieur, enseignement spécialisé adapté IMP ou IME). Seuls 7% étaient déjà en emploi, en stage ou en recherche d'emploi avant d'entamer un parcours de formation en apprentissage.

Effectifs totaux * selon la dernière situation avant l'entrée en apprentissage (Languedoc-Roussillon 2008-2012)

Situation avant la 1ère entrée en apprentissage	Effectif 2008*	poids relatif en %	Effectif 2012*	poids relatif en %	écart poids relatif 2008 – 2012 (points de %)	TCAM** 2008-2012
Scolarité type collège (y. c. SEGPA, CPA, CLIPA, MFR,...)	4 980	34,9%	4 405	27,7%	-7,2	-3%
Second cycle général et technologique	2 711	19%	2 716	17,1%	-1,9	0%
Second cycle professionnel (lycée professionnel, MFR, ...)	1 738	12,2%	1 690	10,6%	-1,6	-1%
Enseignement supérieur (y. c. CPGE)	1 002	7%	1 719	10,8%	3,8	14%
Autres instituts médico-éducatifs et pédagogiques (IME, IMP)	115	0,80%	145	0,9%	0,1	6%
Total scolaires ou étudiants	10 546	73,8%	10 675	67,2%	-6,6	0%
Demandeur d'emploi, chômage	202	1,4%	521	3,3%	1,9	27%
En emploi	284	2%	397	2,5%	0,5	9%
Contrat de professionnalisation	77	0,5%	75	0,5%	0,0	-1%
Stagiaire	63	0,4%	123	0,8%	0,4	18%
Total actifs	626	4,4%	1 116	7,0%	2,6	16%
Autre situation	1 700	11,9%	2 494	15,7%	3,8	10%
Nd	1 415	9,9%	1 611	10,1%	0,2	3%
Total général	14 287	100%	15 896	100%	0,0	3%

Source : Rectorat – SIFA, effectifs apprentis au 31/12.- Traitement Atout Métiers LR

*Effectifs hors CFA des Compagnons du devoir (à titre informatif 337 apprentis Compagnons du devoir en 2012, 333 en 2008 non ventilables)

**TCAM = Taux de croissance annuel moyen

L'analyse des situations des apprentis avant leur première entrée en apprentissage entre 2008 et 2012 permet de révéler un double mouvement. D'une part, on constate une diminution assez sensible de la proportion de jeunes qui entrent en apprentissage directement à l'issue du collège. Ce profil de public représentait 35% de l'ensemble des apprentis en 2008 et plus que 28% en 2012, soit une baisse de 7 points sur 4 ans. En termes d'effectif, le nombre des jeunes issus des collèges *parmi l'ensemble des apprentis* diminue à un rythme moyen de -3% par an.

Cette tendance est corroborée si l'on porte l'analyse sur les *flux de nouveaux entrants* en apprentissage (-3% par an en moyenne également), le résultat dégagé au niveau régional est conforme au niveau national (cf. tableau ci-dessous).

Situation des nouveaux apprentis avant l'entrée en CFA (LR – France 2008-2012)

	LR			France		
	% nouvelles entrées		TCAM*	% nouvelles entrées		TCAM*
	2008	2012	2008-2012	2008	2012	2008-2012
<i>Scolarité type collège (y.c SEGPA, CPA, CLIPA, MFR...)</i>	27%	23%	-3%	28%	26%	-3%
<i>Scolarité type lycée (lycée pro., second cycle général et techno., MFR)</i>	53%	50%	-1%	47%	42%	-4%
<i>Enseignement supérieur</i>	8%	14%	15%	11%	15%	7%
<i>Total actifs</i>	4%	5%	7%	4%	6%	6%
<i>Non déterminé</i>	8%	8%		10%	12%	
Total général	100%	100%	1%	100%	100%	-1%

Source : Ministère Education Nationale/DEPP – Base centrale de pilotage - Traitement Atout Métiers LR

Parallèlement, le recours à l'apprentissage chez les publics qui ont déjà fréquenté les bancs de l'université ou des institutions d'enseignement supérieur tend à se développer de manière marquée : le poids relatif de ce type de public parmi l'ensemble des apprentis est passé de 7% en 2008, à près de 11% 4 ans plus tard. Le nombre d'apprentis présentant ce type de profil a quasiment doublé sur cette période (1 002 en 2008, 1 719 en 2012), à un rythme soutenu de 14% par an en moyenne (3% par an pour l'ensemble de l'apprentissage en région). Ces observations sont à rapprocher du constat d'élévation de l'âge moyen des apprentis formulé précédemment.

Ce résultat est corroboré, de la même manière, par les données concernant les flux de nouveaux entrants, en région comme au niveau national. Néanmoins, sur la période observée (2008-2012), cette poussée des nouveaux apprentis provenant de l'enseignement supérieur est nettement plus importante en Languedoc-Roussillon (+15% par an) qu'au niveau national (+7% par an).

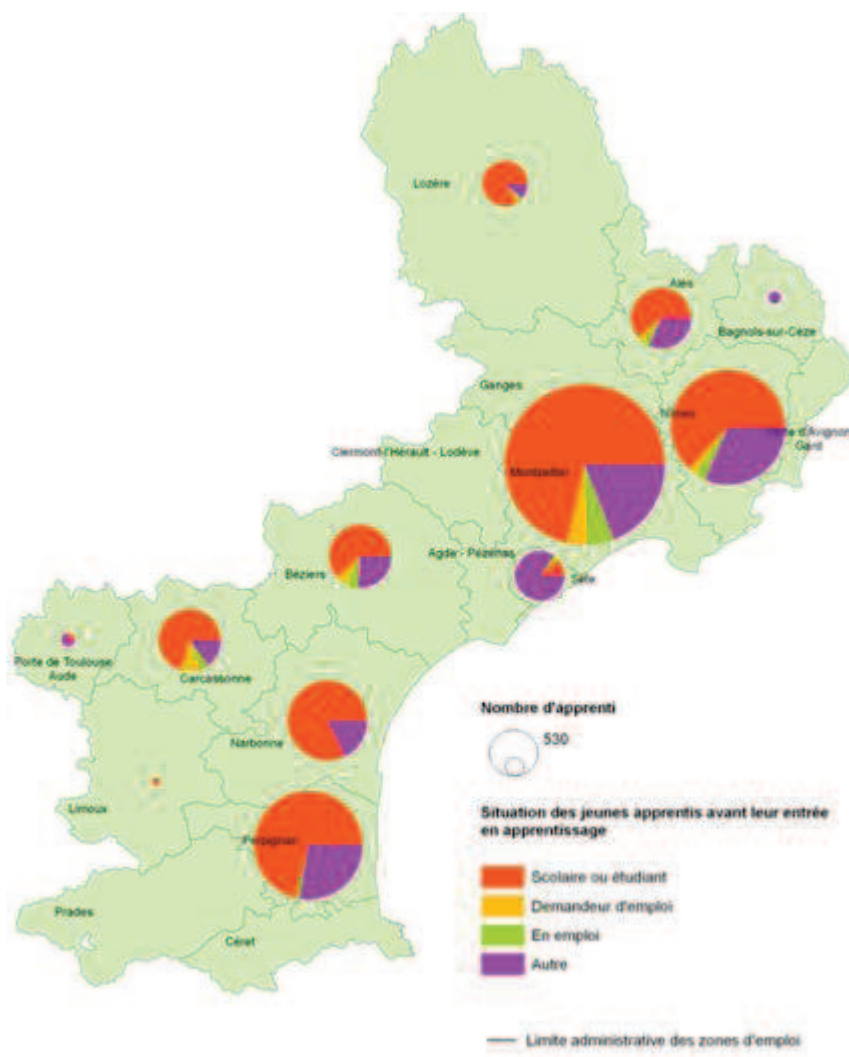
Par ailleurs, la proportion de jeunes issus de la voie professionnelle scolaire (lycée professionnels, lycées des métiers...) et de l'enseignement secondaire général et technologique tend globalement à stagner voire à diminuer légèrement en région (-1% par an en moyenne entre 2008 et 2012). Sur la même période, la part des nouveaux apprentis issus de l'enseignement secondaire diminue également dans l'ensemble de la France, à un rythme qui est toutefois plus marquée qu'en région (-4% par an en moyenne).

Projetés sur les possibilités de développement des passages entre la voie scolaire et l'apprentissage, ces résultats indiquent un effet de seuil vraisemblablement atteint. Ils tendent également à accréditer l'hypothèse du développement d'un vivier de recrutement d'apprentis dans l'enseignement supérieur, soit en reprise d'étude, et plus vraisemblablement en poursuite d'étude, par la voie de l'apprentissage.

Parmi les jeunes « actifs » avant leur première entrée en apprentissage, les demandeurs d'emploi et les chômeurs ont vu leurs effectifs augmenter considérablement en 4 ans. Leur nombre s'accroît de 202 en 2008 à 521 en 2012, soit à un rythme de +27% par an en moyenne. Il en est de même pour les jeunes ayant déjà une expérience en emploi (+9% en moyenne chaque année).

Cette évolution tend à indiquer que le retour à la formation par la voie de l'apprentissage peut apparaître comme une solution d'insertion, voire de réinsertion dans l'emploi, pour les jeunes déjà inscrits dans la vie active. Aussi, l'ouverture élargie du dispositif de l'apprentissage à ce profil de public peut représenter un levier possible de son développement.

Situation des apprentis avant leur entrée en apprentissage (Languedoc-Roussillon)



Source : Rectorat – SIFA – 2012 - Traitement Atout Métiers LR

3.2 Quel niveau de formation avant l'entrée en apprentissage : le bac désormais un niveau charnière ?

En Languedoc-Roussillon, comme il a été rappelé plus haut, environ de 10 000 nouveaux contrats d'apprentissage sont signés chaque année²⁵. Les jeunes sans formation qualifiante, constituent encore la source principale des nouvelles entrées en apprentissage. Ils

²⁵ Un changement de source est ici opéré afin de pouvoir isoler les flux annuels de nouveaux contrats signés en région. La source ICF (Région LR), alimentée en continue, permet en effet de comptabiliser les flux de contrats signés dans les entreprises régionales, alors que la source SIFA (Rectorat) fournit le stock des effectifs inscrits dans les CFA du Languedoc-Roussillon tels qu'arrêtés au 31/12 de chaque année.

représentent 45% des entrants en 2012. Leur part respective tend néanmoins à diminuer (-9 points entre 2007 et 2012) au profit des celle des nouveaux apprentis disposant déjà, au minimum, d'un diplôme de niveau 4 et plus. Les entrées en apprentissage avec un diplôme de type bac (niveau 4) ont particulièrement augmenté, passant de 13% en 2007 à 21% en 2012.

Répartition des nouveaux apprentis selon le dernier diplôme obtenu (Languedoc-Roussillon)

Année	Effectif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	sans formation qualifiante
2007	10 165	0%	2%	4%	13%	26%	54%
2008	10 165	0%	2%	4%	14%	28%	51%
2009	10 353	0%	3%	5%	15%	29%	48%
2010	10 500	0%	3%	5%	16%	28%	48%
2011	10 702	0%	3%	6%	19%	24%	48%
2012	10 261	0%	4%	6%	21%	24%	45%

Source : ICF – Région LR – Traitement Atout métiers LR

Ces évolutions indiquent que les recrutements en apprentissage, même s'ils offrent encore, en grande partie, des possibilités de poursuite d'études aux jeunes munis d'un premier niveau de formation, tendent à privilégier le niveau 4 comme niveau charnière d'entrée dans le dispositif.

L'ensemble de ces résultats observés localement au niveau du dispositif régional de l'apprentissage, et qui tendent à conforter l'hypothèse d'une élévation du niveau de formation des jeunes, est corroboré par les récentes tendances dégagées au niveau national²⁶.

3.3 Des contrats de professionnalisation qui bénéficient davantage aux chômeurs et inactifs qu'au niveau national.

En 2012, plus d'un tiers (34%) des bénéficiaires des contrats de professionnalisation en région étaient demandeurs d'emploi au moment de l'entrée dans le dispositif. 31% étaient en formation (scolaire, universitaire). 16% occupaient un emploi salarié (y compris contrats temporaires et contrats aidés) et 12% des bénéficiaires étaient déjà inscrits dans un dispositif d'alternance, essentiellement en apprentissage ou déjà en contrat de professionnalisation.

²⁶ DARES, « L'apprentissage en 2012. Quasi-stabilité des entrées, hausse de la part des contrats courts », DARES Analyses, n°042, Juin 2014 – [Télécharger le document](#)

Comparés au niveau national, les profils types des bénéficiaires des contrats de professionnalisation en région sont globalement équivalents au regard de leur situation avant contrat. On relève cependant une proportion plus élevée de chômeurs et d'inactifs parmi les nouveaux entrants en Languedoc-Roussillon qu'en moyenne nationale (40% en LR en 2012, 34% en France). La proportion de bénéficiaires inactifs ou demandeurs d'emploi est en hausse (36% en 2009, 40% en 2012). Cette évolution, qui peut indiquer une plus grande ouverture des contrats de professionnalisation aux publics éloignés de l'emploi en région, doit cependant être mise en perspective avec l'application des récentes mesures pour le développement de l'emploi par alternance (aides aux entreprises inscrites dans le Plan de mobilisation pour l'emploi de mars 2011, développement des contrats de professionnalisation pour les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus, loi du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels...).

Répartition des bénéficiaires de contrats de professionnalisation selon leur situation avant contrat (LR/France 2009- 2012)

Année	Nb de contrats LR	Inactivité	Chômage	Scolarité (élèves, étudiants)	Alternance (apprentissage et contrats de pro)	En emploi (y compris emplois aidés)
2009	4915	4%	32%	32%	15%	18%
2010	4658	4%	35%	32%	15%	14%
2011	5726	6%	35%	30%	13%	16%
2012	4977	6%	34%	31%	12%	16%

Année	Nb de contrats France*	Inactivité	Chômage	Scolarité (élèves, étudiants)	Alternance (apprentissage et contrats de pro)	En emploi (y.c emplois aidés)
2010	152920	4%	32%	31%	15%	18%
2011	172356	3%	32%	32%	14%	19%
2012	155782	4%	30%	32%	14%	21%

Source : DIRECCTE LR – DARES (BaseExtrapro) ; DARES <http://travail-emploi.gouv.fr/> Traitement Atout Métiers LR

*Les données concernant la France sont exprimées flux de nouveaux contrats débutés et non en flux des nouveaux contrats enregistrés, c'est à dire ayant fait l'objet d'une validation administrative. Néanmoins, dans la mesure où la très large majorité des contrats débutent la même année que celle où ils sont enregistrés (87 % en 2012), les statistiques annuelles d'embauches (de contrats débutés) sont globalement cohérentes avec les statistiques d'entrées (de contrats enregistrés).

3.4 Des entrants en contrats de professionnalisation plutôt moins qualifiés en région qu'au niveau national

Une autre perspective pour aborder les parcours des alternants avant leur entrée en apprentissage ou en contrat de professionnalisation est de regarder leur niveau de formation ou de qualification initial.

Globalement, au plan régional comme au plan national, les bénéficiaires de contrat de professionnalisation possèdent très majoritairement au minimum un diplôme de niveau 4 (bac et plus). En 2012, la part de nouveaux entrants disposant d'au moins le baccalauréat est de 64% Languedoc-Roussillon (72% en moyenne nationale). Comme pour l'apprentissage, le diplôme de niveau 4 tend à s'imposer comme un principal point d'entrée dans le dispositif des « contrats de professionnalisation ».

L'écart s'élargit cependant entre le niveau national et le niveau régional en ce qui concerne les diplômés de l'enseignement supérieur. En effet, même si leur progression semble se dessiner en région, les publics disposant d'un niveau 3 et plus (bac+2 et plus) sont relativement moins nombreux (27%) à solliciter le dispositif des contrats de professionnalisation qu'en moyenne nationale (33%).

Niveau de diplôme (dernier diplôme obtenu) à l'entrée en contrat de professionnalisation

Année	Nb contrats LR	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Sans formation qualifiante	Total
2009	4915	7%	15%	38%	23%	16%	100%
2010	4658	7%	17%	38%	21%	16%	100%
2011	5726	10%	17%	38%	19%	16%	100%
2012	4977	10%	17%	37%	20%	14%	100%

Année	Nb contrats France*	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Sans formation qualifiante	Total
2010	152920	12%	18%	37%	21%	13%	100%
2011	172356	13%	19%	37%	18%	12%	100%
2012	155782	15%	20%	37%	17%	11%	100%

Source : DIRECCTE LR – DARES (BaseExtrapro) ; DARES <http://travail-emploi.gouv.fr/> Traitement Atout Métiers LR

*idem tableau précédent

A l'autre bout de l'éventail des niveaux de formation, les entrants sans diplôme ou sans formation qualifiante sont relativement plus nombreux en région (16%) qu'en moyenne nationale (12%)²⁷.

²⁷ Sont ici regroupées dans la catégorie « Sans formations qualifiantes » les publics sans diplômes ou qui ne disposent que du brevet ou du certificat d'études générales

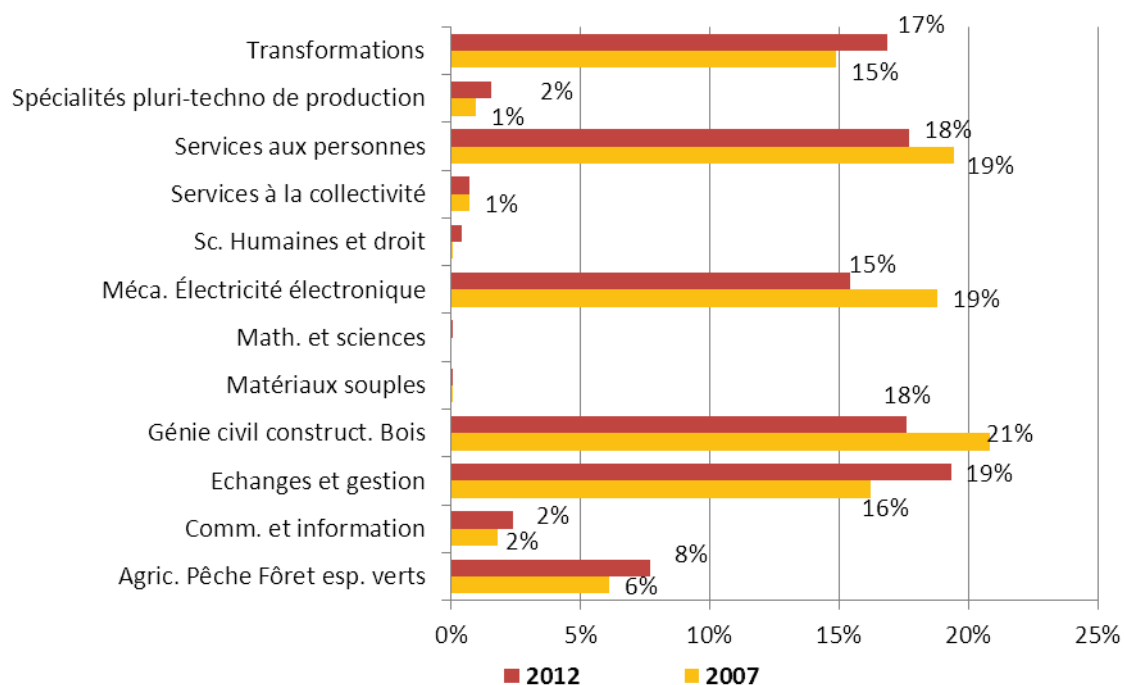
4 QUELS PARCOURS DES ALTERNANTS DANS LES FILIERES DE FORMATION ET LES NIVEAUX DE DIPLOMES PREPARES ?

L'observation des données de parcours des alternants au sein des dispositifs « apprentissage » et « contrat de professionnalisation », permet d'apporter des éclairages sur la structure de l'offre de formation et son évolution (évolution des spécialités métiers préparés, évolution de la structure par niveaux). Ces informations permettent également de mettre en évidence les résultats atteints. Sur ce dernier point, seul l'apprentissage est traité ici à travers notamment les données sur les taux de réussite aux diplômes et les taux de rupture de contrats. Des données similaires ne sont pas encore disponibles pour les « contrats de professionnalisation ».

4.1 Quelles évolutions des parcours d'apprentis dans les filières de formation ?

Une analyse comparée de la répartition des effectifs en apprentissage par grands domaines de spécialités en 2007 et 2012 permet d'isoler une modification sensible de la structure du dispositif par grandes filières de métiers.

Evolution de la structure de l'apprentissage par grands domaines de spécialités de formation (NSF) – Languedoc-Roussillon 2007 - 2012



Source : Rectorat – SIFA - Traitement Atout Métiers LR

Lecture : Dans les CFA du Languedoc-Roussillon, les spécialités de formation des spécialités de la « Transformations » regroupent 17% des effectifs apprentis en 2012, contre 15% en 2007.

Conséquence de la baisse des effectifs constatée entre 2007 et 2012 (-6%), les filières de formation dans les métiers de la construction ne représentent plus que 18% dans l'ensemble du dispositif contre 21% en 2007. Elles perdent ainsi leur 1er rang au profit des filières formant aux métiers de la gestion et des échanges (commerce, comptabilité, finance). Avec plus de 3 130 apprentis comptabilisés en 2012 (+33% par rapport à 2007), ces filières représentent 19% de l'ensemble de l'offre de formation par apprentissage.

Les filières de formation aux métiers du tertiaire toujours attractives

De manière générale, les filières préparant par la voie de l'apprentissage aux différents métiers du secteur tertiaire et plus particulièrement la gestion, le commerce, les activités financières, l'informatique ont connu une hausse de leurs effectifs. Les entreprises du tertiaire ont en effet globalement mieux amorti les effets de la crise sur l'emploi au cours de la période 2007 – 2012 et ont continué à recourir au dispositif de l'apprentissage.

Focus secteur tertiaire : évolution des effectifs apprentis dans les spécialités préparant aux métiers du tertiaire (tertiaire marchand) – LR 2007 - 2012

Domaine de spécialité (NSF)	Effectif 2007	Effectif 2012	coef. d'évolution
COMMUNICATION ET INFORMATION	267	388	↑ 1,5
Informatique, traitement de l'information	145	282	↑ 1,9
Secrétariat, bureautique	20	64	↑ 3,2
ECHANGES ET GESTION	2359	3137	↑ 1,3
Commerce, vente	1713	2153	↑ 1,3
Comptabilité, gestion	72	235	↑ 3,3
Finances, banques, assurances	211	229	↑ 1,1
Ressources humaines, gestion du personnel	8	61	↑ 7,6
Spécialités pluriv. Des échanges et gestion	73	156	↑ 2,1
Transport, manutention, magasinage	282	303	↑ 1,1
SERVICES AUX PERSONNES	2830	2873	↑ 1,1
Accueil, hôtellerie, tourisme	946	762	↓ 0,8
Coiffure, esthétique et autres svc perso	953	847	↓ 0,9
Animation culturelle, sportive et de loisir	86	215	↑ 1,5

Source : Rectorat – SIFA, effectifs au 31/12 - Traitement Atout Métiers LR

Les filières accueil, hôtellerie, tourisme et services aux personnes (notamment coiffure, esthétique) ont perdu des effectifs alors même qu'au regard de l'évolution de l'emploi, ces filières qui recrutent traditionnellement des apprentis ont mieux résisté à la dégradation de l'emploi en région. En effet, entre fin 2007 et fin 2012, alors que l'emploi salarié régional est globalement orienté à la baisse (-1% tous secteurs confondus), le secteur hébergement-restauration continue à créer des emplois (+7%), ainsi que celui des activités de services (dont activités coiffure, esthétique) qui connaît une hausse de 4% de ses emplois salariés.

Des parcours dans les filières hôtellerie, tourisme impactés par la fin des BEP

La baisse des effectifs en accueil, hôtellerie, tourisme (-19%) s'explique, dans les faits, essentiellement par l'arrêt du BEP Métiers de la restauration et de l'hôtellerie (près de 400 apprentis en 2007, aucun en 2012) suite à la réforme du baccalauréat professionnel. Le cas spécifique de la filière accueil, hôtellerie, tourisme indique bien que la fin des BEP ne se traduit pas par une compensation mécanique d'effectifs dans le niveau 4. On y observe davantage une stabilisation du nombre d'apprentis à ce niveau de formation, voire même une baisse des effectifs en Baccalauréat professionnel (Bac pro) accompagnée d'une croissance d'effectifs en Brevet professionnel (BP) et d'une plus grande diversification des diplômes ouverts (mention complémentaire niveau 4 Accueil-Réception, titre homologué niveau 4 Conseil, séjour, voyages). Les parcours d'apprentis dans la filière accueil, hôtellerie, tourisme se restructurent clairement autour de l'élargissement de l'offre au niveau 3 (BTS, Licence pro, titres homologués de niveau 3) et du redéploiement du niveau 5 vers le CAP Restaurant.

Focus Hôtellerie, restauration, tourisme : évolution des effectifs apprentis dans les spécialités de formation Accueil, hôtellerie, tourisme par diplôme (Languedoc-Roussillon)

ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME		Effectifs 2007	Effectifs 2012	var. en %
Niveau 5		720	481	-33%
BEP	Métiers restauration hôtellerie	398		-100%
CAP	Services hôteliers	16	8	-50%
	Restaurant	248	440	77%
	Services en brasserie-café	50	33	-34%
MC5	Sommellerie	8		-100%
Niveau 4		180	178	-1%
BAC PRO	Restauration	78	11	-86%
	Commerces services en restauration		51	
	Services en milieu rural (Bac pro AG)	40	24	-40%
BP	Sommelier	24	20	-17%
	Restaurant	38	57	50%
MC4	Accueil-Réception		11	
TH4	Conseil séjours voyages		4	
Niveau 3		46	103	124%
BTS	Hôtellerie restauration option A : mercatique gestion hôtelière		17	
	Hôtellerie restauration option B : art culinaire, art de la table et du service	15	27	80%
	Animation gestion touristiques locales	31	20	-35%
	Tourisme		23	
LIC-PRO	Management unités restauration		6	
TH3	Assistant manager tourisme hôtellerie restauration		10	
Total		946	762	-19%

Source : Rectorat – SIFA, effectifs au 31/12 - Traitement Atout Métiers LR

Les filières BTP, bois globalement en baisse mais des effectifs en croissance en génie civil et travaux publics

A l'inverse, les entreprises du secteur du bâtiment, plus durement touchées par le retournement de conjoncture de 2008 ont ralenti leur recours à l'apprentissage. La baisse des effectifs apprentis concerne plus particulièrement les filières cœur de métiers du bâtiment (bâtiment : construction couverture, bâtiment : finition). Les formations en génie civil, travaux publics, continuent quant à elles de se développer. Ces spécialités accueillent moins de 10% des apprentis du BTP en 2007, elles attirent près d'un apprenti du BTP sur cinq (20%) en 2012.

Focus BTP : évolution des effectifs apprentis dans les spécialités de la construction

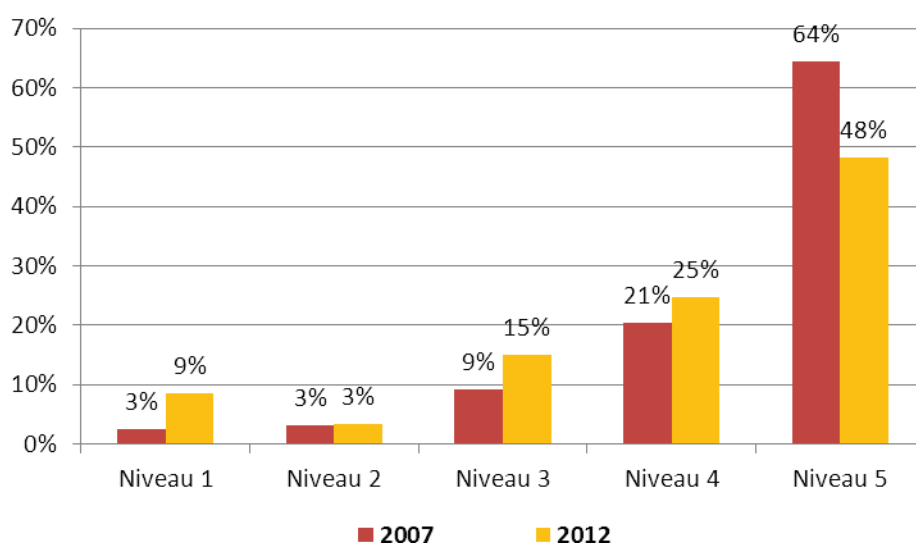
Domaine de spécialité (NSF)	Effectif 2007	Effectif 2012	coef. d'évolution
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	3030	2857	↓ 0,9
Bâtiment : construction et couverture	1058	966	↓ 0,9
Bâtiment : finitions	1284	1072	↓ 0,8
Mines et carrières, génie civil, topographie	150	199	↑ 1,3
Spéc. Plurivalentes génie civil, construction	151	344	↑ 2,3
Travail du bois et de l'ameublement	387	276	↓ 0,7

Source : Rectorat -SIFA, effectifs au 31/12 - Traitement Atout Métiers LR

4.2 Les niveaux supérieurs tirent-ils le développement de l'apprentissage ?

L'évolution de la structure du dispositif par niveau de formation apporte un éclairage sur la modification des profils des jeunes qui recourent à l'apprentissage.

Répartition des apprentis par niveaux – Languedoc-Roussillon



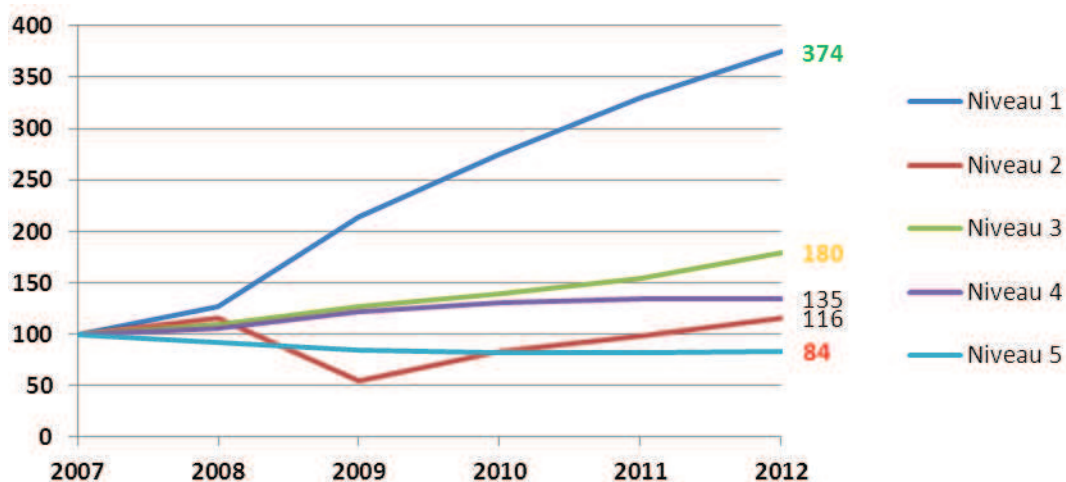
Source : Rectorat - SIFA - Traitement Atout Métiers LR

Encore largement majoritaires en 2007 (64%), les publics engagés dans la préparation d'un diplôme de qualification de base, de type BEP, CAP, représentent aujourd'hui moins d'un apprenti sur deux. Cette évolution est la conséquence directe de la réforme de la voie professionnelle de 2009 qui supprime le BEP et qui instaure le baccalauréat professionnel en 3 ans.

Ici encore, il apparaît que la baisse du nombre d'apprentis dans les formations de niveau 5 suite à l'arrêt des BEP ne se traduit pas par un transfert mécanique d'effectifs vers le niveau 4 (Bac pro notamment). Une croissance de la part des effectifs en niveau 4 est en effet observée (+4 points de % entre 2007 et 2012) mais celle-ci est loin d'être proportionnelle à la baisse enregistrée dans les niveaux 5 (-16 points). Ceci tend à indiquer que la hausse du niveau 4 obéit à une rationalité qui lui serait propre et qui est davantage à rapprocher de l'hypothèse précédemment formulée sur le statut désormais charnière de ce niveau de diplôme dans le développement du dispositif.

Par ailleurs, si en première observation, les niveaux supérieurs (niveau 3 et plus) apparaissent également en hausse sur la période 2007 à 2012, l'analyse du rythme de croissance des effectifs apprentis par niveau permet de mettre en évidence le développement récent et très rapide des formations de niveaux 1 (type Ingénieur, Master 2) et dans une mesure moins marquée par le développement des niveaux 3 (BTS, DUT...).

Evolution des effectifs apprentis par niveaux de formation (indice 100 en 2007 – Languedoc-Roussillon)



Source : Rectorat - SIFA - Traitement Atout Métiers LR

L'ensemble des résultats d'observation sur les parcours d'apprentis tendent ainsi à converger. Le dispositif tend à moins proposer aux jeunes qui quittent la voie scolaire à l'issue du collège des solutions d'accès à la formation et d'insertion professionnelle dans des

métiers exigeant une qualification de base (niveau 5). Il apparaît clairement que le développement de l'apprentissage sur ces dernières années, en région, comme au niveau national, est porté par les formations de niveaux supérieurs et, par conséquent, par l'accroissement de l'âge moyen des apprentis²⁸. Ce constat peut susciter un réel questionnement sur les capacités à venir du dispositif à prendre en charge des publics sans qualification ou des jeunes en situation de fragilité dans la voie scolaire classique.

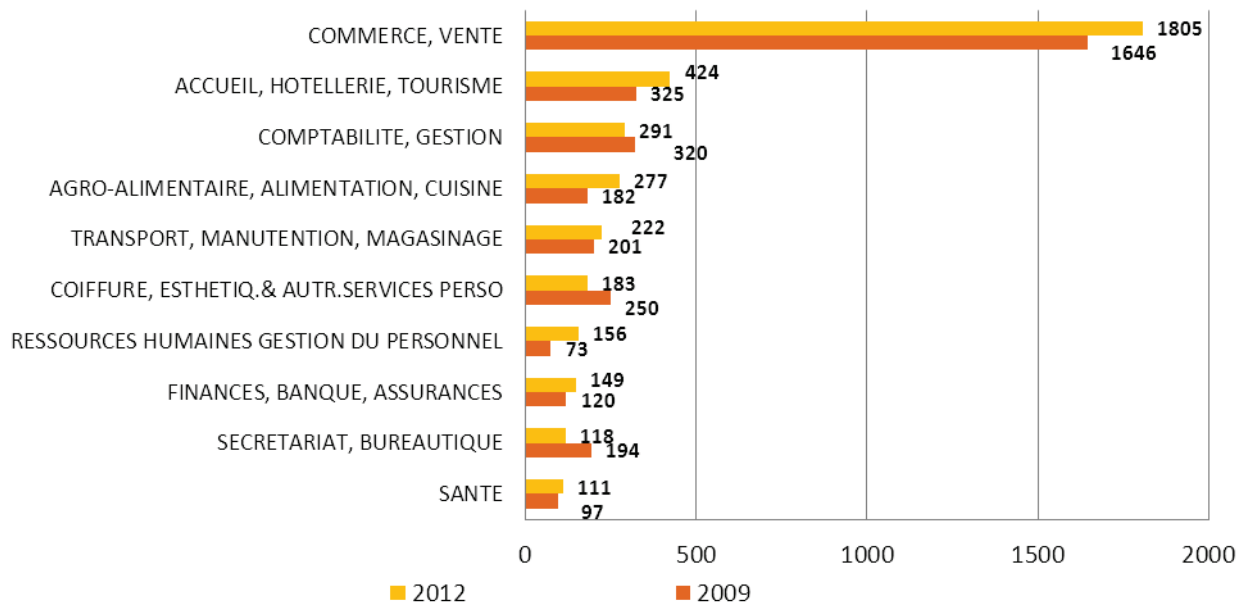
4.4 Quels parcours en « contrats de pro » selon les filières de formation ?

L'évolution des contrats de professionnalisation par spécialités de formation indique également, comme pour l'apprentissage, que les filières préparant aux métiers des services restent attractives et continuent à progresser.

Parmi les 10 premières spécialités de formation préparées en contrat de professionnalisation, on trouve loin devant au 1^{er} rang, le commerce - vente (1 805 contrats en 2012, soit 36% de l'ensemble des contrats de professionnalisation), l'accueil, hôtellerie, tourisme (424 contrats) et la gestion, comptabilité (391 contrats). Les formations ouvrant sur les métiers de la santé accueillent également davantage de publics et se placent désormais au 10^{ème} rang en termes de contrats de professionnalisation signés (12^{ème} rang en 2009).

²⁸ Cf. Aurélie Demangeot, « Le supérieur : moteur de la croissance de l'apprentissage en 2010 et 2011 », MEN – DEP, Note d'information 13.22, octobre 2013.

Répartition des contrats de professionnalisation selon les spécialités de formation en Languedoc-Roussillon (Top 10 2012 et comparaison 2009)



Source : Direccte LR – Base Extrapro - Traitement Atout Métiers LR

Les contrats de professionnalisation dans les spécialités des services de type coiffure, esthétique semblent plutôt en retrait bien qu'encore relativement importants en volume (6^{ème} rang en 2012). Ce constat rejoint celui qui est fait pour le dispositif de l'apprentissage, à savoir une tendance au recul des entrées dans ces filières de métiers traditionnellement utilisatrices de l'alternance.

Un focus sur l'évolution récente des contrats de professionnalisation dans les spécialités de la construction permet de mettre en évidence, comme pour l'apprentissage, un recul du recours aux publics alternants par les entreprises du bâtiment. Le secteur des travaux publics, génie civil, continue quant à lui de recruter par la voie de l'alternance, que ce soit en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Focus BTP : évolution des contrats de professionnalisation dans les spécialités de la construction (Languedoc-Roussillon)

GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	2009	2010	2011	2012	var. 2009-2012
Bâtiment : construction et couverture	151	104	101	93	-58
Bâtiment : finitions	40	40	38	12	-28
Génie civil, construction, bois	5	7	6	0	-5
Mines et carrières, génie civil, topographie	69	72	82	49	-20
Spécialités pluritechnologiques Génie civil, construction, bois	90	95	102	106	16
Travail du bois et de l'ameublement	31	24	15	0	-31
Total	386	342	344	260	-126

Source : Direccte LR – Base Extrapro - Traitement Atout Métiers LR

5 TAUX DE REUSSITE DANS L'APPRENTISSAGE ET DES RUPTURES DE CONTRATS : DES INDICATEURS PARTAGES POUR MIEUX APPREHENDER LES PERFORMANCES DE L'APPRENTISSAGE EN REGION

Les résultats concernant les taux de réussite à l'examen et les taux de rupture de contrat d'apprentissage réunis ici sous forme de tableaux de synthèse sont le fruit de l'exploitation par Atout Métiers LR des données d'enquête transmises par le rectorat de l'Académie de Montpellier. Cette enquête « examen » a été réalisée à l'issue de la session de juin 2012 auprès de l'ensemble des CFA du Languedoc-Roussillon. Le taux de rupture de contrat d'apprentissage est ici approché et estimé à partir de la proportion d'apprentis, issue d'une même cohorte, qui ne s'est pas présentée à l'examen du diplôme. Cette définition de la rupture du parcours des apprentis est partagée par les acteurs en charge du dispositif en région (Rectorat, Région, chambres consulaires...), elle présente ainsi l'avantage de fournir une information exhaustive et actualisée et de ne pas comptabiliser les ruptures de contrat qui interviennent après l'obtention du diplôme. Ces résultats sont présentés ici en quatre familles d'indicateurs :

- par niveau de formation
- par grands domaines de formation
- par domaines et spécialité fine de formation
- par domaines et intitulé de diplôme préparé

Ces indicateurs de résultats se veulent une base de travail et d'information objective, utile aux acteurs régionaux de l'alternance (Etat, Région, partenaires sociaux, chambres consulaires, directeurs de CFA,...). En complément des éléments d'analyse présentés dans la partie précédente, ces tableaux constituent une ressource homogène pour affiner la compréhension du fonctionnement de l'apprentissage ainsi que de ses performances par domaine de métiers, par diplôme, par niveau de formation.

Ces résultats permettent également de dresser une situation de référence exhaustive en région susceptible de nourrir la réflexion prospective et l'action des décideurs et des professionnels de l'apprentissage impliqués dans le développement de cette voie d'accès à la formation et à la qualification.

5.1 Taux de réussite et taux de rupture en apprentissage : des résultats contrastés selon les diplômes et les filières de métiers

En région, le taux de réussite à l'examen²⁹ dans la voie de l'apprentissage s'élève, en 2012, à 82%, tous diplômes confondus. Ce taux moyen recouvre des différences selon les spécialités de métiers, les diplômes et les niveaux.

Taux de réussite à l'examen en apprentissage par domaine de formation (Languedoc-Roussillon) – session 2012

Domaine de formation (NSF)	Présentés	Reçus	Taux de réussite
MATHEMATIQUES ET SCIENCES	13	13	100%
SCIENCES HUMAINES ET DROIT	40	39	98%
SERVICES A LA COLLECTIVITE	55	52	95%
NC	12	11	92%
COMMUNICATION ET INFORMATION	153	139	91%
SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION	107	96	90%
ECHANGES ET GESTION	1 525	1 316	86%
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE	1 175	970	83%
SERVICES AUX PERSONNES	1 439	1 189	83%
TRANSFORMATIONS	1 083	867	80%
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	1 237	954	77%
AGRICULT. PECHE FORET ET ESPACES VERTS	482	351	73%
MATERIAUX SOUPLES	2	1	50%
Total général	7 323	5 998	82%

Source : Rectorat - Enquête Examen, juin 2012 - Traitement Atout Métiers LR

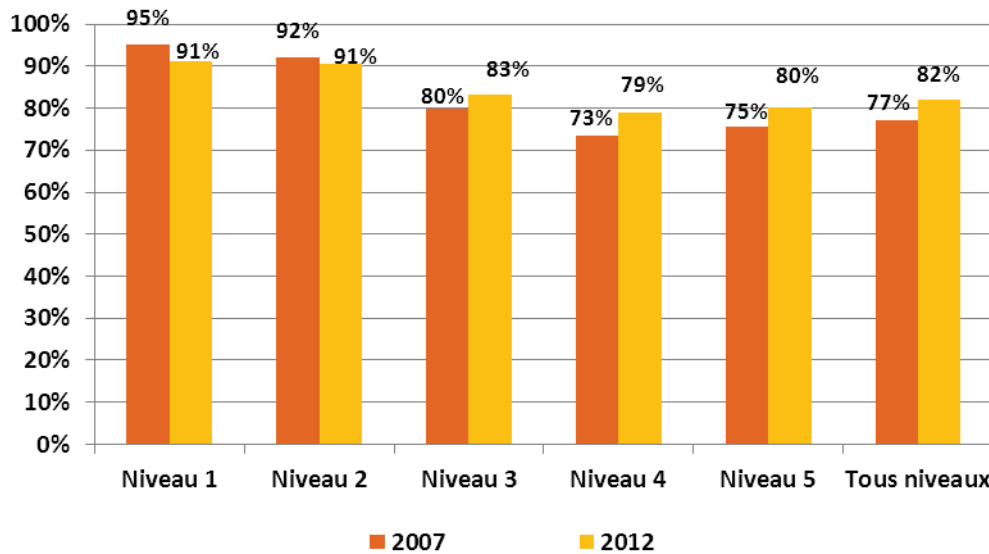
Les taux de réussite sont ainsi moindres dans les formations agricoles (aménagement, espaces vert 70%, spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture 71%) ou encore dans les spécialités des métiers du bâtiment (bâtiment - construction et couverture 72%, bâtiment - finitions 72%). Les performances à l'examen sont globalement plus élevées que la moyenne régionale dans les spécialités des échanges et de la gestion (commerce vente 89%, transport manutention magasinage 91%, spécialités plurivalentes de la gestion 97%) et de la communication information (91%).

Le taux de réussite moyen dans la voie de l'apprentissage est globalement en hausse sur la période 2007-2012 (+5 points de %). Cette amélioration est particulièrement marquée dans

²⁹ Les taux de réussites aux examens ainsi que les taux de rupture de contrat d'apprentissage présentés ici sont issus de l'« Enquête examen-2012 » spécifique menée par les services du Rectorat auprès des CFA de la région. Les taux d'abandon de parcours ou de ruptures de contrats d'apprentissage sont estimés à partir de l'écart constaté entre l'effectif d'une cohorte entrée en formation à N-1 ou N-2 et le nombre d'apprentis réellement présentés à l'examen du diplôme à la session de juin 2012.

les diplômes de niveau 5 (+5 points) et de niveau 4 (+6 points). La réussite à l'examen dans ces niveaux de diplôme demeure toutefois en-deçà du taux moyen tous niveaux confondus.

Taux de réussite à l'examen en apprentissage par niveau (Languedoc-Roussillon)

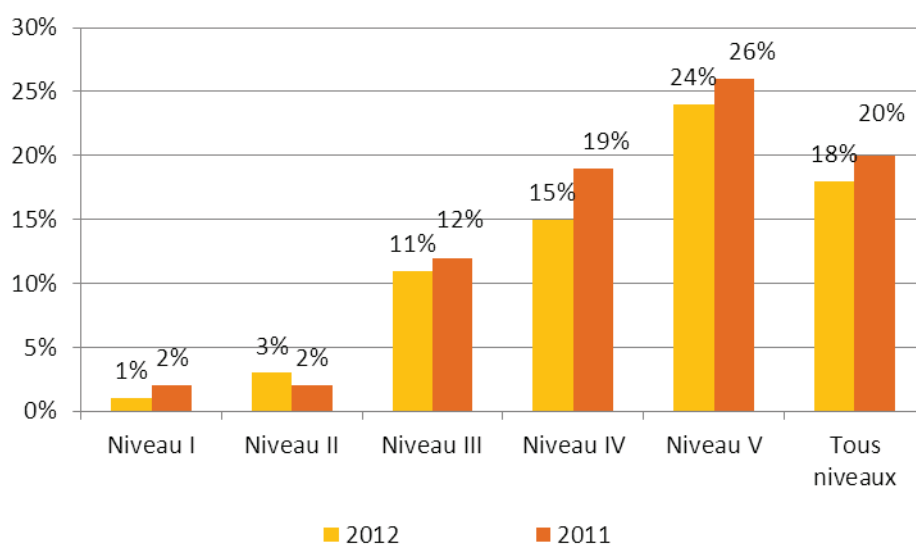


Source : Rectorat – SIFA - Traitement Atout Métiers LR

Les taux de rupture de contrats d'apprentissage varient également selon les filières de formation et les spécialités de métiers. Pour 2012, les données disponibles indiquent un taux moyen de rupture des contrats d'apprentissage de 18% en région (20% en 2011 soit une baisse de 2 points), avec des disparités par filières de formation (4% dans la filière informatique-communications, 20% dans l'agriculture, 28% dans les filières agro-alimentaires et 31% pour l'hébergement et la restauration). Le taux de rupture de contrat d'apprentissage en région se situerait ainsi très en-deçà du taux national (estimé entre 25% et 28%)³⁰.

³⁰ Dares Analyses « L'apprentissage en 2012. Quasi-stabilité des entrées, hausse de la part des contrats courts », n°042, Juin 2014

Taux de rupture de contrats d'apprentissage selon le niveau du diplôme préparé



Source : Rectorat – Fichier Enquête Examens, juin 2012 - Traitement Atout Métiers LR

Les taux de rupture en apprentissage varient aussi sensiblement en fonction du niveau de diplôme préparé. Ils tendent en effet à diminuer en fonction de l'élévation du niveau du diplôme. Les formations de niveau 5 enregistrent les plus forts taux de rupture, plus d'un apprenti sur quatre en moyenne, toutes spécialités confondues, abandonne son parcours avant la présentation à l'examen. A l'inverse, les abandons de parcours sont beaucoup moins fréquents parmi les apprentis qui préparent des diplômes de niveaux supérieurs (BTS et plus).

Les résultats détaillés concernant la réussite à l'examen et les taux de rupture par spécialité de formation, par diplôme et par niveau sont présentés ci-après.

5.2 Indicateurs de résultats par niveaux de formation

Taux de réussite à l'examen par voie d'apprentissage – résultats par niveaux de diplôme (Languedoc-Roussillon)

Niveau du diplôme	2011			2012		
	Présentés	Reçus	Taux de réussite	Présentés	Reçus	Taux de réussite
Niveau I	474	448	95%	669	610	91%
Niveau II	334	316	95%	404	366	91%
Niveau III	852	695	82%	935	779	83%
Niveau IV	1566	1220	78%	1806	1426	79%
Niveau V	3516	2849	81%	3356	2703	81%
Total général	6 742	5 528	82%	7 323	5 998	82%

Source : Rectorat – Fichier Enquête Examens – juin 2012 - Traitement Atout Métiers LR

Taux de non présentés à l'examen par voie de l'apprentissage (ruptures de contrat) – Résultats par niveau du diplôme préparé (Languedoc-Roussillon)

Niveau du diplôme	2012				Rappel 2011
	Entrants (N-2 et N-1)	Présentés	Non présentés	% de rupture de contrats	% de rupture de contrats
Niveau I	660	669	5	1%	2%
Niveau II	417	404	13	3%	2%
Niveau III	1 035	935	114	11%	12%
Niveau IV	2 092	1 806	318	15%	19%
Niveau V	4 619	3 509	1 128	24%	26%
Total général	8 823	7 323	1 578	18%	20%

Source : Rectorat – Fichier Enquête Examens – juin 2012 - Traitement Atout Métiers LR

5.3 Indicateurs de résultats par domaines de formation

Taux de réussite à l'examen par la voie de l'apprentissage – résultats par domaine de formation (Languedoc-Roussillon)

Domaine de formation (NSF)	2011			2012		
	Présentés	Reçus	Taux de réussite	Présentés	Reçus	Taux de réussite
MATHEMATIQUES ET SCIENCES			-	13	13	100%
SCIENCES HUMAINES ET DROIT	46	46	100%	40	39	98%
SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION	97	81	84%	107	96	90%
AGRICULT. PECHE FORET ET ESPACES VERTS	383	286	75%	482	351	73%
TRANSFORMATIONS	1 070	804	75%	1 083	867	80%
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	1 180	952	81%	1 237	954	77%
MATERIAUX SOUPLES	2	1	50%	2	1	50%
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE	1 167	964	83%	1 175	970	83%
ECHANGES ET GESTION	1 220	1 076	88%	1 525	1 316	86%
COMMUNICATION ET INFORMATION	141	129	91%	153	139	91%
SERVICES AUX PERSONNES	1 379	1 140	83%	1 439	1 189	83%
SERVICES A LA COLLECTIVITE	46	38	83%	55	52	95%
NC	11	11	100%	12	11	92%
Total général	6 742	5 528	82%	7 323	5 998	82%

Source : Rectorat – Fichier Enquête Examens – juin 2012 - Traitement Atout Métiers LR

Taux de « non présentés » à l'examen par la voie de l'apprentissage (ruptures de contrat) – résultats par domaine de formation (Languedoc-Roussillon)

Domaine de formation (NSF)	2012				Rappel 2011
	Entrants (N-2 et N-1)	Présentés	Non présentés	% de rupture de contrats	% de rupture de contrats
MATHEMATIQUES ET SCIENCES	13	13	-	0%	-
SCIENCES HUMAINES ET DROIT	38	40	2	5%	7%
SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION	108	107	3	3%	5%
AGRICULT. PECHE FORET ET ESPACES VERTS	596	482	121	20%	27%
TRANSFORMATIONS	1 391	1 083	317	23%	24%
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	1 504	1 237	276	18%	27%
MATERIAUX SOUPLES	2	2	-	0%	0%
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE	1 423	1 175	258	18%	17%
ECHANGES ET GESTION	1 813	1 525	302	17%	17%
COMMUNICATION ET INFORMATION	158	153	6	4%	5%
SERVICES AUX PERSONNES	1 708	1 439	291	17%	18%
SERVICES A LA COLLECTIVITE	57	55	2	4%	6%
NC	12	12	-	0%	0%
Total	8 823	7 323	1 578	18%	20%

Source : Rectorat – Fichier Enquête Examens – juin 2012 - Traitement Atout Métiers LR

5.4 Indicateurs de résultats par spécialités de formation

Taux de réussite aux examens par voie d'apprentissage – Résultats par spécialités de formations (NSF) – Languedoc-Roussillon

Domaine de formation (NSF)	Spécialité de formation (NSF)	Présentés 2012	Reçus 2012	Taux de réussite 2012	Rappel taux de réussite 2011
MATHEMATIQUES ET SCIENCES	SCIENCES DE LA VIE	13	13	100%	-
SCIENCES HUMAINES ET DROIT	DROIT, SCIENCES POLITIQUES	33	32	97%	100%
	PSYCHOLOGIE	7	7	100%	-
SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION	TECHNO DE COMMANDE DES TRANSFO.INDUST.	51	46	90%	86%
	TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES FONDAMENTALES	56	50	89%	80%
AGRICULT. PECHE FORET ET ESPACES VERTS	AMENAGEMENT PAYSAGER (PARCS, ...)	231	162	70%	82%
	FORETS, ESPACES NATURELS, FAUNE, PECHE	46	36	78%	65%
	PRODUCTIONS ANIMALES, ELEVAGE SPECIALIS.	43	33	77%	77%
	PRODUCTIONS VEGETALES, CULTUR.SPECIALIS.	67	53	79%	69%
	SPEC.PLURIVAL.DE L'AGRONOMIE & AGRICULT.	94	67	71%	68%
	NC	1	-	0%	-
TRANSFORMATIONS	AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE	761	606	80%	76%
	ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE	302	247	82%	73%
	MATERIAUX DE CONSTRUCTION, VERRE, CERAM.	3	1	33%	68%
	METALLURGIE (Y. C. SIDERURGIE, FONDERIE)	4	2	50%	69%
	TRANSFORMATIONS CHIMIQUES ET APPARENTEES	13	11	85%	63%
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	BATIMENT : CONSTRUCTION ET COUVERTURE	447	321	72%	77%
	BATIMENT : FINITIONS	444	319	72%	82%
	MINES ET CARRIERES, GENIE CIVIL, TOPOGR.	100	95	95%	95%
	SPEC.PLURITECHNO, GENIE CIVIL, CONSTRUC.	97	90	93%	88%
	TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT	149	129	87%	75%
MATERIAUX SOUPLES	CUIRS ET PEAUX	1	-	0%	-
	HABILLEMENT (Y. C. MODE, COUTURE)	1	1	100%	50%
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE	ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	400	319	80%	80%
	MECANIQ.GENERALE & DE PRECISION, USINAGE	23	22	96%	76%
	MECANIQUE AERONAUTIQUE ET SPATIALE	20	19	95%	81%

Domaine de formation (NSF)	Spécialité de formation (NSF)	Présentés 2012	Reçus 2012	Taux de réussite 2012	Rappel taux de réussite 2011
	MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	343	276	80%	87%
	SPEC.PLURITECHNO MECANIQUE-ELECTRICITE	18	18	100%	95%
	STRUCTURES METALLIQUES	371	316	85%	82%
ECHANGES ET GESTION	COMMERCE, VENTE	992	878	89%	88%
	COMPTABILITE, GESTION	107	43	40%	80%
	FINANCES, BANQUE, ASSURANCES	138	123	89%	94%
	RESSOURCES HUMAINES GESTION DU PERSONNEL	38	37	97%	100%
	SPECIALIT.PLURIV.DES ECHANGES & GESTION	126	122	97%	94%
	TRANSPORT, MANUTENTION, MAGASINAGE	124	113	91%	86%
COMMUNICATION ET INFORMATION	DOCUMENTATION, BIBLIOTH., ADMIN.DONNEES	4	4	100%	100%
	INFORMATIQUE, TRAITEMT DE L'INFORMATION	114	105	92%	90%
	SECRETARIAT, BUREAUTIQUE	16	13	81%	100%
	SPECIALITES PLURIVAL.DE LA COMMUNICATION	4	4	100%	100%
	TECHNIQUES DE IMAGE, SON, SPECTACLE	4	4	100%	100%
	TECHNIQUES D'IMPRIMERIE ET D'EDITION	11	9	82%	-
SERVICES AUX PERSONNES	ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME	428	358	84%	83%
	ANIMATION CULTUREL.,SPORTIV.& DE LOISIRS	108	80	74%	82%
	COIFFURE, ESTHETIQ.& AUTR.SERVICES PERSO	431	367	85%	85%
	SANTE	359	286	80%	80%
	SPECIALITES PLURIV.SANITAIRES & SOCIALES	26	22	85%	78%
	TRAVAIL SOCIAL	87	76	87%	83%
SERVICES A LA COLLECTIVITE	NETTOYAGE, ASSAIN., PROTECTION ENVIRONMT	42	39	93%	80%
	PROTECTION ET DEVELOPMT DU PATRIMOINE	4	4	100%	100%
	SPEC.PLURIVAL.DES SERVICES A LA COLLECT.	2	2	100%	100%
	NC	7	7	100%	-
NC	NC	12	11	92%	100%
Total général		7 323	5 998	82%	82%

Source : Rectorat – Fichier Enquête Examens – juin 2012 - Traitement Atout Métiers LR

Taux de non présentés à l'examen (session 2012) par voie d'apprentissage (ruptures de contrat) – Résultats par domaines et spécialités de formation (Languedoc-Roussillon)

Domaine de formation (NSF)		Spécialité de formation (NSF)	Entrants (N-2 et N-1)	Présentés	Non présentés	% rupture de contrats	Rappel 2011 % rupture
MATHEMATIQUES ET SCIENCES		SCIENCES DE LA VIE	13	13	-	0%	-
SCIENCES HUMAINES ET DROIT		DROIT, SCIENCES POLITIQUES	31	33	2	6%	7%
		PSYCHOLOGIE	7	7	-	0%	-
SPECIALITES PRODUCTION	PLURI-TECHNO DE	TECHNO DE COMMANDE DES TRANSFO.INDUST.	53	51	3	6%	8%
		TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES FONDAMENTALES	55	56	-	0%	0%
AGRICULT. PECHE FORET ET ESPACES VERTS		AMENAGEMENT PAYSAGER (PARCS, ...)	276	231	48	17%	26%
		FORETS, ESPACES NATURELS, FAUNE, PECHE	51	46	5	10%	17%
		PRODUCTIONS ANIMALES, ELEVAGE SPECIALIS.	58	43	15	26%	38%
		PRODUCTIONS VEGETALES, CULTUR.SPECIALIS.	93	67	26	28%	28%
		SPEC.PLURIVAL.DE L'AGRONOMIE & AGRICULT.	117	94	27	23%	29%
		NC	1	1	-	0%	-
TRANSFORMATIONS		AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE	1 044	761	290	28%	27%
		ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE	324	302	22	7%	14%
		MATERIAUX DE CONSTRUCTION, VERRE, CERAM.	4	3	1	25%	-
		METALLURGIE (Y.C. SIDERURGIE, FONDERIE)	8	4	4	50%	15%
		TRANSFORMATIONS CHIMIQUES ET APPARENTEES	11	13	-	0%	0%
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS		BATIMENT : CONSTRUCTION ET COUVERTURE	552	447	107	19%	30%
		BATIMENT : FINITIONS	558	444	114	20%	30%
		MINES ET CARRIERES, GENIE CIVIL, TOPOGR.	106	100	9	8%	6%
		SPEC.PLURITECHNO, GENIE CIVIL, CONSTRUC.	102	97	5	5%	3%
		TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT	186	149	41	22%	23%
MATERIAUX SOUPLES		CUIRS ET PEAUX	1	1	-	0%	-
		HABILLEMENT (Y. C. MODE, COUTURE)	1	1	-	0%	0%
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE		ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	472	400	74	16%	17%
		MECANIQ.GENERALE & DE PRECISION, USINAGE	22	23	-	0%	16%
		MECANIQUE AERONAUTIQUE ET SPATIALE	21	20	1	5%	9%
		MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	454	343	112	25%	17%

Domaine de formation (NSF)	Spécialité de formation (NSF)	Entrants (N-2 et N-1)	Présentés	Non présentés	% rupture de contrats	Rappel 2011 % rupture
	SPEC.PLURITECHNO MECANIQUE-ELECTRICITE	25	18	7	28%	25%
	STRUCTURES METALLIQUES	429	371	64	15%	15%
ECHANGES ET GESTION	COMMERCE, VENTE	1 253	992	261	21%	22%
	COMPTABILITE, GESTION	104	107	7	7%	8%
	FINANCES, BANQUE, ASSURANCES	149	138	11	7%	8%
	RESSOURCES HUMAINES GESTION DU PERSONNEL	38	38	-	0%	0%
	SPECIALIT.PLURIV.DES ECHANGES & GESTION	130	126	5	4%	5%
	TRANSPORT, MANUTENTION, MAGASINAGE	139	124	18	13%	5%
COMMUNICATION ET INFORMATION	DOCUMENTATION, BIBLIOTH., ADMIN.DONNEES	4	4	-	0%	0%
	INFORMATIQUE, TRAITEMT DE L'INFORMATION	116	114	2	2%	3%
	SECRETARIAT, BUREAUTIQUE	17	16	1	6%	11%
	SPECIALITES PLURIVAL.DE LA COMMUNICATION	4	4	-	0%	0%
	TECHNIQUES DE IMAGE, SON, SPECTACLE	6	4	2	33%	60%
	TECHNIQUES D'IMPRIMERIE ET D'EDITION	11	11	1	9%	-
SERVICES AUX PERSONNES	ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME	617	428	190	31%	33%
	ANIMATION CULTUREL.,SPORTIV.& DE LOISIRS	113	108	10	9%	8%
	COIFFURE, ESTHETIQ.& AUTR.SERVICES PERSO	487	431	60	12%	16%
	SANTE	365	359	17	5%	4%
	SPECIALITES PLURIV.SANITAIRES & SOCIALES	28	26	2	7%	14%
	TRAVAIL SOCIAL	98	87	12	12%	0%
SERVICES A LA COLLECTIVITE	NETTOYAGE, ASSAIN., PROTECTION ENVIRONMT	44	42	2	5%	7%
	PROTECTION ET DEVELOPMT DU PATRIMOINE	4	4	-	0%	0%
	SPEC.PLURIVAL.DES SERVICES A LA COLLECT.	2	2	-	0%	0%
	NC	7	7	-	0%	-
NC	NC	12	12	-	0%	0%
Total général		8 823	7 323	1 578	18%	20%

Source : Rectorat – Fichier Enquête Examens – juin 2012 - Traitement Atout Métiers LR

5.5 Indicateurs de résultats par domaine de formation et diplôme préparé

Taux de réussite aux examens par voie d'apprentissage – Résultats par domaine de formation (NSF) et diplômes – Languedoc-Roussillon

Domaine de formation (NSF)	diplôme	Présentés 2012	Reçus 2012	Taux de réussite	Rappel Taux réussite 2011
MATHEMATIQUES ET SCIENCES	MASTER PRO	13	13	100%	-
SCIENCES HUMAINES ET DROIT	LIC LMD	8	8	100%	100%
	MASTER PRO	32	31	97%	100%
SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION	BAC PRO	7	6	86%	100%
	BTS	66	58	88%	79%
	DUT	9	9	100%	92%
	LIC-PRO	25	23	92%	82%
	BAC PRO AG	64	49	77%	95%
AGRICULT. PECHE FORET ET ESPACES VERTS	BEPA	10	8	80%	100%
	BPA4	78	49	63%	68%
	BPA5	24	23	96%	93%
	BTM	6	2	33%	25%
	BTSA	111	76	68%	69%
	CAPA	135	96	71%	73%
	CAPM	5	4	80%	-
	DIV-4	21	21	100%	84%
	DIV-5	28	23	82%	59%
	BAC PRO	25	21	84%	69%
TRANSFORMATIONS	BP	128	101	79%	67%
	BPA5	6	5	83%	100%
	BTM	11	6	55%	40%
	BTS	43	34	79%	57%
	BTSA			-	100%
	CAP	738	592	80%	76%
	DIV-2	14	14	100%	100%
	DIV-4	3	1	33%	-
	MC4	33	26	79%	100%
	MC5	82	67	82%	79%

Domaine de formation (NSF)	diplôme	Présentés 2012	Reçus 2012	Taux de réussite	Rappel Taux réussite 2011
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	BAC PRO	31	29	94%	100%
	BP	127	97	76%	65%
	BTM	4	1	25%	25%
	BTS	39	30	77%	69%
	CAP	932	702	75%	82%
	ING	67	60	90%	83%
	LIC-PRO	35	34	97%	100%
	MC5	2	1	50%	-
MATERIAUX SOUPLES	CAP	2	1	50%	50%
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE	BAC PRO	259	203	78%	83%
	BP	83	62	75%	68%
	BTS	102	83	81%	83%
	CAP	586	500	85%	86%
	DIV-5	6	6	100%	-
	ING	18	17	94%	69%
	LIC-PRO	49	47	96%	97%
	MC4	10	10	100%	43%
	MC5	62	42	68%	57%
ECHANGES ET GESTION	ADEA			-	75%
	BAC PRO	198	164	83%	89%
	BP	16	15	94%	58%
	BTS	207	171	83%	81%
	CAP	309	257	83%	85%
	DIV-1	45	10	22%	79%
	DIV-2	41	22	54%	82%
	DIV-3	83	80	96%	88%
	DIV-4	21	21	100%	70%
	DUT	75	69	92%	95%
	LIC LMD	23	23	100%	95%
	LIC-PRO	118	106	90%	93%
	MASTER GR	276	266	96%	97%
	MASTER PRO	113	112	99%	100%
COMMUNICATION ET INFORMATION	BAC PRO	14	11	79%	100%
	BTM	4	4	100%	100%
	BTS	44	37	84%	77%

Domaine de formation (NSF)	diplôme	Présentés 2012	Reçus 2012	Taux de réussite	Rappel Taux réussite2011
	CAP	1	-	0%	-
	DIV-1	17	16	94%	100%
	ING	20	18	90%	100%
	LIC-PRO	53	53	100%	98%
SERVICES AUX PERSONNES	BAC PRO	52	39	75%	78%
	BAC PRO AG	21	21	100%	95%
	BEP	186	165	89%	80%
	BEPA			-	67%
	BP	462	366	79%	78%
	BP JEPS	79	55	70%	79%
	BTM	8	7	88%	88%
	BTS	60	48	80%	88%
	BTSA			-	40%
	CAP	321	264	82%	84%
	CAPA	26	22	85%	100%
	DIV-3	84	74	88%	89%
	DIV-4	35	33	94%	92%
	DIV-5	38	33	87%	94%
	LIC-PRO	4	2	50%	100%
	MASTER PRO	56	56	100%	100%
	MC5	7	4	57%	69%
	SERVICES A LA COLLECTIVITE	BAC PRO	6	6	100%
BTS		4	3	75%	0%
BTSA		8	7	88%	40%
CAP		3	2	67%	100%
LIC-PRO		34	34	100%	100%
NC	MASTER PRO	12	11	92%	100%
Total général		7 323	5 998	82%	82%

Source : Rectorat – Fichier Enquête Examens – juin 2012 - Traitement Atout Métiers LR

Taux de non présentés à l'examen par voie d'apprentissage (ruptures de contrat) – Résultats par domaines de formation (NSF) et diplômes – (Languedoc-Roussillon)

Domaine de formation (NSF)	diplôme	Entrants (N-2 et N-1)	Présentés 2012	Non présentés 2012	% ruptures de contrats	Rappel 2011 % ruptures de contrats
MATHEMATIQUES ET SCIENCES	MASTER PRO	13	13	-	0%	-
SCIENCES HUMAINES ET DROIT	LIC LMD	10	8	2	20%	0%
	MASTER PRO	28	32	-	0%	10%
SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION	BAC PRO	9	7	2	22%	15%
	BTS	66	66	1	2%	2%
	DUT	8	9	-	0%	14%
	LIC-PRO	25	25	-	0%	0%
AGRICULT. PECHE FORET ET ESPACES VERTS	BAC PRO AG	72	64	9	13%	22%
	BEPA	11	10	1	9%	25%
	BPA4	103	78	27	26%	29%
	BPA5	29	24	5	17%	20%
	BTM	8	6	2	25%	43%
	BTSA	117	111	10	9%	26%
	CAPA	193	135	58	30%	34%
	CAPM	7	5	2	29%	-
	DIV-4	27	21	6	22%	24%
	DIV-5	29	28	1	3%	9%
TRANSFORMATIONS	BAC PRO	30	25	5	17%	19%
	BP	162	128	34	21%	24%
	BPA5	7	6	1	14%	40%
	BTM	19	11	8	42%	38%
	BTS	42	43	1	2%	13%
	BTSA				-	57%
	CAP	986	738	252	26%	24%
	DIV-2	16	14	2	13%	10%
	DIV-4	4	3	1	25%	-
	MC4	36	33	3	8%	0%
MC5	89	82	10	11%	21%	

Domaine de formation (NSF)	diplôme	Entrants (N-2 et N-1)	Présentés 2012	Non présentés 2012	% ruptures de contrats	Rappel 2011 % ruptures de contrats
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	BAC PRO	35	31	4	11%	0%
	BP	149	127	24	16%	29%
	BTM	2	4	-	0%	0%
	BTS	46	39	7	15%	13%
	CAP	1 166	932	239	20%	29%
	ING	68	67	1	1%	4%
	LIC-PRO	36	35	1	3%	0%
	MC5	2	2	-	0%	-
MATERIAUX SOUPLES	CAP	2	2	-	0%	0%
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE	BAC PRO	315	259	63	20%	17%
	BP	82	83	1	1%	20%
	BTS	124	102	23	19%	16%
	CAP	752	586	166	22%	18%
	DIV-5	6	6	-	0%	-
	ING	18	18	-	0%	0%
	LIC-PRO	49	49	-	0%	0%
	MC4	10	10	-	0%	0%
	MC5	67	62	5	7%	7%
ECHANGES ET GESTION	ADEA				-	0%
	BAC PRO	243	198	48	20%	10%
	BP	26	16	10	38%	20%
	BTS	238	207	31	13%	15%
	CAP	486	309	177	36%	37%
	DIV-1	35	45	-	0%	0%
	DIV-2	47	41	6	13%	11%
	DIV-3	99	83	16	16%	9%
	DIV-4	22	21	1	5%	0%
	DUT	84	75	10	12%	20%
	LIC LMD	24	23	1	4%	0%
	LIC-PRO	118	118	-	0%	0%
	MASTER GR	276	276	-	0%	0%
	MASTER PRO	115	113	2	2%	0%
COMMUNICATION ET INFORMATION	BAC PRO	14	14	1	7%	20%

Domaine de formation (NSF)	diplôme	Entrants (N-2 et N-1)	Présentés 2012	Non présentés 2012	% ruptures de contrats	Rappel 2011 % ruptures de contrats
	BTM	6	4	2	33%	60%
	BTS	44	44	-	0%	0%
	CAP	2	1	1	50%	-
	DIV-1	19	17	2	11%	13%
	ING	20	20	-	0%	0%
	LIC-PRO	53	53	-	0%	0%
SERVICES AUX PERSONNES	BAC PRO	59	52	7	12%	32%
	BAC PRO AG	22	21	1	5%	24%
	BEP	250	186	64	26%	28%
	BEPA				-	0%
	BP	505	462	49	10%	16%
	BP JEPS	84	79	8	10%	9%
	BTM	6	8	-	0%	11%
	BTS	63	60	7	11%	8%
	BTSA				-	0%
	CAP	453	321	136	30%	26%
	CAPA	28	26	2	7%	17%
	DIV-3	91	84	7	8%	1%
	DIV-4	36	35	2	6%	3%
	DIV-5	40	38	4	10%	5%
	LIC-PRO	5	4	1	20%	0%
	MASTER PRO	56	56	-	0%	0%
	MC5	10	7	3	30%	0%
SERVICES A LA COLLECTIVITE	BAC PRO	6	6	-	0%	0%
	BTS	4	4	-	0%	0%
	BTSA	9	8	1	11%	9%
	CAP	4	3	1	25%	40%
	LIC-PRO	34	34	-	0%	0%
NC	MASTER PRO	12	12	-	0%	0%
Total général		8 823	7 323	1 578	18%	20%

Source : Rectorat – Fichier Enquête Examens – juin 2012 - Traitement Atout Métiers LR

Partie 3 : Quel ancrage territorial de l’alternance en région?

1 UNE FORMATION PAR ALTERNANCE BIEN REPARTIE SUR LE TERRITOIRE REGIONAL

Globalement, tant par l'apprentissage ou les contrats de professionnalisation, la formation par alternance maille l'ensemble du territoire régional. Le dispositif de l'alternance se déploie sur les 18 zones d'emploi que compte la région (y compris les zones d'emploi interrégionales Portes de Toulouse-Aude et Portes d'Avignon-Gard³¹).

Répartition des effectifs en apprentissage et des contrats de professionnalisation* par zone d'emploi (Languedoc-Roussillon)

Zones d'emploi	Effectifs apprentis * 2012	%	Nb de contrats pro* 2012	%	Poids de la ZE dans l'emploi salarié régional
Montpellier	5723	35,3%	1594	32,0%	32%
Nîmes	2902	17,9%	600	12,1%	14%
Perpignan	2610	16,1%	433	8,7%	12%
Narbonne	1411	8,7%	247	5,0%	5%
Béziers	868	5,3%	216	4,3%	7%
Carcassonne	856	5,3%	125	2,5%	4%
Alès	805	5,0%	215	4,3%	5%
Sète	529	3,3%	137	2,8%	3%
Lozère	449	2,8%	41	0,8%	3%
Portes de Toulouse – Aude	37	0,2%	72	1,4%	1%
Bagnols-sur-Cèze	30	0,2%	112	2,3%	3%
Limoux	13	0,1%	12	0,2%	1%
Portes d'Avignon Gard			106	2,1%	2%
Agde – Pézenas			122	2,5%	2%
Clermont-l'Hérault – Lodève			50	1,0%	1%
Ganges			28	0,6%	1%
Céret			100	2,0%	2%
Prades			42	0,8%	1%
Nd	-	-	725	14,6%	-
Toutes ZE	16 233	100%	4 977	100%	100%

Sources : Rectorat – SIFA ; Direccte – Base ExtraPro et Accos – URSSAF salariés du secteur privé non agricole – Traitement Atout Métiers LR

*Effectifs apprentis, comptabilisés au lieu de formation (CFA)

**Contrats de pro comptabilisés au lieu de travail.

³¹ Les zones d'emplois interrégionales (ZER) de Toulouse et d'Avignon ont été ici renommées, respectivement Portes de Toulouse-Aude et Portes d'Avignon-Gard afin de spécifier qu'il s'agit d'un découpage territorial spécifique qui comprend uniquement les communes rattachées au Languedoc-Roussillon.

Les zones d'emplois de Montpellier, Nîmes et Perpignan concentrent près de 70% des apprentis et 53% des contrats de professionnalisation, ces territoires étant également les plus peuplés et ceux qui pèsent le plus en région en termes d'emplois salariés.

Au regard du poids de chaque territoire dans l'emploi salarié régional, le recours à l'alternance apparaît cohérent localement et la hiérarchie entre territoires globalement respectée. Cependant, que ce soit pour l'apprentissage ou les contrats de professionnalisation, la zone de Montpellier se détache singulièrement et compte, à elle seule, environ un contrat en alternance sur trois signés en région. Cette proportion reste dans l'ensemble équivalente au poids de la zone de Montpellier dans l'emploi salarié régional (32%)³².

2 DES DYNAMIQUES SPECIFIQUES A L'ŒUVRE SELON LES TERRITOIRES

Si dans l'ensemble, les effectifs en apprentissage ont progressé entre 2007 et 2012, des dynamiques plus spécifiques par zone d'emploi peuvent être relevées. Ainsi, dans un certain nombre de territoires les effectifs apprentis ont reculé. C'est notamment le cas de Narbonne qui perd 10% de ses apprentis sur cette période et de Bagnols-sur-Cèze qui connaît une chute de près de 70% des effectifs.

Répartition des effectifs apprentis par zones d'emploi (Languedoc-Roussillon – 2007 -2012)

Zones d'emploi	2007	%	2012	%	var. effectifs 2007-2012
Portes de Toulouse- Aude	46	0,3%	37	0,2%	↓ -9
Carcassonne	788	5,4%	856	5,3%	↑ 68
Limoux	12	0,1%	13	0,1%	↑ 1
Narbonne	1574	10,8%	1411	8,7%	↓ -163
Alès	318	2,2%	805	5,0%	↑ 487
Bagnols-sur-Cèze	93	0,6%	30	0,2%	↓ -63
Nîmes	2277	15,7%	2902	17,9%	↑ 625
Béziers	997	6,9%	868	5,3%	↓ -129
Montpellier	4724	32,5%	5723	35,3%	↑ 999
Sète	556	3,8%	529	3,3%	↓ -27
Lozère	435	3,0%	449	2,8%	↑ 14
Perpignan	2723	18,7%	2610	16,1%	↓ -113
Toutes ZE	14543	100%	16233	100%	↑ 1690

Source : Rectorat – SIFA - Traitement Atout Métiers LR

A l'inverse, des territoires comme Alès, où les effectifs ont été multipliés par 2,5 en 5 ans, Nîmes ou Montpellier ont fortement contribué au dynamisme de l'apprentissage et à la croissance des effectifs.

³² Source : Accos – URSSAF – champ : salariés du secteur privé non agricole

L'offre de formation régionale par voie d'apprentissage est dispensée par 54 unités de formation (CFA, antennes de CFA, sections d'apprentissage) comptabilisées en 2012 et réparties sur 12 zones d'emploi. Avec 22 établissements, la zone d'emploi de Montpellier concentre 41% des unités de formation.

Répartition des apprentis et des unités de formation par zones d'emploi (Languedoc-Roussillon 2012)

Zones d'emploi	Effectifs 2012	%	Unités de formation 2012	%
Montpellier	5723	35,3%	22	41%
Nîmes	2902	17,9%	8	15%
Perpignan	2610	16,1%	6	11%
Narbonne	1411	8,7%	2	4%
Béziers	868	5,3%	1	2%
Carcassonne	856	5,3%	3	6%
Alès	805	5,0%	4	7%
Sète	529	3,3%	2	4%
Lozère	449	2,8%	3	6%
Portes de Toulouse- Aude	37	0,2%	1	2%
Bagnols-sur-Cèze	30	0,2%	1	2%
Limoux	13	0,1%	1	2%
Toutes ZE	16233	100%	54	100%

Source : Rectorat – SIFA – effectifs au 31/12 hors parcours préapprentissage (DIMA) - Traitement Atout Métiers LR

La zone de Montpellier se distingue ainsi nettement des autres territoires, tant sur le plan du volume global de contrats signés (35,3% du total) que du point de vue de nombre d'unités de formation (41%). Là encore, le constat ci-dessus apparaît cohérent au vu du poids que pèse la zone de Montpellier dans l'ensemble de l'emploi salarié régional (32%).

3 L'APPRENTISSAGE : UN DISPOSITIF QUI DIFFUSE SES EFFETS AU-DELA DES LIMITES DU TERRITOIRE REGIONAL

L'observation des données relatives au lieu de résidence des apprentis et de leur lieu de formation permet d'éclairer plus précisément les effets induits du déploiement de l'apprentissage sur le territoire régional.

3.1 11% des apprentis des CFA du Languedoc-Roussillon résident hors région

Un premier résultat d'observation indique que 11% des apprentis inscrits en 2012 dans les sites de formation du Languedoc-Roussillon résident hors région. Dans le même temps, vu

de la perspective des entreprises qui recrutent des apprentis, 15% des contrats signés par les établissements employeurs du Languedoc-Roussillon l'ont été avec des apprentis de CFA hors région. Dans les deux cas de figure, il apparaît que l'apprentissage produit des effets diffus qui, parfois, dépassent le strict cadre régional, ceci en raison notamment de l'éclatement géographique entre les lieux de résidence, les lieux de formation et les lieux de travail des apprentis.

3.2 Moins de cinq apprentis sur dix résident et se forment sur la même zone d'emploi

Seulement 43% des apprentis du Languedoc-Roussillon résident et se forment dans la même zone d'emploi³³. Un apprenti sur quatre réside dans une autre zone d'emploi de la région mais limitrophe à celle lieu de formation. A titre de comparaison, en région PACA, selon une étude récente de l'Observatoire Régional des Métier (OREF PACA) « près de 6 apprentis sur 10 résident dans la zone d'emploi de leur site de formation »³⁴.

Déjà plus éloignés de leur lieu de formation, 25% des apprentis inscrits dans les CFA du Languedoc-Roussillon résident soit dans une zone languedocienne non limitrophe avec celle du lieu de formation (13%), soit en dehors de la région (11%).

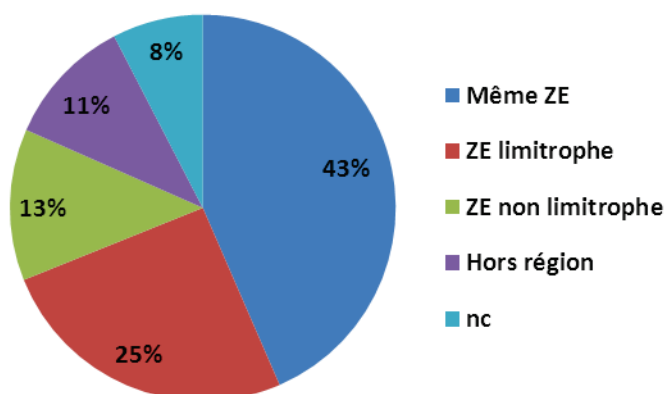
Ces résultats d'observation permettent de pointer l'importance des problématiques de mobilité des jeunes (transport, hébergement...) qui peuvent constituer des entraves au développement de l'apprentissage si elles ne sont pas suffisamment prises en considération³⁵.

³³ 8% des contrats signés en 2012 n'ont pu être ventilés selon le lieu de résidence de l'apprenti pour manque d'information. Les résultats présentés ici ne prennent pas en compte ce biais et sont donnés a minima.

³⁴ Source :ORM, Mémo n°58, septembre 2013. Une explication de cet écart avec la région PACA voisine doit toutefois nécessairement prendre en compte la taille des zones d'emploi dans les deux régions concernées, en moyenne plus grandes en PACA qu'en Languedoc-Roussillon.

³⁵ A ce titre, le Conseil régional du Languedoc-Roussillon intervient dans son action en faveur du développement de l'apprentissage avec des mesures visant à favoriser concrètement les mobilités des apprentis (aide au permis de conduire, réductions tarifaires pour les transports, aide forfaitaire pour l'hébergement et la restauration).

Lien entre lieu de résidence des apprentis et le lieu du site de formation - 2012



Source : Rectorat – SIFA - Traitement Atout Métiers LR

3.3 Une mobilité territoriale des apprentis accentuée avec l'élévation des niveaux de diplômes préparés

La propension à la mobilité des apprentis apparaît aussi fortement liée au niveau des diplômes préparés. En effet, on constate que parmi les apprentis qui résident dans la même zone d'emploi que celle de leur lieu de formation, plus de la moitié (52%) sont engagés dans une formation de niveau 5. Ils ne sont plus que 25% dans ce cas dès lors que le diplôme préparé est de niveau 4, et plus que 5% dans les formations de niveau 1.

Lien entre lieu de résidence et le lieu du site de formation selon le niveau de diplôme préparé - 2012

Niveau du diplôme préparé (CFA Languedoc-Roussillon)	Lien lieu de résidence de l'apprenti et lieu de formation					Effectif total
	Même ZE	ZE limitrophe	ZE non limitrophe	Hors région	nd	
Niveau I	360	135	169	722	3	1 389
Niveau II	158	87	116	184	4	549
Niveau III	957	524	403	370	175	2 429
Niveau IV	1 795	1 031	402	250	500	3 978
Niveau V	3 683	2 304	935	212	515	7 649
MC	104	48	37	14	36	239
Total général	7 057	4 129	2 062	1 752	1 233	16 233

Source : Rectorat SIFA - Traitement Atout Métiers LR

L'opportunité de se former et de résider dans la même zone d'emploi décroît ainsi au fur et à mesure que les niveaux de diplôme s'accroissent. Inversement, plus les niveaux de diplômes s'élèvent, plus la propension à la mobilité des apprentis est élevée : 49% des

effectifs en apprentissage en niveau 1 dans les CFA de la région résident dans des zones éloignées du lieu de formation (zones d'emploi non limitrophes ou hors région).

3.4 Des aires territoriales de recrutements différenciées selon la situation géographique des CFA

La localisation géographique des CFA peut également avoir une influence sur les aires de recrutement des apprentis. Les sites de formation localisés dans des zones d'emploi plus ou moins excentrées sont davantage susceptibles d'accueillir des apprentis résidant dans la même zone d'emploi (ex : Perpignan : 64% des apprentis résident et se forment dans la même zone d'emploi, Lozère : 64%, Limoux : 54%). Les sites de formation localisés dans des zones d'emploi plutôt centrales (Narbonne, Alès, Nîmes, Montpellier, Sète) tendent à recruter plus facilement dans les aires géographiques limitrophes.

Aires de recrutement des CFA selon la zone d'emploi de localisation et le lieu de résidence de l'apprenti – 2012

ZE du CFA	ZE de résidence					Total	Effectifs
	Même ZE	ZE limitrophe	ZE non limitrophe	Hors région	nd		
ZER Toulouse	5%	27%	54%	14%	0%	100%	37
Carcassonne	39%	34%	23%	4%	0%	100%	856
Limoux	54%	31%	8%	8%	0%	100%	13
Narbonne	33%	41%	15%	2%	9%	100%	1 411
Alès	39%	36%	7%	17%	1%	100%	805
Bagnols-sur-Cèze	37%	23%	13%	27%	0%	100%	30
Nîmes	36%	25%	4%	13%	22%	100%	2 902
Béziers	54%	28%	14%	4%	0%	100%	868
Montpellier	40%	18%	17%	18%	7%	100%	5 723
Sète	30%	51%	18%	1%	0%	100%	529
Lozère	64%	7%	16%	10%	3%	100%	449
Perpignan	64%	24%	7%	3%	2%	100%	2 610
Total apprentis	43%	25%	13%	11%	8%	100%	16 233

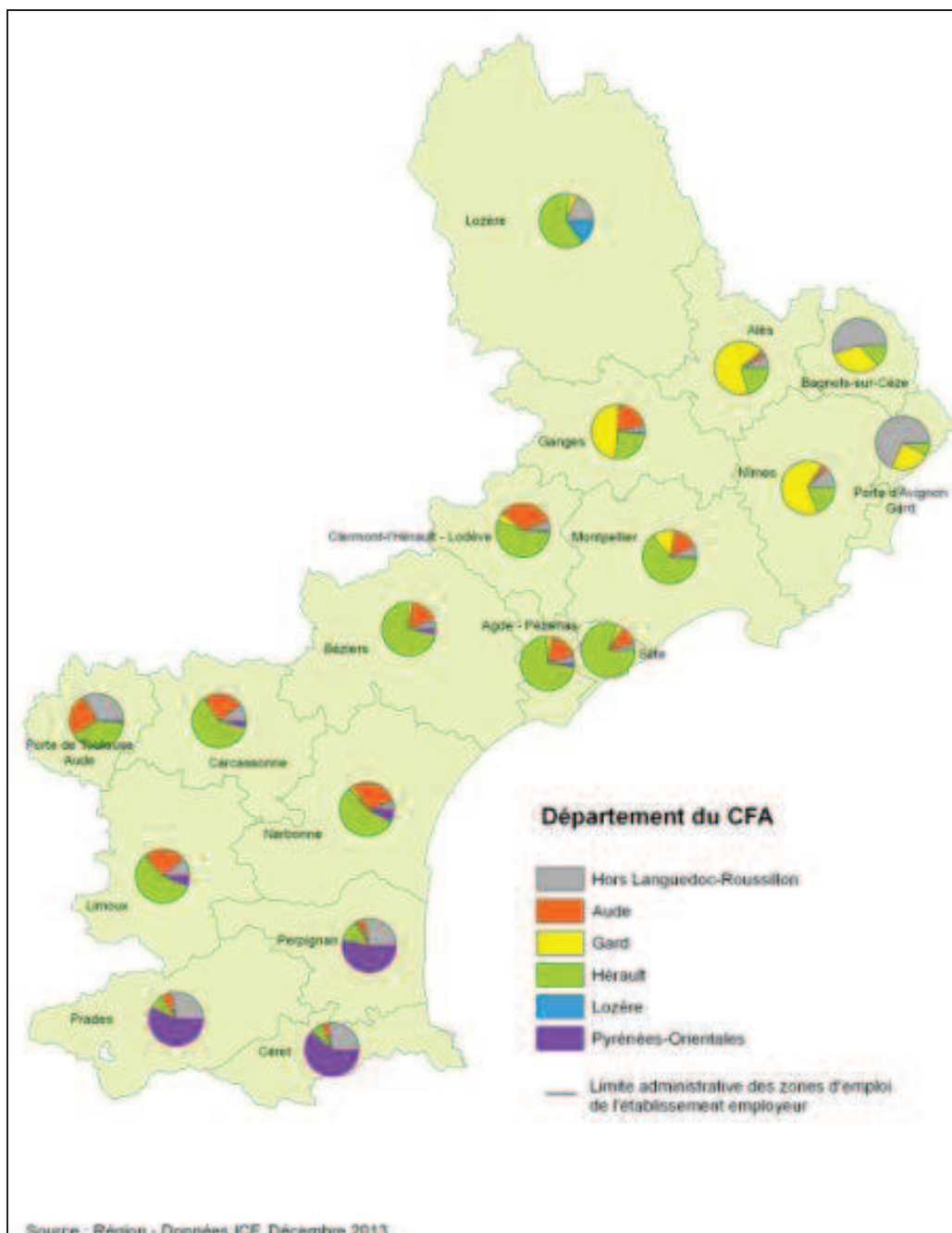
Source : Rectorat – SIFA - Traitement Atout Métiers LR

Les apprentis recrutés hors Languedoc-Roussillon sont plus nombreux dans les établissements d'enseignement localisés dans les zones de contact interrégionales (Bagnols-sur-Cèze : 27%, Porte de Toulouse-Aude : 14%) ou encore dans les établissements qui bénéficient d'une attractivité extrarégionale importante (ex. Ecole des Mines d'Alès, Sup de Co Montpellier).

3.5 Des disparités lieu de travail lieu de formation affirmées selon les territoires

Un premier croisement entre le lieu de travail (zone d'emploi) et le lieu de formation des apprentis (département de localisation du CFA) permet de constater des disparités spatiales importantes sur le territoire régional.

Répartition des contrats d'apprentissage selon la zone d'emploi des établissements employeurs et le département du CFA



Guide de lecture : plus de la moitié des apprentis des entreprises lozériennes sont formés dans les CFA de l'Hérault

Il apparaît ainsi que plus de la moitié des apprentis des entreprises lozériennes et la plupart des apprentis embauchés dans l'Aude sont formés dans les CFA de l'Hérault. A l'inverse, les entreprises installées dans le Gard, l'Hérault et les Pyrénées Orientales puisent leurs effectifs dans un vivier d'apprentis formés dans le même département. Les apprentis formés hors Languedoc-Roussillon sont quant à eux davantage recrutés dans les entreprises localisées dans les zones excentrées ou dans les zones de contact interrégionales (P.O, zone d'emploi Porte de Toulouse-Aude, Bagnols-sur-Cèze, Portes d'Avignon-Gard).

Partie 4 : Quel recours à l'apprentissage par les entreprises régionales ?

RAPPEL METHODOLOGIQUE : LA SOURCE ICF ET LA DIMENSION

« ENTREPRISE » DE L'APPRENTISSAGE

Afin d'analyser les modalités de recours des entreprises régionales à l'apprentissage, il est proposé ici une lecture croisée de différentes variables portant sur les caractéristiques des établissements employeurs (taille, secteur d'activités, catégorie juridique), les contrats (volumes, spécialités de formation, niveau) ainsi que la localisation des contrats d'apprentissage (lieu de formation, lieu de travail).

Cette analyse sera complétée par une approche par typologie visant à regrouper les secteurs selon leurs caractéristiques semblables et à esquisser des profils type de secteurs utilisateurs de l'apprentissage. Les données utilisées pour mettre en œuvre cette approche sont issues du fichier ICF ³⁶fourni par la Région Languedoc-Roussillon.

Alimenté en grande partie par les informations contenues dans la déclaration de contrat d'apprentissage, le fichier ICF possède l'avantage de regrouper, au sein d'une source d'information unique, les caractéristiques de l'ensemble des contrats signés par les entreprises régionales, qu'elles soient éligibles ou non au bénéfice du programme ICF.

Enregistrées en continu, les données du fichier ICF permettent d'identifier et de caractériser les flux de contrats d'apprentissage signés annuellement dans les entreprises régionales. La comptabilisation en flux ajoute à l'originalité de cette base, là où d'autres sources d'information sur l'apprentissage renseignent plus fréquemment sur les stocks (enquêtes rapides de rentrée, enquête SIFA). Le fichier ICF est exhaustif, continu mais également individualisé : chaque enregistrement correspond à un contrat signé entre un employeur identifiable et un apprenti identifié³⁷.

Cette source est aujourd'hui exploitée par Atout Métiers LR sous la forme d'une base de données opérationnelle, elle permet ainsi de construire une vision du recours à l'apprentissage à partir de la perspective « entreprise ». Elle couvre l'exhaustivité des contrats signés par des apprentis dans une entreprise du Languedoc-Roussillon, y compris les apprentis des CFA hors région. Elle ne prend pas en compte les apprentis formés en région mais recrutés dans des entreprises localisées hors du territoire régional.

³⁶ Le fichier ICF est un fichier de gestion du paiement de l'indemnité compensatrice forfaitaire versée par la Région Languedoc-Roussillon aux entreprises qui emploient un apprenti. Il est administré par les services de la Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage du Conseil régional.

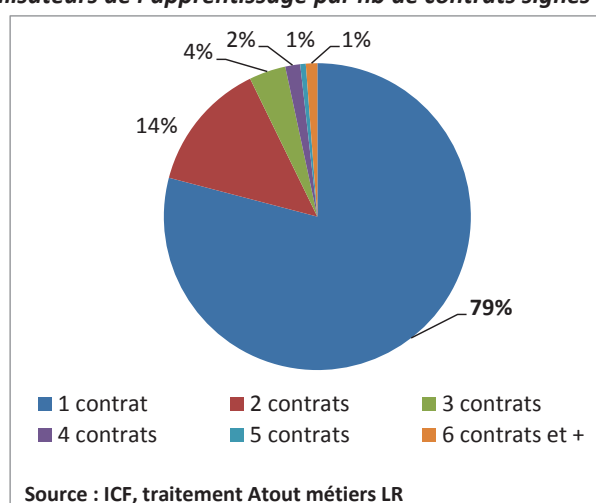
³⁷ BOUSLIMANI A. « Pratiques de l'apprentissage par les entreprises et parcours d'apprentis : la constitution d'une base de données opérationnelle en Languedoc-Roussillon », Relief n°33, Céreq, 2011

En outre, afin de mieux restituer les dynamiques en œuvre dans le recours des entreprises régionales à l'apprentissage, la période d'observation est ici étendue à 2003-2012, ce qui permet d'exploiter toute l'amplitude de la base de données constituée par Atout Métiers LR.

1 DONNEES GLOBALES DE CADRAGE : POIDS ET DYNAMIQUE DU RECOURS AUX CONTRATS D'APPRENTISSAGE EN REGION

En 2012, 7 385 établissements ont conclu au moins un nouveau contrat d'apprentissage en Languedoc-Roussillon, soit 3% des établissements de la région³⁸. Ces établissements ont signé 10 261 nouveaux contrats d'apprentissage, ce qui représente en moyenne 1,4 nouveau contrat par établissement. Pour la très grande majorité d'entre eux (79%), un seul contrat a été signé au cours de l'année 2012.

Les utilisateurs de l'apprentissage par nb de contrats signés en 2012



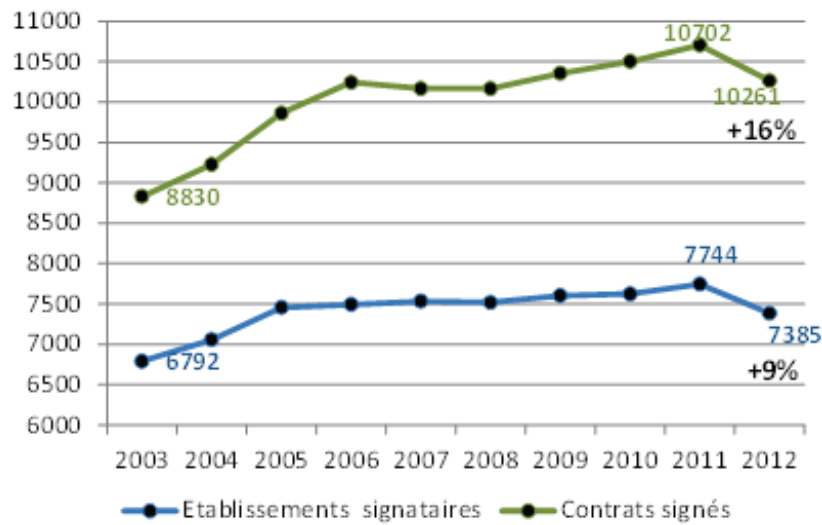
1.1 Une dynamique de progression quasi continue de l'apprentissage

Depuis 2003, au regard du nombre d'employeurs signataires et du nombre de contrats signés, on observe une **dynamique de progression quasi continue de l'apprentissage** en région. Ainsi, de 2003 à 2012, le nombre d'établissements signataires a augmenté de 9% et le nombre de nouveaux contrats a augmenté de 16%.

Cette dynamique est également observée au niveau national, où l'on relève un fort développement de l'apprentissage entre 2003 et 2008. Le retournement de conjoncture et la diffusion des effets de la crise sur les entreprises et l'emploi ont imprimé un frein à cette dynamique. Ceci s'est traduit par un tassement du développement de l'apprentissage entre 2008 et 2012, et sur la période récente, par un recul sensible des entrées dans le dispositif en 2013.

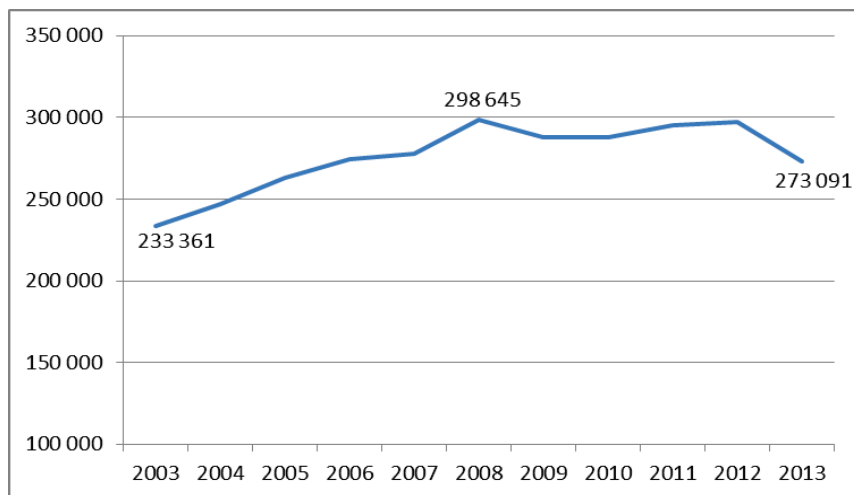
³⁸ En 2012 on compte au total 254 988 établissements en région Languedoc-Roussillon (Source : INSEE/REE champ total 2012).

Evolution du recours à l'apprentissage en LR



Source : ICF –Région LR – Traitement Atout Métiers LR

Evolution des entrées en contrat d'apprentissage – 2003-2013* - France entière



Source : DARES, base de données issue du système Ari@ne de gestion informatisée des contrats (France entière)

*2013 : données provisoires

1.2 Une progression qui montre des signes de ralentissement

La progression générale de l'apprentissage en région n'a pas été linéaire. La croissance a été particulièrement forte à partir de 2004 jusqu'à 2006 avec notamment une progression de 5% par an en moyenne du nombre de contrats signés. Depuis 2006, l'apprentissage continue sa progression à un rythme plus ralenti. En particulier, l'année 2012 marque un recul notable par rapport à 2011, avec une chute du nombre d'établissements signataires (-5%) ainsi que du nombre de contrats (-4%). Cette inflexion observée au niveau régional dès 2012 est

corroborée par le recul des nouvelles entrées en apprentissage observées au niveau national en 2013 (-8%).

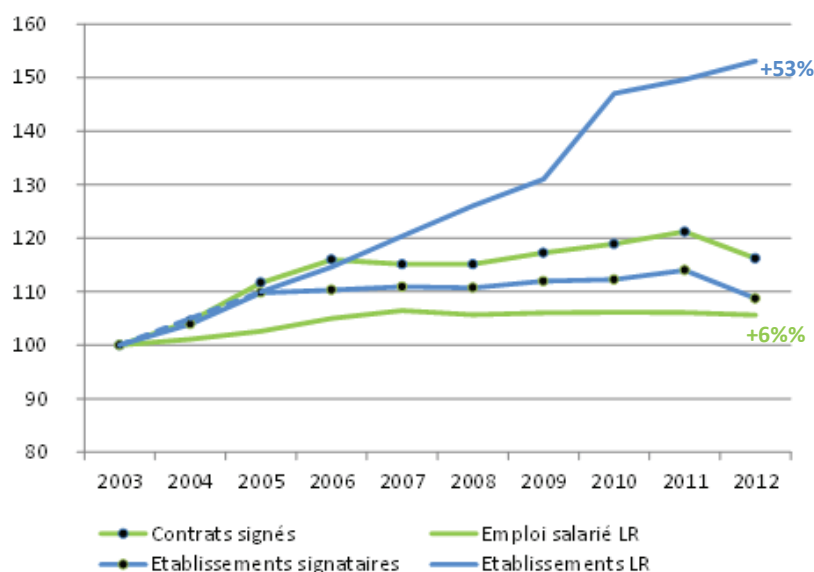
Taux de croissance annuel moyen (TCAM) du recours à l'apprentissage

	2003-2006	2006-2008	2008-2011	2011-2012
Etablissements. signataires	3%	0%	1%	-5%
Contrats signés	5%	0%	2%	-4%

Source : Région LR- Base ICF - Traitement Atout Métiers LR

Cette tendance générale de progression du recours à l'apprentissage est aussi à remettre en perspective par rapport aux évolutions du nombre d'établissements de la région et du nombre de salariés. Ci-dessous, on constate que le nombre d'établissements a fortement augmenté en région entre 2003 et 2012 (+53%) alors que l'emploi salarié a augmenté de façon plus modérée (6%). En revanche, le taux de pénétration des établissements a eu tendance à diminuer³⁹. Il s'établit aux alentours de 3% en 2012 contre 5% entre 2003. Néanmoins, la part que représentent les contrats signés dans l'emploi total salarié est passée de 1,1% à 1,3% entre 2003 et 2012, confirmant la dynamique de l'apprentissage dans les emplois en région.

Evolution comparée du recours à l'apprentissage, de l'emploi salarié et des établissements en LR (base 100 en 2003)



Sources : INSEE – Estimation d'emploi salarié local au 31/12 année n-1 ; INSEE – Démographie des établissements du champ marchand non agricole, Région LR – Base ICF – Traitements Atout Métiers LR

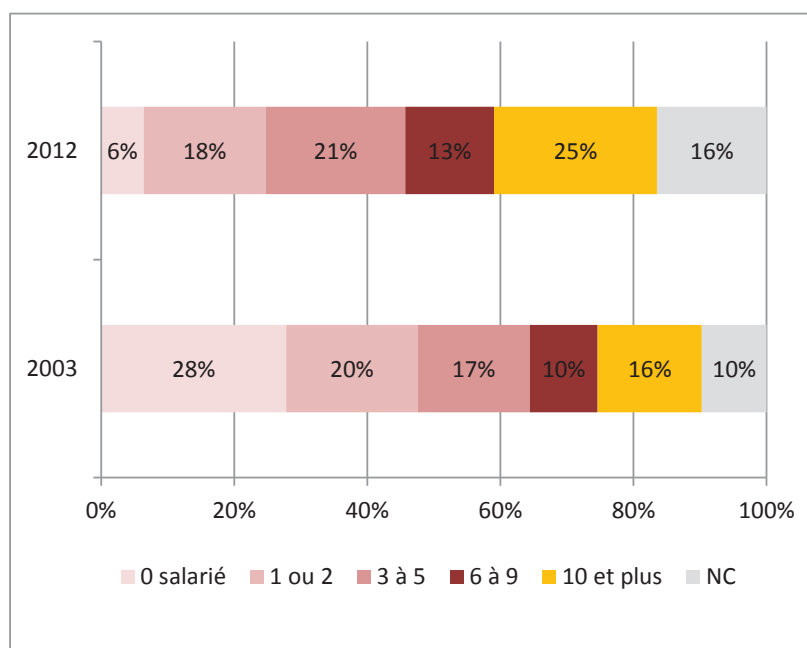
³⁹ Le taux de pénétration est le rapport entre le nombre d'établissements ayant signé au moins un contrat dans l'année avec le nombre d'établissements total en Languedoc-Roussillon. Ce résultat doit cependant être nuancé au regard du développement du régime d'auto-entrepreneurs à partir de janvier 2009. En 2012, plus de 17 300 auto-entreprises ont été créées en Languedoc-Roussillon, ces entreprises ne peuvent en effet pas employer d'apprentis de par leur statut particulier.

2 CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS UTILISATEURS DE L'APPRENTISSAGE

2.1 Des établissements utilisateurs plutôt de petite taille mais des recrutements en apprentissage relativement plus présents dans les grands établissements

Les établissements utilisateurs de l'apprentissage sont principalement des petits établissements au regard du nombre de salariés qu'ils emploient. En 2012, les établissements de moins de 10 salariés représentent en effet au moins⁴⁰ 59% des établissements signataires. Même si la part des établissements dont on ne connaît pas les effectifs de salariés est élevée (cf. note ci-dessous), il semble quand même qu'il y ait une augmentation de la taille des établissements ayant recours à l'apprentissage entre 2003 et 2012.

Répartition des établissements signataires selon la taille

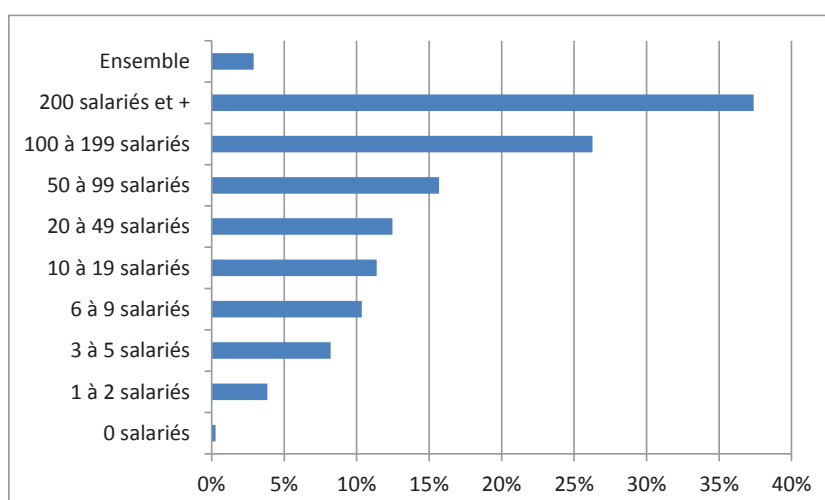


Source : Région LR– Base ICF, traitement Atout Métiers LR

L'apprentissage est relativement très présent dans les établissements de grande taille. Le taux de pénétration de l'apprentissage dans les établissements (part des établissements ayant signé au moins un contrat) augmente en effet avec la taille des établissements. Ainsi, 37% des établissements de plus de 200 salariés de la région ont signé au moins un contrat en 2012 contre 3% toute taille confondue.

⁴⁰ On peut considérer que c'est un minimum dans la mesure où 16% des établissements ne sont pas ventilés car leur taille n'est pas connue. Cette proportion s'élève à 10% en 2003.

Taux de pénétration de l'apprentissage par taille d'établissement (LR - 2012)



Source : Région LR – Base ICF, traitement Atout Métiers LR

Répartition du nombre d'établissements par taille (LR – 2012)

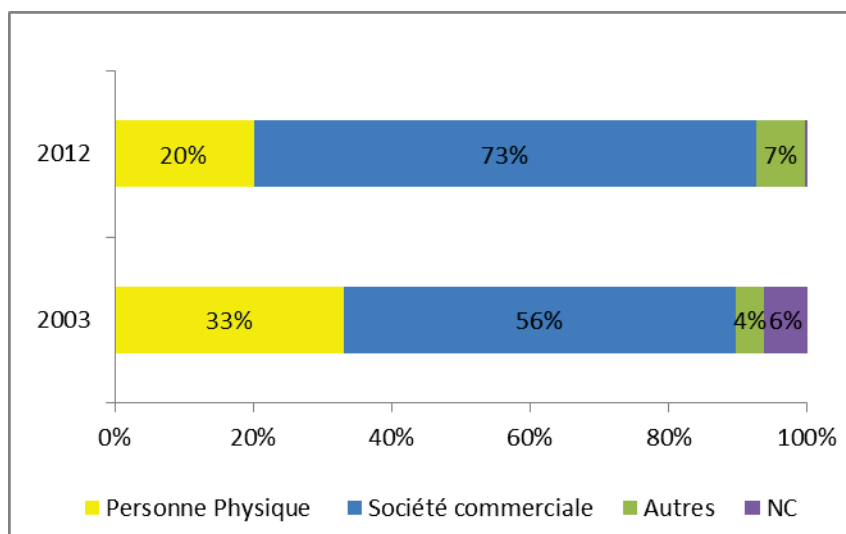
Etab_taille	Nb d'établissements en LR	Nb d'établissements signataires de contrats d'apprentissage
ensemble	254 988	7 385
200 salariés et plus	329	123
100 à 199 salariés	548	144
50 à 99 salariés	1 479	232
20 à 49 salariés	4 048	505
10 à 19 salariés	7 098	808
6 à 9 salariés	9 489	982
3 à 5 salariés	18 878	1 548
1 à 2 salariés	35 288	1 357
0 salarié	177 831	471
ND	-	1 215

Sources : INSEE REE Champ total 2012 ; Région LR – Base ICF

2.2 Les sociétés commerciales : trois quart des établissements signataires en 2012

En 2012, les établissements signataires relèvent à 73% des sociétés commerciales. La deuxième catégorie juridique la plus présente est celle des entrepreneurs individuels (20%). Depuis 2003, le poids du statut de sociétés commerciales a nettement augmenté au détriment de celui des entrepreneurs individuels puisqu'elles représentaient à l'époque 56% des signataires de contrats d'apprentissage et les entrepreneurs individuels 33%.

Répartition des établissements signataires selon la catégorie juridique



Source : Région LR - Base ICF, traitement Atout Métiers LR

Au final, le taux de pénétration (part des établissements ayant signé au moins un contrat en 2012) pour le statut de société commerciale s'élève à près de 6% contre 3% toutes catégories juridiques confondues. A noter également un taux de pénétration de 8% pour les EPIC, établissements publics à caractère industriel ou commercial (catégorie personnes morales de droit public soumises au droit commercial).

3 LES APPRENTIS FORMES ET RECRUTES EN REGION

A première vue, la répartition des établissements signataires de contrats d'apprentissage par zone d'emploi semble assez proche de celle de l'ensemble des établissements de la région (4 premières colonnes du tableau suivant). Le calcul d'un taux de pénétration⁴¹ de l'apprentissage dans les établissements par zone d'emploi permet d'affiner ce constat. Ainsi, c'est à Perpignan et dans la zone d'emploi interrégionale Portes d'Avignon-Gard que ce taux est le plus élevé. A l'inverse, il est le plus bas à Agde et à Clermont l'Hérault.

En 2012, les 7 385 établissements employeurs d'apprentis en région ont été en relation avec 296 CFA pour réaliser leurs recrutements. Parmi ces 296 CFA ou assimilés, 62 sont des sites de formation basés en Languedoc-Roussillon. En revanche, ces 62 sites forment 85% des

⁴¹ Par zone d'emploi, rapport entre le poids des établissements signataires de la zone dans l'ensemble des établissements signataires en région et le poids de tous les établissements actifs de la zone dans l'ensemble de établissements de la région.

apprentis embauchés en région et plus de huit entreprises régionales sur dix recrutent des apprentis issus des CFA du Languedoc-Roussillon.

L'apprentissage dans les territoires en 2012*

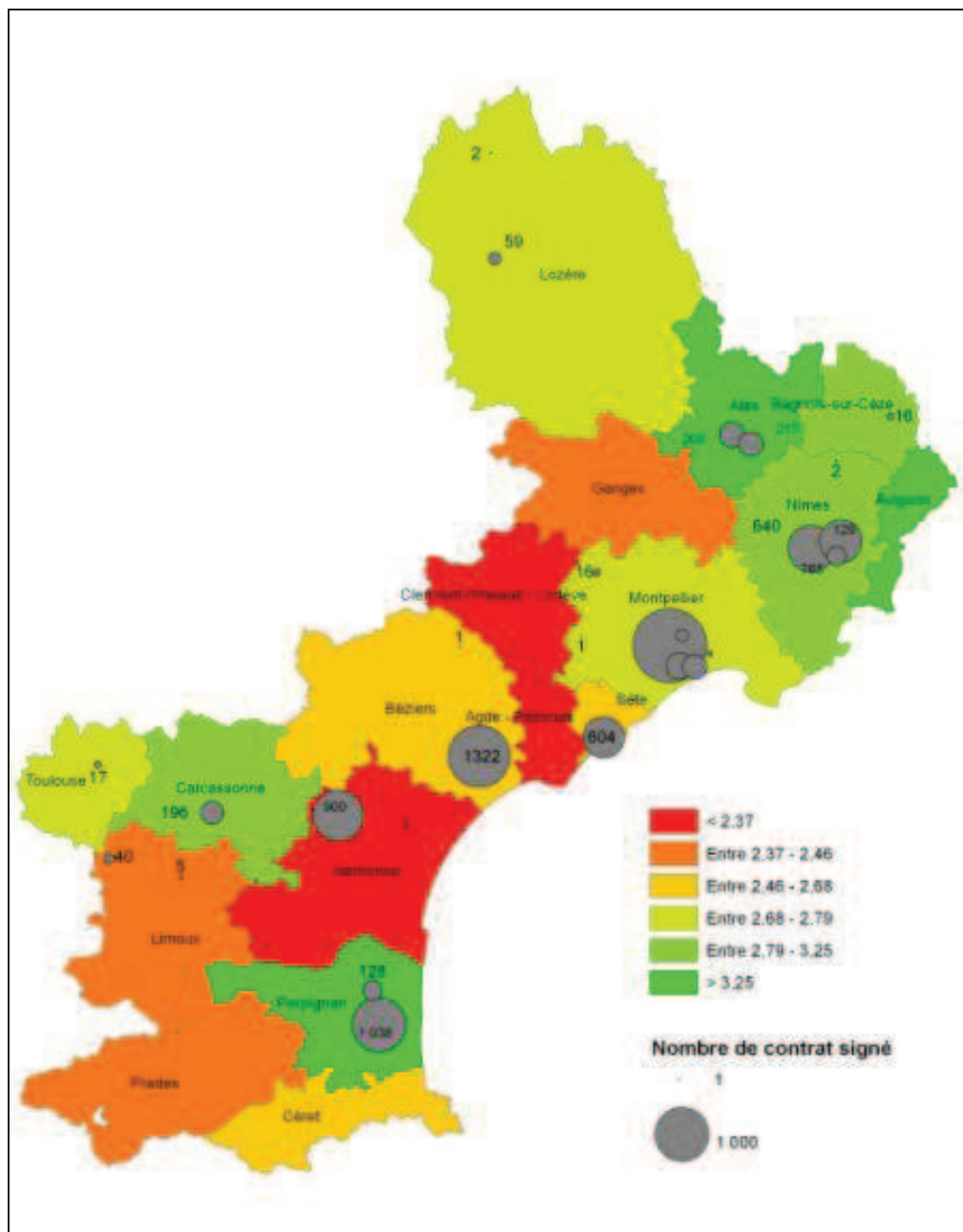
ZE	Les établissements						Les CFA					
	Etablissements signataires	%	Tous les étab.	%	Taux de pénétration de l'apprentissage	Nb de contrats signés	%	Nb de CFA	Nb contrats signés	%	Nb établissements utilisateurs*	%
Porte d'Avignon	221	3,0%	6 465	2,5%	3,4%	292	2,8%	0	0	0%	0	0%
Porte de Toulouse	90	1,2%	3 307	1,3%	2,7%	116	1,1%	1	17	0%	17	0%
Carcassonne	359	4,9%	11 720	4,6%	3,1%	501	4,9%	2	196	2%	187	2%
Limoux	127	1,7%	5 237	2,1%	2,4%	143	1,4%	2	45	0%	39	0%
Narbonne	408	5,5%	17 171	6,7%	2,4%	573	5,6%	3	901	9%	772	9%
Alès	369	5,0%	11 230	4,4%	3,3%	484	4,7%	5	417	4%	340	4%
Bagnols-sur-Cèze	177	2,4%	5 535	2,2%	3,2%	328	3,2%	2	16	0%	12	0%
Nîmes	962	13,0%	29 599	11,6%	3,3%	1399	13,6%	9	1 536	15%	1248	15%
Agde - Pézenas	215	2,9%	10 103	4,0%	2,1%	283	2,8%	0	0	0%	0	0%
Béziers	619	8,4%	23 163	9,1%	2,7%	835	8,1%	2	1 323	13%	949	12%
Clermont-l'Hérault -	130	1,8%	5 585	2,2%	2,3%	154	1,5%	0	0	0%	0	0%
Ganges	120	1,6%	4 862	1,9%	2,5%	140	1,4%	0	0	0%	0	0%
Montpellier	1683	22,8%	60 301	23,6%	2,8%	2473	24,1%	27	2 410	23%	1843	22%
Sète	235	3,2%	8 738	3,4%	2,7%	308	3,0%	1	604	6%	509	6%
Lozère	275	3,7%	9 935	3,9%	2,8%	323	3,1%	2	61	1%	47	1%
Céret	200	2,7%	7 598	3,0%	2,6%	269	2,6%	0	0	0%	0	0%
Perpignan	1021	13,8%	29 312	11,5%	3,5%	1427	13,9%	6	1 166	11%	914	11%
Prades	126	1,7%	5 127	2,0%	2,5%	151	1,5%	0	0	0%	0	0%
Ensemble Région	7337	99,4%	254 988	100,0%	2,9%	10199	99,4%	62	8 692	85%	6877	84%
Hors région	48	0,6%		0,0%		62	0,6%	234	1 569	15%	1321	16%
Ensemble	7385	100,0%	254 988	100,0%	2,9%	10261	100,0%	296	10 261	100%	8198	100%

Source : Région LR- Base ICF, traitement Atout Métiers LR

*Il s'agit ici d'une approche par les flux de nouveaux contrats d'apprentissage signés par les établissements employeur du Languedoc-Roussillon (10 261 en 2012 – Source ICF) et non plus d'une approche par le stock d'effectifs dans les CFA du Languedoc-Roussillon à l'année N (16 300 apprentis en 2012 – Source SIFA) telle qu'utilisée dans les partie 1 à 3 du présent rapport

Il n'est pas évident à travers ces données globales de faire ressortir un lien entre le recours à l'apprentissage et la proximité géographique d'un CFA. En effet, les établissements de certaines zones d'emploi pourtant marquées par la forte présence de CFA ne sont pas plus particulièrement impliqués dans l'apprentissage comme par exemple Béziers ou Montpellier (carte ci-dessous). Ces données seraient à affiner par territoire et par secteur d'activité pour mieux étudier le lien possible entre le recours à l'apprentissage et la proximité avec un CFA.

Taux de pénétration de l'apprentissage et volume des contrats signés par les CFA dans les zones d'emploi



4 DONNEES PAR SECTEURS D'ACTIVITE : PLACE DES SECTEURS DANS L'APPRENTISSAGE

4.1 Construction, commerce et hébergement-restauration : 6 établissements signataires sur 10 et 58% des contrats d'apprentissage signés en région

Les établissements signataires de nouveaux contrats en 2012 relèvent majoritairement des activités de la construction, du commerce ou de l'hébergement et la restauration⁴² puisque ces trois secteurs constituent 60% des établissements signataires et 58% des contrats signés.

On note aussi la part importante du secteur « autres activités de services » (essentiellement les activités associatives et les activités de services de proximité aux personnes) avec 7% des contrats signés, ainsi que le secteur des industries alimentaires avec 6%.

⁴² Les activités sont regroupées par secteurs définis par le regroupement en 38 postes de la Nomenclature des Activités Françaises (NAF) qui code l'activité principale des établissements.

Poids des secteurs dans l'apprentissage en 2012

Code secteur	Libellés secteurs	Libellés courts	Nb étab. signataires	%	Nb contrats	%
FZ	Construction	Construction	1 890	26%	2 407	23%
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	Commerce.rep.auto	1 673	23%	2 124	21%
IZ	Hébergement et restauration	Héber&restau	839	11%	1 402	14%
SZ	Autres activités de services	Autres.activ.serv.	552	7%	618	6%
CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Indus. Alim.	476	6%	768	7%
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	Agric.	243	3%	274	3%
MA	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie...	Activ.jur.archi.analy.	233	3%	295	3%
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	Activ.serv.admin.	225	3%	342	3%
HZ	Transports et entreposage	Transp.entrepos.	142	2%	244	2%
CM	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	Autres.indus.man.	134	2%	164	2%
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	Art.spectacles	110	1%	143	1%
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	Soc.medico.soc.	101	1%	129	1%
KZ	Activités financières et d'assurance	Activ.fin.assu.	100	1%	181	2%
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	Indus. Metall.	83	1%	148	1%
OZ	Administration publique	Admin.pub	73	1%	152	1%
QA	Activités pour la santé humaine	Santé.hum.	69	1%	113	1%
LZ	Activités immobilières	Activ.immob.	55	1%	65	1%
PZ	Enseignement	Enseign.	39	1%	69	1%
DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Electricité.gaz	37	1%	72	1%
CG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres ...	Indus. caoutch.plas.	36	0%	42	0%
JC	Activités informatiques et services d'information	Activ.info.info	34	0%	47	0%
EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Eau	33	0%	53	1%
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres.activ.scientif et tech	32	0%	42	0%
CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Travail bois, imprim.	28	0%	40	0%
JB	Télécommunications	Télécom.	17	0%	54	1%
CK	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Mach.équip.	16	0%	31	0%
CE	Industrie chimique	Indus.chim.	12	0%	18	0%
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Indus. Info.électro.	12	0%	27	0%
CL	Fabrication de matériels de transport	Fabric.mat.transp.	12	0%	22	0%
JA	Edition, audiovisuel et diffusion	Edition.audiv.	10	0%	10	0%
CB	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	Indus textile	9	0%	12	0%
CJ	Fabrication d'équipements électriques	Equip.élect.	6	0%	14	0%
BZ	Industries extractives	Indus. Extrac	5	0%	8	0%
MB	Recherche-développement scientifique	R&D	4	0%	61	1%
CF	Industrie pharmaceutique	Indus.pharma.	1	0%	14	0%
	NSP		44	1%	56	1%
	Ensemble		7 385	100%	10 261	100%

Source : Région LR – Base ICF, traitement Atout Métiers LR

4.2 La pénétration de l'apprentissage dans les secteurs d'activité employeurs

Les secteurs industriels aux premiers rangs des secteurs les plus impliqués dans l'apprentissage

Le taux de pénétration de l'apprentissage dans les établissements, rapport entre le nombre d'établissements ayant signé au moins un contrat dans l'année avec le nombre d'établissement total en Languedoc-Roussillon, est calculé ici par secteur d'activité.

Les cinq secteurs les plus impliqués dans l'apprentissage au regard de ce taux sont des secteurs de l'industrie et plus précisément:

- l'industrie alimentaire où, en 2012, 13,4% des établissements ont signé au moins un contrat d'apprentissage
- la métallurgie (11,7%)
- le secteur de fabrication de matériels de transport (8,4%)
- le secteur de fabrication des machines et équipements (6,9%)
- le secteur de fabrication des produits informatiques et électronique (6,6%).

Le secteur de la construction, 1^{er} secteur en terme de poids dans l'ensemble de l'apprentissage, vient en 6^{ème} position dans le classement des secteurs les plus impliqués dans l'apprentissage.

Taux de pénétration de l'apprentissage dans les établissements, par secteur en 2012

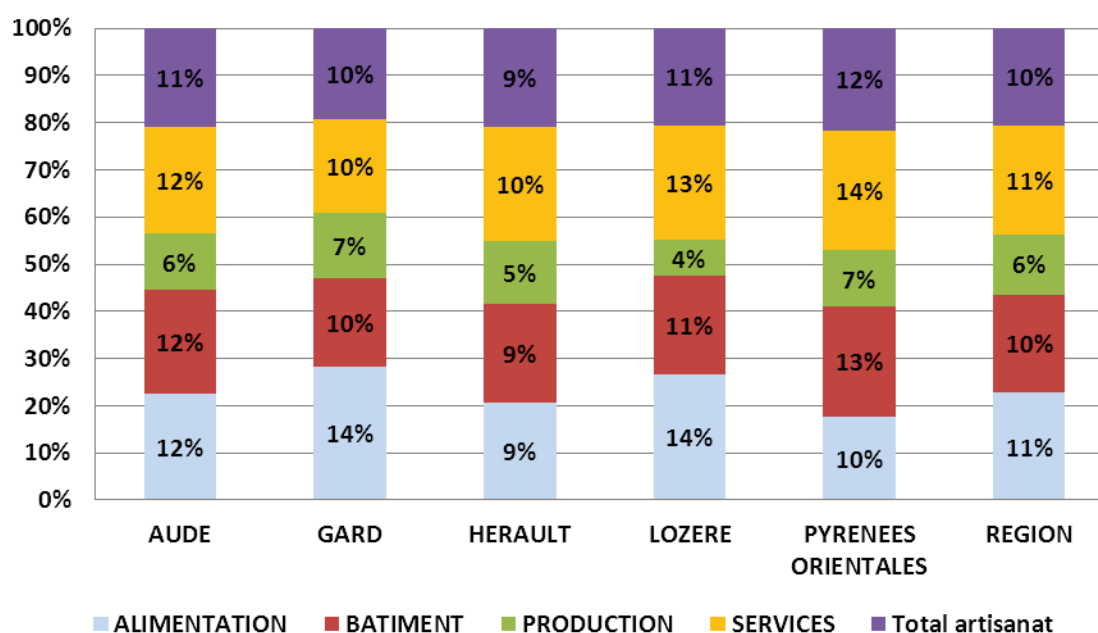
Code secteur	CATEG ETAB	Libellés secteurs	Libellés courts	Nb étab. Signataires en 2012	Nb étab. LR en 2012	Taux pénétration apprentissage
CA	INDUS	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Indus. Alim.	476	3 564	13,4
CH	INDUS	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	Indus. Metall.	83	712	11,7
CL	INDUS	Fabrication de matériels de transport	Fabric.mat.transp.	12	143	8,4
CK	INDUS	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Mach.équip.	16	232	6,9
CI	INDUS	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Indus. Info.électro.	12	181	6,6
FZ	CONSTRUCTION	Construction	Construction	1 890	28 942	6,5
CE	INDUS	Industrie chimique	Indus.chim.	12	187	6,4
IZ	TERTIAIRE MARCHAND	Hébergement et restauration	Héber&restau	839	15 484	5,4
CJ	INDUS	Fabrication d'équipements électriques	Equip.élect.	6	111	5,4
JB	TERTIAIRE MARCHAND	Télécommunications	Télécom.	17	329	5,2
CM	INDUS	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	Autres.indus.man.	134	2 683	5,0
EZ	INDUS	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Eau	33	690	4,8
QB	TERTIAIRE NON MARCHAND	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	Soc.medico.soc.	101	2 260	4,5
CF	INDUS	Industrie pharmaceutique	Indus.pharma.	1	23	4,3
CG	INDUS	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres ...	Indus. caoutch.plas.	36	859	4,2
SZ	TERTIAIRE MARCHAND	Autres activités de services	Autres.activ.serv.	552	13 538	4,1
GZ	TERTIAIRE MARCHAND	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	Commerce.rep.auto	1 673	44 110	3,8
HZ	TERTIAIRE MARCHAND	Transports et entreposage	Transp.entrepos.	142	4 497	3,2
NZ	TERTIAIRE MARCHAND	Activités de services administratifs et de soutien	Activ.serv.admin.	225	8 903	2,5
CC	INDUS	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Travail bois, imprim.	28	1 162	2,4
OZ	TERTIAIRE NON MARCHAND	Administration publique	Admin.pub	73	3 216	2,3
BZ	INDUS	Industries extractives	Indus. Extrac	5	238	2,1
RZ	TERTIAIRE MARCHAND	Arts, spectacles et activités récréatives	Art.spectacles	110	5 420	2,0
MA	TERTIAIRE MARCHAND	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie...	Activ.jur.archi.analy.	233	13 376	1,7
KZ	TERTIAIRE MARCHAND	Activités financières et d'assurance	Activ.fin.assu.	100	6 312	1,6
CB	INDUS	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	Indus textile	9	624	1,4
MB	TERTIAIRE MARCHAND	Recherche-développement scientifique	R&D	4	300	1,3
DZ	INDUS	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Electricité.gaz	37	3 224	1,1
JC	TERTIAIRE MARCHAND	Activités informatiques et services d'information	Activ.info.info	34	2 991	1,1
JA	TERTIAIRE MARCHAND	Edition, audiovisuel et diffusion	Edition.audiv.	10	1 237	0,8
MC	TERTIAIRE MARCHAND	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres.activ.scientif et tech	32	4 492	0,7
AZ	AGRIC	Agriculture, sylviculture et pêche	Agric.	243	43 285	0,6
LZ	TERTIAIRE MARCHAND	Activités immobilières	Activ.immob.	55	11 302	0,5
PZ	TERTIAIRE NON MARCHAND	Enseignement	Enseign.	39	8 149	0,5
QA	TERTIAIRE NON MARCHAND	Activités pour la santé humaine	Santé.hum.	69	22 210	0,3
		NSP		44	0	
Ensemble				7 385	254 986	2,9

Comparaison avec le poids de l'artisanat : une entreprise artisanale régionale sur dix emploie au moins un apprenti

En comparant le taux de pénétration avec la part des établissements qui relève de l'artisanat⁴³ (cf. graphique ci-après) on constate qu'il y a une liaison positive forte entre ces deux variables. Autrement dit, plus le taux de pénétration est élevé, plus le poids de l'artisanat dans les établissements du secteur est également élevé.

Ceci n'est pas surprenant au regard du rôle historique de l'artisanat dans l'apprentissage. A ce titre, la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat estime à 10%, en moyenne, la part des entreprises artisanales régionales qui emploient au moins un apprenti⁴⁴. Ce taux est largement supérieur aux taux de pénétration de l'apprentissage observé pour l'ensemble des établissements et des secteurs d'activités de la région (2,9%).

Part des entreprises artisanales accueillant un ou plusieurs apprentis sur l'ensemble des entreprises artisanales (au 31/12/2010)



Source : CRMA Languedoc-Roussillon

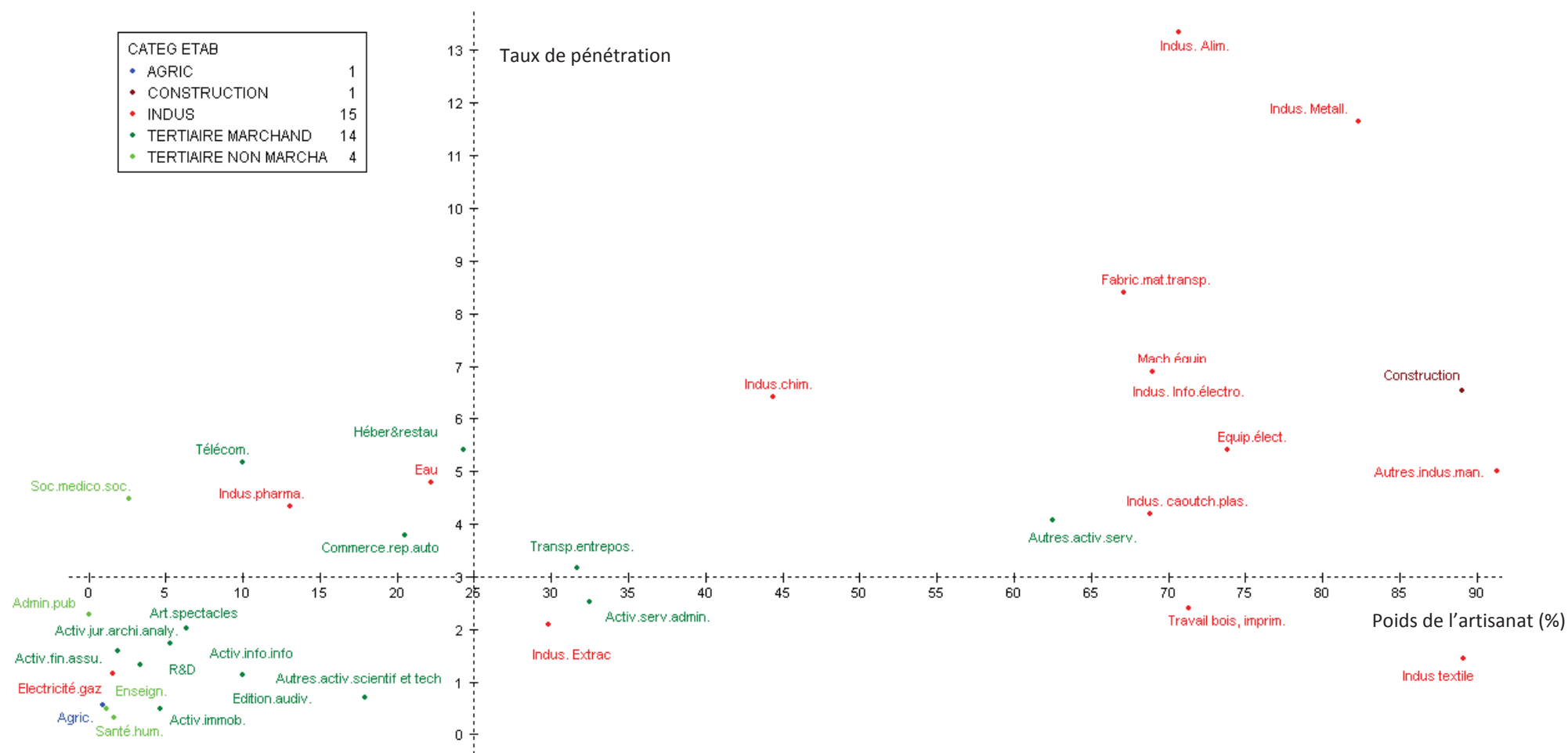
Certains secteurs se démarquent cependant. Par exemple, le secteur social et médico-social présente un taux de pénétration supérieur à la moyenne alors que l'artisanat y est relativement peu présent. A l'inverse, dans le secteur du textile les artisans sont

⁴³ Au sens de l'INSEE/REE 2012

⁴⁴ Les données transmises par la CRMA Languedoc-Roussillon sont mobilisées ici afin de mieux illustrer la spécificité du recours à l'apprentissage dans l'artisanat régional. La source CRMA complète ainsi sur cet aspect la source principale ICF utilisée dans cette partie.

relativement très nombreux alors que le taux de pénétration de l'apprentissage dans les établissements apparaît relativement bas.

Répartition des secteurs selon le poids de l'artisanat et selon le taux de pénétration de l'apprentissage en 2012



Source : Région LR –Base ICF, INSEE/REE 2012

5 CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS PAR SECTEUR

Pour donner une vision d'ensemble des caractéristiques des établissements par secteur d'activité ayant signé des contrats en 2012, il a été choisi de regarder conjointement deux indicateurs⁴⁵:

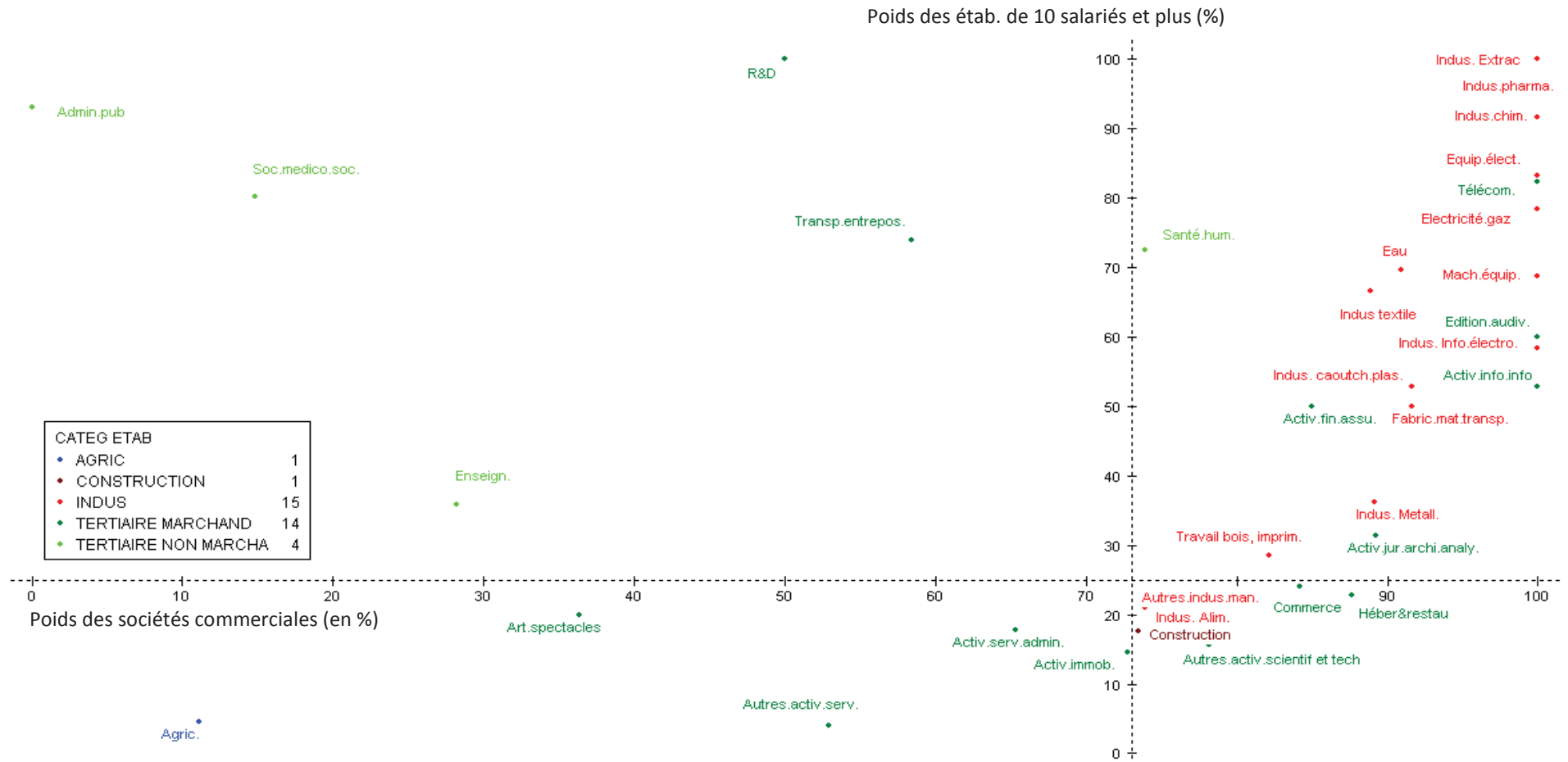
- la part des établissements de 10 salariés et plus. Cette part s'élève à 25% en moyenne régionale (cf. 2.1)
- la part des établissements relevant du statut de société commerciale. La moyenne tous secteurs en région atteint 73% (cf. 2.2).

Le graphique ci-dessous présente le résultat croisé de ces deux indicateurs. Ainsi, parmi les secteurs d'activités qui ont eu recours à l'apprentissage en 2012, on a :

- des secteurs d'activité caractérisés à la fois par le poids élevé des sociétés commerciales et par celui des établissements de grande taille, pour beaucoup les secteurs de l'industrie mais aussi des services comme les télécoms ou la santé humaine (cadran en haut à droite)
- à l'opposé, des secteurs dont les établissements signataires sont plus particulièrement des petits établissements, relevant d'un autre statut juridique que celui de société commerciale comme le secteur agricole et les autres activités de service (cadran en bas à gauche)
- entre les deux, des secteurs marqués par le poids des sociétés commerciales et celui des petits établissements comme le commerce, l'hébergement et la restauration ou encore la construction (cadran en bas à droite) et des secteurs tertiaires caractérisés à la fois par la part élevée d'établissements signataires de grande taille ainsi que par le poids faible du statut de société commerciale.

⁴⁵ Le détail des caractéristiques par taille et par statut juridique des établissements dans les secteurs d'activité figure dans le tableau « Variables retenues pour l'analyse » donné au paragraphe 8.3 ci-après.

Répartition des secteurs selon le poids des étab. signataires de grande taille et le poids des sociétés commerciales



6 DYNAMIQUE DU RECOURS A L'APPRENTISSAGE DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE

Entre 2011 et 2012, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage signés en région a diminué de 4% dans l'ensemble alors que le taux de croissance annuel moyen (TCAM) s'est établi à 2% entre 2008 et 2011 (cf. 1.1 et 1.2).

Rappel : taux de croissance annuel moyen (TCAM) du recours à l'apprentissage

	2003-2006	2006-2008	2008-2011	2011-2012
Etab. Signataires	3%	0%	1%	-5%
Contrats signés	5%	0%	2%	-4%

Source : Région LR – Base ICF, traitement Atout Métiers LR

Ces données globales masquent des différences fortes entre les secteurs d'activité. En classant les secteurs d'activité selon les taux de croissance des contrats signés d'une part entre 2008 et 2012 et d'autre part entre 2011 et 2012⁴⁶, on obtient le classement suivant (tableau ci-dessous) :

- des secteurs d'activités dont la croissance annuelle moyenne des contrats a toujours été positive de 2008 à 2012 : mis à part le secteur de production et distribution d'eau et l'industrie pharmaceutique, il s'agit essentiellement d'activités de services (activités juridiques, social et médico-social ou encore l'hébergement et la restauration...).
- à l'inverse, des secteurs se caractérisant par des taux de croissance annuels moyens négatifs de 2008 à 2012 : on trouve notamment ici la construction et le commerce, ces deux secteurs pesants le plus dans l'apprentissage mais aussi, mis à part les activités de l'immobilier, des secteurs pour lesquels le recours à l'apprentissage est une spécificité marquée (autres industries manufacturières, fabrication de matériel de transport et équipements électriques).
- entre ces deux catégories, on trouve :
 - des secteurs comme celui de l'industrie alimentaire, l'agriculture, les autres activités de services, avec un taux de croissance positif entre 2011 et 2012 mais négatif entre 2008 et 2011.

⁴⁶ Avant 2008, le poids des établissements dont le secteur est inconnu est tel qu'il a été choisi de ne pas exploiter les données par secteur.

- Des secteurs comme les télécoms ou l'industrie métallique, avec une croissance positive de 2008 à 2011 mais négative sur la dernière année.

Dynamiques de contrats d'apprentissage par secteur d'activité
 Classement par Taux de Croissance Annuel Moyen (TCAM) décroissant de 2011 à 2012

		CROISSANCE DE 2011 à 2012	
		-	+
CROISSANCE DE 2008 A 2011	-	<ul style="list-style-type: none"> - Construction (TCAM 2008/2011=-11%; TCAM 2011/2012=-1%) - Commerce.rep.auto (TCAM 2008/2011=-1%; TCAM 2011/2012=-1%) - Autres.indus.man. (TCAM 2008/2011=-17%; TCAM 2011/2012=-3%) - Activ.immob. (TCAM 2008/2011=-7%; TCAM 2011/2012=-7%) - Fabric.matériel.transp. (TCAM 2008/2011=-12%; TCAM 2011/2012=-9%) - Equip.électrique (TCAM 2008/2011=-22%; TCAM 2011/2012=-18%) 	<ul style="list-style-type: none"> - Admin.pub (TCAM 2008/2011=-18%; TCAM 2011/2012=70%) - Indus. Extrac (TCAM 2008/2011=-47%; TCAM 2011/2012=44%) - Indus. info.électro. (TCAM 2008/2011=-39%; TCAM 2011/2012=28%) - Mach.équip. (TCAM 2008/2011=-43%; TCAM 2011/2012=20%) - R&D (TCAM 2008/2011=-5%; TCAM 2011/2012=20%) - Electricité.gaz (TCAM 2008/2011=-3%; TCAM 2011/2012=18%) - Autres.activ.scientif et tech (TCAM 2008/2011=-7%; TCAM 2011/2012=16%) - Activ.serv.admin. (TCAM 2008/2011=-3%; TCAM 2011/2012=11%) - Indus.caoutch.plas. (TCAM 2008/2011=-21%; TCAM 2011/2012=7%) - Indus.alim (TCAM 2008/2011=-6%; TCAM 2011/2012=6%) - Agric (TCAM 2008/2011=-1%; TCAM 2011/2012=5%) - Autres.activ.serv. (TCAM 2008/2011=-15%; TCAM 2011/2012=2%)
	+	<ul style="list-style-type: none"> - Télécom. (TCAM 2008/2011=0%; TCAM 2011/2012=-2%) - Indus.Metall. (TCAM 2008/2011=17%; TCAM 2011/2012=-2%) - Indus.chim. (TCAM 2008/2011=50%; TCAM 2011/2012=-5%) - Indus.textile (TCAM 2008/2011=33%; TCAM 2011/2012=-6%) - Travail bois, imprim. (TCAM 2008/2011=8%; TCAM 2011/2012=-8%) 	<ul style="list-style-type: none"> - Eau (TCAM 2008/2011=36%; TCAM 2011/2012=25%) - Activ.jur.archi.analy. (TCAM 2008/2011=10%; TCAM 2011/2012=14%) - Indus.pharma. (TCAM 2008/2011=0%; TCAM 2011/2012=12%) - Soc.medico.soc. (TCAM 2008/2011=14%; TCAM 2011/2012=11%) - Enseign. (TCAM 2008/2011=8%; TCAM 2011/2012=9%) - Art.spectacles (TCAM 2008/2011=29%; TCAM 2011/2012=8%) - Transp.entrepos. (TCAM 2008/2011=10%; TCAM 2011/2012=4%) - Edition.audiv. (TCAM 2008/2011=0%; TCAM 2011/2012=4%) - Héber&restau (TCAM 2008/2011=1%; TCAM 2011/2012=3%) - Santé.hum. (TCAM 2008/2011=55%; TCAM 2011/2012=2%) - Activ.info.info (TCAM 2008/2011=18%; TCAM 2011/2012=2%) - Activ.fin.assu. (TCAM 2008/2011=15%; TCAM 2011/2012=0%)

Source : base ICF, traitement Atout Métiers LR

Code couleur pour les catégories de secteur d'activité

- AGRIC
- CONSTRUCTION
- INDUS
- TERTIAIRE MARCHAND
- TERTIAIRE NON MARCHA

7 LES FORMATIONS PREPAREES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

En moyenne, tous secteurs confondus, 60% des formations préparées par les apprentis ayant signé des contrats dans les entreprises régionales en 2012 relèvent des domaines de la production et 78% sont des formations de niveau IV, V (y compris les mentions complémentaires).

Pour donner un aperçu global des formations préparées par secteurs d'activité, le tableau ci-dessous classe les 38 secteurs d'activités en fonction des grands domaines de spécialités et des niveaux de formations prépondérants dans chaque secteur.

Domaines et niveaux de formation dominants dans les secteurs d'activités

		Domaines de spécialités dominants	
		technico-professionnel de production (TPP)	technico professionnel de services (TPS)
Niveaux de formation dominants	Niveaux IV, V (y compris MC),	<ul style="list-style-type: none"> - Agric (TPP : 91% ; niv. IV ou V : 73%) - Indus. extrac (TPP : 100% ; niv. IV ou V : 88%) - Indus alim (TPP : 82% ; niv. IV ou V : 92%) - Indus. caoutch.plas. (TPP : 81% ; niv. IV ou V : 62%) - Indus. métall. (TPP : 78% ; niv. IV ou V : 59%) - Fabric.mat.transp. (TPP : 82% ; niv. IV ou V : 77%) - Autres.indus.man. (TPP : 73% ; niv. IV ou V : 71%) - Construction (TPP : 98% ; niv. IV ou V : 94%) - Héber&restau (TPP : 53% ; niv. IV ou V : 95%) - Activ.serv.admin. (TPP : 77% ; niv. IV ou V : 65%) - Admin.pub (TPP : 53% ; niv. IV ou V : 77%) 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail bois, imprim. (TPS : 63% ; niv. IV ou V : 73%) - Commerce.rep.auto (TPS : 50% ; niv. IV ou V : 79%) - Autres.activ.scientif et tech (TPS : 64% ; niv. IV ou V : 67%) - Enseign. (TPS : 55% ; niv. IV ou V : 70%) - Santé.hum. (TPS : 95% ; niv. IV ou V : 50%) - Soc.medico.soc. (TPS : 88% ; niv. IV ou V : 59%) - Art.spectacles (TPS : 72% ; niv. IV ou V : 76%) - Autres.activ.serv. (TPS : 96% ; niv. IV ou V : 94%)
	Niveaux III et +	<ul style="list-style-type: none"> - Indus textile (TPP : 58% ; niv. III et + : 75%) - Indus.chim. (TPP : 61% ; niv. III et + : 78%) - Indus.pharma. (TPP : 64% ; niv. III et + : 79%) - Equip.élect. (TPP : 71% ; niv. III et + : 100%) - Mach.équip. (TPP : 77% ; niv. III et + : 68%) - Electricité.gaz (TPP : 64% ; niv. III et + : 60%) - R&D (TPP : 51% ; niv. III et + : 98%) 	<ul style="list-style-type: none"> - Indus. Info.électro. (TPS : 70% ; niv. III et + : 85%) - Transp.entrepos. (TPS : 82% ; niv. III et + : 58%) - Edition.audiv. (TPS : 70% ; niv. III et + : 80%) - Télécom. (TPS : 91% ; niv. III et + : 100%) - Activ.info.info (TPS : 72% ; niv. III et + : 87%) - Activ.fin.assu. (TPS : 98% ; niv. III et + : 98%) - Activ.immob. (TPS : 63% ; niv. III et + : 52%) - Activ.jur.archi.analy. (TPS : 58% ; niv. III et + : 78%)

Source : Région LR -Base ICF, traitement Atout Métiers LR Code couleur pour les catégories de secteur

d'activité :

- AGRIC
- CONSTRUCTION
- INDUS
- TERTIAIRE MARCHAND
- TERTIAIRE NON MARCHA

8 ELEMENTS DE SYNTHÈSE COMPLÉMENTAIRES : TYPOLOGIE DES PROFILS DE RECOURS A L'APPRENTISSAGE

8.1 Méthode pour construire une typologie

Afin de compléter les résultats déjà obtenus à partir du croisement des variables présentées précédemment et issues de l'exploitation de la base ICF, il a été choisi de réaliser une typologie visant à regrouper les secteurs qui se ressemblent le plus. Cette approche complémentaire a pour but de présenter une vision globale et synthétique de l'ensemble des caractéristiques des secteurs d'activité dans l'apprentissage

Pour cette typologie, les secteurs d'activités considérés sont les 35 secteurs décrits dans les chapitres précédents. Leur périmètre correspond aux regroupements de la nomenclature NAF en 38 postes⁴⁷. Ces secteurs ainsi définis font également l'objet d'une présentation de données d'emploi consolidées dans les fiches *Synthèses sectorielles* sur le site www.atout-metierslr.fr⁴⁸

La typologie réalisée ici repose sur l'analyse conjointe de huit variables caractérisant ces secteurs dans l'apprentissage selon les données de la base ICF. Ces variables ont été choisies pour le sens qu'on leur attribue et leur qualité après analyse des distributions et des corrélations.

La méthode de traitement de données relève des techniques d'analyse descriptive multivariée, visant à structurer et résumer l'information contenue dans plusieurs variables de façon concomitante (ici huit variables). Plus précisément, on a procédé à une classification sur facteurs issue d'une analyse en composantes principales (ACP), les variables ayant été au préalable centrées et réduites. Cette classification a été réalisée à l'aide du logiciel SPAD en utilisant la procédure RECIP plus adaptée aux petits échantillons.

8.2 Indicateurs retenus constitutifs de la typologie

Les huit variables ayant servi à construire la typologie peuvent être regroupées en quatre thématiques correspondant aux quatre premiers chapitres traités dans la présente partie. Ces variables, classées par thématique, sont les suivantes :

- Place du secteur dans l'apprentissage :
 - nombre d'établissements signataires en 2012 (cf. 4.1)
 - taux de pénétration de l'apprentissage dans les établissements en 2012 (cf.4.2)

⁴⁷ Les secteurs « cokéfaction et raffinage », « particuliers employeurs » et « activités extraterritoriales » n'ont pas ici été pris en compte.

⁴⁸ Les fiches *Synthèse sectorielles* sont librement téléchargeables sur l'espace Observatoire du site web d'Atout Métiers LR <http://observatoire.atout-metierslr.fr>, rubrique Secteurs d'activité, filières.

- Caractéristiques des établissements signataires (cf. chapitre 5) :
 - poids des sociétés commerciales des établissements signataires en 2012
 - poids des établissements de 10 salariés et plus dans les établissements signataires en 2012
- Dynamique de développement (cf. chapitre 6)
 - taux de croissance annuel moyen calculé entre 2008 et 2011 (cf.2.3)
 - taux de croissance calculé entre 2001 et 2012 (cf.2.3)
- Caractéristiques des formations engagées (cf. chapitre 7):
 - poids des spécialités de la production en 2012
 - poids des niveaux IV ou V ou MC en 2012.

Ces huit variables sont présentées dans le tableau suivant.

8.3 Variables retenues pour l'analyse

Code secteur	CATEG ETAB	Libellés secteurs	Libellés courts	Place des étab.		Caractéristiques étab.		Dynamique		Formations	
				Nb étab. signataires 2012	Taux pénétration 2012 %	Poids des stés ciales 2012 %	Poids étab. de 10 salariés et + 2012 %	TCAM 2008/2011 %	Taux croiss. 2011/2012 %	Poids spécialité production %	Poids niveau 4/5/MC %
AZ	AGRIC	Agriculture, sylviculture et pêche	Agric.	243	0,6	11,1	4,5	5	-1	91	73
BZ	INDUS	Industries extractives	Indus. Extrac	5	2,1	100,0	100,0	44	-47	100	88
CA	INDUS	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Indus. Alim.	476	13,4	73,9	21,0	6	-6	82	92
CB	INDUS	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	Indus textile	9	1,4	88,9	66,7	-6	33	58	25
CC	INDUS	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Travail bois, imprim.	28	2,4	82,1	28,6	-8	8	33	73
CE	INDUS	Industrie chimique	Indus.chim.	12	6,4	100,0	91,7	-5	50	61	22
CF	INDUS	Industrie pharmaceutique	Indus.pharma.	1	4,3	100,0	100,0	12	0	64	21
CG	INDUS	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres ...	Indus. caoutch.plas.	36	4,2	91,7	52,8	7	-21	81	62
CH	INDUS	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	Indus. Metall.	83	11,7	89,2	36,1	-2	17	78	59
CI	INDUS	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Indus. Info.électro.	12	6,6	100,0	58,3	28	-39	22	15
CJ	INDUS	Fabrication d'équipements électriques	Equip.élect.	6	5,4	100,0	83,3	-18	-22	71	0
CK	INDUS	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Mach.équip.	16	6,9	100,0	68,8	20	-43	77	32
CL	INDUS	Fabrication de matériels de transport	Fabric.mat.transp.	12	8,4	91,7	50,0	-9	-12	82	77
CM	INDUS	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	Autres.indus.man.	134	5,0	74,6	23,1	-3	-17	73	71
DZ	INDUS	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Electricité.gaz	37	1,1	100,0	78,4	18	-3	64	40
EZ	INDUS	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Eau	33	4,8	90,9	69,7	25	36	38	30
FZ	CONSTRUCTION	Construction	Construction	1 890	6,5	73,5	17,6	-1	-11	98	94
GZ	TERTIAIRE MARCHAND	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	Commerce.rep.auto	1 673	3,8	84,2	24,0	-1	-1	49	79
HZ	TERTIAIRE MARCHAND	Transports et entreposage	Transp.entrepos.	142	3,2	58,5	73,9	4	10	11	41
IZ	TERTIAIRE MARCHAND	Hébergement et restauration	Héber&restau	839	5,4	87,6	22,9	3	1	53	95
JA	TERTIAIRE MARCHAND	Edition, audiovisuel et diffusion	Edition.audiv.	10	0,8	100,0	60,0	4	0	30	20
JB	TERTIAIRE MARCHAND	Télécommunications	Télécom.	17	5,2	100,0	82,4	-2	0	6	0
JC	TERTIAIRE MARCHAND	Activités informatiques et services d'information	Activ.info.info	34	1,1	100,0	52,9	2	18	21	13
KZ	TERTIAIRE MARCHAND	Activités financières et d'assurance	Activ.fin.assu.	100	1,6	85,0	50,0	0	15	1	2
LZ	TERTIAIRE MARCHAND	Activités immobilières	Activ.immob.	55	0,5	72,7	14,5	-7	-7	37	48
MA	TERTIAIRE MARCHAND	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie...	Activ.jur.archi.analy.	233	1,7	89,3	31,3	14	10	36	22
MB	TERTIAIRE MARCHAND	Recherche-développement scientifique	R&D	4	1,3	50,0	100,0	20	-5	51	2
MC	TERTIAIRE MARCHAND	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres.activ.scientif et tech	32	0,7	78,1	15,6	16	-7	36	67
NZ	TERTIAIRE MARCHAND	Activités de services administratifs et de soutien	Activ.serv.admin.	225	2,5	65,3	17,8	11	-3	77	65
OZ	TERTIAIRE NON MARCHAND	Administration publique	Admin.pub	73	2,3	0,0	93,2	70	-18	53	77
PZ	TERTIAIRE NON MARCHAND	Enseignement	Enseign.	39	0,5	28,2	35,9	9	8	39	70
QA	TERTIAIRE NON MARCHAND	Activités pour la santé humaine	Santé.hum.	69	0,3	73,9	72,5	2	55	3	50
QB	TERTIAIRE NON MARCHAND	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	Soc.medico.soc.	101	4,5	14,9	80,2	11	14	11	59
RZ	TERTIAIRE MARCHAND	Arts, spectacles et activités récréatives	Art.spectacles	110	2,0	36,4	20,0	8	29	20	76
SZ	TERTIAIRE MARCHAND	Autres activités de services	Autres.activ.serv.	552	4,1	52,9	4,0	2	-15	4	94
		NSP		44		40,9	4,5	0	0	52	89
Ensemble				7 385	2,9	73	25	2	-4	60	78

8.4 Résultats : 4 types de profils de recours à l'apprentissage

Quatre classes ou profils de secteurs ressortent de l'analyse. Ces classes partitionnent les secteurs en fonction de l'analyse conjointe de leur ressemblance et de leur dissemblance. Le nom générique donné à chaque profil signifie qu'il s'agit des caractéristiques dominantes pour l'ensemble du groupe décrit.

→ Profil 1 : les secteurs impliqués dans l'apprentissage avec des établissements de petite taille pour des formations des niveaux IV ou V

Ces secteurs se caractérisent également par le poids relativement faible du statut des sociétés commerciales. On trouve ici le **secteur agricole**, 6 secteurs des services (les **activités immobilières**, les **autres activités scientifiques et techniques**, les **activités de services administratifs et de soutien**, **l'enseignement**, les **arts/spectacles/activités récréative** et les **autres activités de services**), ainsi que trois secteurs de l'industrie (**travail du bois et imprimerie**, **la fabrication de produits en caoutchouc et plastiques**, **autres industries manufacturières et de réparation et installation de machines**).

→ Profil 2 : les secteurs de poids dans l'apprentissage et/ou très impliqués dans l'apprentissage

Ce groupe est également marqué par le poids des formations des niveaux IV et V ainsi que par celui des spécialités de la production. On trouve ici les trois secteurs présentant les taux de pénétration les plus élevés (les secteurs industriels de **l'alimentaire**, de **la métallurgie** et de **la fabrication du matériel de transport**), le secteur de la **construction** qui constitue le plus gros secteur de l'apprentissage avec 26% des établissements signataires en 2012 et les deux plus gros secteurs du tertiaire pesant dans l'apprentissage (**commerce** et **hébergement et restauration**).

→ Profil 3 : les secteurs surtout marqués par un arrêt brutal de la dynamique de développement

Ces secteurs sont également dans leur ensemble caractérisés par la part élevée des établissements de plus de 10 salariés signataires. On trouve ici les **industries de l'extraction**, des **machines et équipements**, des **produits informatiques et électroniques** ainsi que le secteur de l'administration publique.

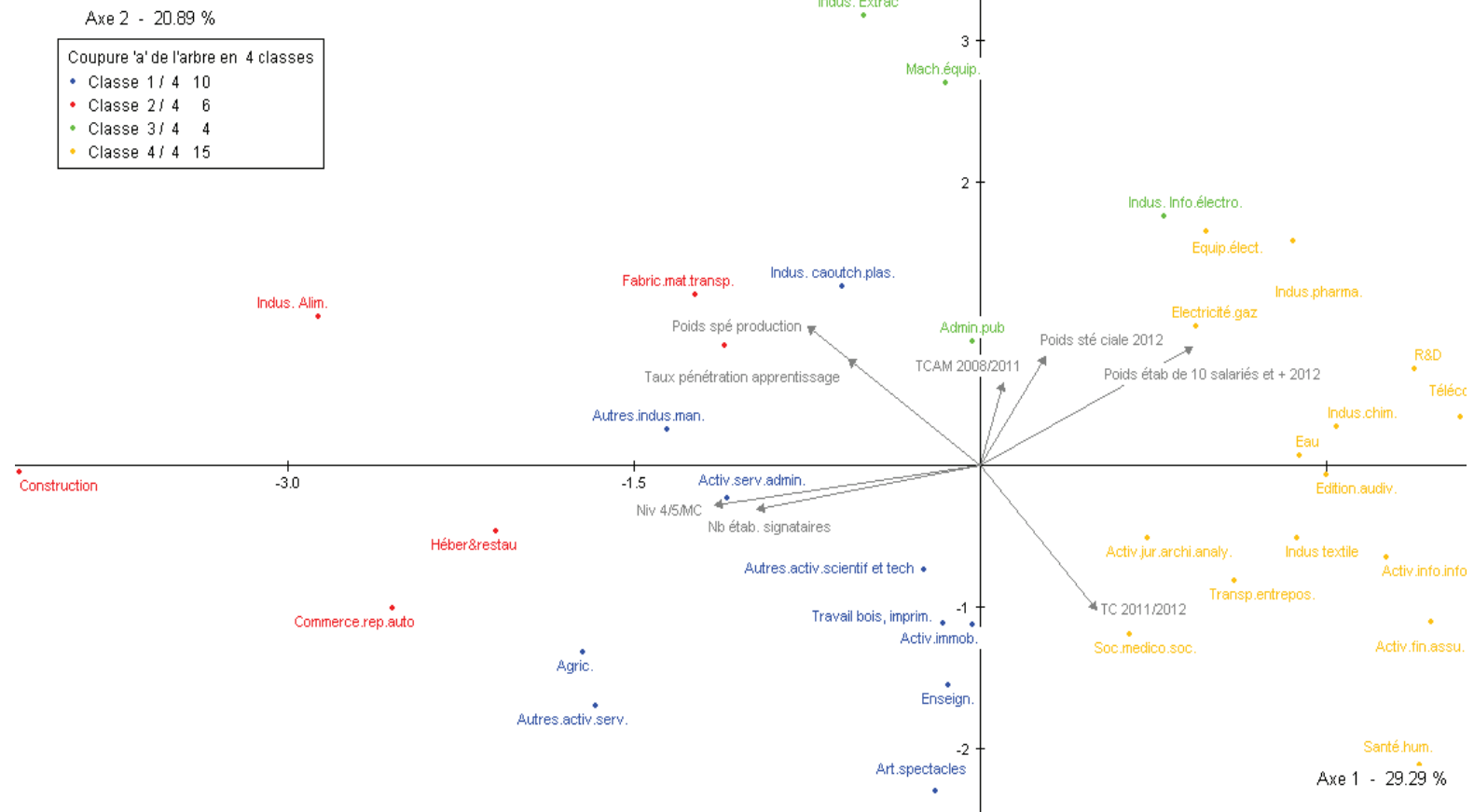
→ Profil 4 : les secteurs impliqués dans l'apprentissage avec des établissements de grande taille pour des formations de niveau supérieur

Globalement, ces secteurs sont également marqués par la croissance positive du nombre de contrats signés entre 2001 et 2012 et par le faible poids des spécialités de production. Cette catégorie regroupe 6 secteurs de l'industrie (industries du **textile**, de la **chimie**, **pharmaceutiques**, des **équipements électriques, électricité et gaz** et **production et distribution d'eau**) et 9 secteurs des services (**édition et audiovisuel**, **télécom.**, **activités informatiques**, **activités financières** et

assurances, **activités juridiques et architecture, R&D, santé humaine, secteur social et médico-social**).

Ce résultat est illustré dans la figure suivante :

Représentation de la typologie sur les 2 premiers axes factoriels⁴⁹



⁴⁹ Les axes factoriels sont des combinaisons des variables d'origine porteurs d'une partie de l'information. On a représenté les secteurs et la typologie sur les deux premiers axes porteurs ici de 50% de l'information.

Atout Métiers LR

Le Capitole, A/BI Boîte 611
64 rue Alcyone
34000 Montpellier
Tél : 04 67 13 20 80

www.atout-metierslr.fr
contact@atout-metierslr.fr

Publication Atout Métiers LR

Responsable de la publication : Pascal Binelli
Directrice de la publication : Patricia Reeb
Coordinateur : Azeddine Bouslimani
Auteurs : Azeddine Bouslimani, Jennifer Mercier,
Emmanuelle Sourisseau

